



les études du CNC
février 2017

La place des femmes
dans l'industrie
cinématographique
et audiovisuelle

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction des études, des statistiques et de la prospective du CNC et le Service Pilotage & Statistiques d'Audiens.



Audiens
Service Pilotage & Statistiques
74 rue Jean Bleuzen - 92177 Vanves Cedex
Tél. : 0 173 173 591
www.audiens.org

Aude Barrallon, Carole Perraut



Centre national du cinéma de l'image animée
Direction des études, des statistiques et de la prospective
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Fanny Beuré, Benoît Danard

Sommaire

Méthodologie	5
Chiffres-clés	6
Synthèse	7
I. La place des femmes au sein des effectifs et des commissions du CNC	10
A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC	10
B. La place des femmes au sein des commissions du CNC.....	11
C. La place des femmes au sein des bénéficiaires de l'avance sur recettes	14
II. La place des femmes dans la réalisation de films	15
A. Réalisateur-trices de courts métrages	15
a. Selon le nombre de court métrage produits	15
b. Selon le genre de courts métrages produits	16
B. Nombre de films selon le sexe du réalisateur-trice	16
C. Les premiers et deuxièmes films	17
D. Les films selon leur genre	20
E. Les devis des films réalisés par des femmes	23
F. Les financements des films réalisés par des femmes	26
G. Une nouvelle génération de réalisatrices.....	28
H. Quelques éléments de comparaison européenne	33
III. Les entrées des films réalisés par des femmes	34
A. Les entrées en salles des films agréés entre 2006 et 2015	34
a. Nombre de films agréés sortis en salles	34
b. Nombre de films sortis en salles et recommandés arts et essai	34
c. Entrées des films agréés sortis en salles	35
d. Moyenne d'entrées par film agréé sorti en salles	36
e. Moyenne d'établissements en première semaine	37
f. Nombre d'entrées selon l'investissement.....	37
B. Meilleures entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012.....	38
IV. La place des femmes dans la production de films de cinéma	40
A. Dix ans d'emploi dans la production cinématographique de fiction	41
B. L'emploi dans la production cinématographique de fiction entre 2009 et 2015.....	42
a. Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle.....	42

b.	Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique	45
c.	Emploi moyen par film	46
d.	Pyramide des âges dans la production cinématographique.....	47
e.	Répartition des effectifs par tranche d'âge.....	50
f.	Emploi selon le devis des films	51
g.	Répartition des effectifs selon leur salaire annuel brut dans le secteur	52
C.	Analyse par métiers dans la production cinématographique	53
a.	Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le sexe.....	53
b.	Salaires horaires dans la production cinématographique selon le métier et le sexe.....	59
V.	La place des femmes dans les entreprises de production audiovisuelle	68
A.	Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle	69
a.	Evolution de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle.....	69
b.	Répartition de l'emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle.....	70
c.	Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle.....	73
d.	Pyramide des âges dans la production audiovisuelle	74
e.	Répartition des effectifs par tranche d'âge.....	78
B.	Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur	79
C.	Analyse par métiers dans la production audiovisuelle.....	81
a.	Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe.....	81
b.	Salaires horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe.....	87

Méthodologie

Cette étude met en lumière l'évolution de la place des femmes dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, entre 2006 et 2015. Elle analyse les effectifs féminins présents au sein du CNC, dans la réalisation de films et dans les différents métiers de la production cinématographique et audiovisuelle.

Les résultats de cette étude sont issues de différentes sources : de données du CNC issues des de l'agrément des investissements des œuvres cinématographiques et des bordereaux de recettes des salles de cinéma, de données fournies par le service des Ressources Humaines du CNC (effectifs au sein du CNC), de données de l'observatoire européen de l'audiovisuel et de données fournies par Audiens sur l'emploi, groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias.

Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans les chapitres 2 et 3 de cette étude. Dans ces chapitres, les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

Les données analysées dans les chapitres 4 et 5 sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production cinématographiques et télévisuelles concernées. Ces déclarations contiennent notamment, pour chaque période d'activité déclarée, l'identité du salarié, les dates de début et de fin d'activité, la catégorie professionnelle ainsi que le salaire brut après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction.

Chiffres-clés

La place des femmes dans la réalisation de films en 2015



21,0 % des **longs métrages** agréés sont réalisés par des **femmes**

+ **80,0% de films** depuis 2006



3,50 M€ **devis moyen** des films d'initiative française réalisés par des femmes

+ **9,7 %** depuis 2006



38,1 % des réalisateurs-trices de **courts-métrages** sont des **femmes**

+ **21,7 %** depuis 2009

Les résultats des films réalisés par des femmes entre 2006 et 2015



17 films réalisés ou coréalisés par des femmes cumulent **plus d'un million d'entrées**

Les trois plus grands succès depuis 2006 :



LOL (laughing out loud), de Lisa Azuelos (3,7 millions d'entrées)



La Rafle, de Roselyne Bosch (2,9 millions d'entrées)



Polisse, de Maïwenn Le Besco (2,4 millions)

La distribution des films réalisés par des femmes



22,3 % des films français sortis en salles entre 2011 et 2015 sont réalisés par des femmes

contre



19,7 % des films allemands



11,5 % des films britanniques



10,2 % des films italiens



11,6 % des films espagnols

dans leurs pays respectifs

Les femmes dans la production cinématographique de fiction

14 300 femmes

ont travaillé à la production des films de fiction d'initiative française agréés en 2014

+ **20,0 %** depuis 2006

Répartition des effectifs en 2014 (%)



Les métiers les plus féminins (%) :

scripte / assistant-e scripte	4,0	96,0
costumier-ère / habilleur-se	11,6	88,4
coiffeur-se / maquilleur-se	26,0	74,0

Les femmes dans la production audiovisuelle de fiction

21 200 femmes ont

travaillé dans les entreprises de production audiovisuelles de fiction en 2014

+ **15,3 %** depuis 2008

Répartition des effectifs (cumul 2008-2014, %)



Les métiers les plus féminins (%) :

scripte / assistant-te scripte	6,0	94,0
costumier-ière / habilleur-euse	11,4	88,6
coiffeur-euse / maquilleur-euse	18,6	81,4

Synthèse

21,0 % des films agréés en 2015 sont réalisés par des femmes

La part des films réalisés par des femmes progresse sur la période étudiée : 21,0 % des films agréés en 2015 sont réalisés par des femmes, contre 17,2 % en 2006 (+3,8 points). Entre 2006 et 2015, le nombre de films agréés réalisés par des femmes augmente de 80,0 % (passant de 35 à 63 films), tandis que l'augmentation des films réalisés par des hommes est de 42,3 % sur la période. Sur la période 2006-2015, 179 premiers films d'initiative française ont été réalisés par des femmes, soit 26,0 % des premiers films agréés. Sur la période, cette part est comprise entre 20,8 % (en 2012) et 30,4 % (en 2006).

L'émergence d'une nouvelle génération de réalisatrices de longs métrages

Depuis dix ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage semble avoir émergé. Les femmes sont significativement plus nombreuses à réaliser des films. En 2015, 70 femmes figurent parmi les réalisateur-trices des 300 films agréés cette année-là, contre 41 femmes parmi les 203 films agréés en 2006. En une décennie le nombre de réalisatrices augmente de 70,7 % alors que le nombre de films produits progresse de 47,8 % sur la même période. Sur la période 2006-2015, 415 réalisatrices ont produits des films. 27,5 % d'entre elles en ont réalisé plusieurs, contre 30,0 % chez les hommes soit une proportion très proche.

Sur cette période douze réalisatrices ont au moins 4 films à leur actif. Parmi les réalisatrices ayant réalisé au moins 3 films en dix ans, c'est au cours des années 2006 avec 8 réalisatrices (Mia Hansen-love, Audrey Estrougo, Isild Le Besco, Maïwenn Le Besco, Anne Le Ny, Lola Doillon, Camille Mauduech et Céline Sciamma) et 2009 avec 4 réalisatrices (Valérie Donzelli, Katell Quillevere, Axelle Ropert et Rebecca Zlotowski) qu'a émergé une nouvelle génération de réalisatrices particulièrement actives sur la période.

En 2015, le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,50 M€, contre 4,70 M€ pour les hommes

Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est inférieur à celui de l'ensemble des films d'initiative française et à celui des films réalisés par des hommes. En moyenne sur la période 2006-2015, le budget moyen des films réalisés par des femmes est 1,6 fois moins élevé que celui réalisé par des hommes. Cependant, cet écart a tendance à diminuer. En dix ans le budget moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes a augmenté de 9,7 % tandis qu'il a baissé de 18,8 % pour les hommes.

Une plus forte présence de réalisatrices en France que dans les autres pays européens

Comparativement aux autres principaux pays européens, la part des films réalisés par des femmes est bien supérieure en France. Ainsi, 22,3 % des films français sortis en France sortis en salles entre 2011 et 2015 sont réalisés ou coréalisés par des femmes, contre 19,7 % des films allemands, 11,5 % des films britanniques, 10,2 % des films italiens et 11,6 % des films espagnols. Sur un plan quantitatif sur la période 2011-2015, c'est en France que le nombre de films réalisés par des femmes est le plus élevé. Sur la période, c'est 282 films français réalisés par des femmes qui sont sortis en salles, contre 142 films allemands en Allemagne, 78 films italiens en Italie, 66 films anglais en Grande Bretagne et 55 films espagnols en Espagne.

Les femmes représentent 43,7 % des intermittents travaillant la production de films

Les effectifs féminins employés à la production des films de fiction d'initiative française sont en très forte progression depuis 10 ans. Entre 2006 et 2014, le nombre de femmes employées dans le secteur a ainsi progressé de 20,0 %, quand cette progression n'est que de 5,1 % pour les hommes. Les femmes représentent ainsi 43,7 % des effectifs en 2014, contre 40,5 % il y a 10 ans. La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (44,9 %) est plus importante que dans l'ensemble. En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre (36,6 % des effectifs) comme non cadre (37,1 % des effectifs).

Une présence des femmes très variable en fonction des métiers

L'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Les postes majoritairement occupés par les femmes sont ceux de scripte (96,0 % de femmes), de « costumier-ère / habilleur-se » (88,4 % de femmes) et de « coiffeur-se / maquilleur-se » (74,0 % de femmes). Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les électricien-nes (4,3 %), les machinistes (4,4 %) et rippeur-ses (5,5 %).

Dans la production de films : des rémunérations généralement inférieures pour les femmes

Pour une très grande majorité des professions identifiées dans la production cinématographique, les salaires horaires moyens des femmes apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Pour certaines catégories de métiers, les différences sont particulièrement marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice de long métrage est ainsi inférieur de 42,3 % à celui d'un réalisateur. Cette différence salariale est aussi particulièrement marquée pour les métiers relatifs à l'administration de production, le salaire horaire moyen des femmes y étant de 38,3 % inférieur à celui des hommes. Pour quelques métiers, cet écart est cependant en faveur des femmes. C'est le cas du métier de scripte, où les femmes sont largement majoritaires : le salaire horaire moyen des femmes scriptes est de 9,3 % supérieur à celui de leurs collègues hommes. Le métier de cascadeur-se dans la production cinématographique (au sein duquel les femmes sont très peu représentées) affiche également un salaire horaire moyen légèrement supérieur pour les femmes (+4,0 %).

Les femmes représentent 42,0 % des effectifs travaillant dans la production audiovisuelle

Les effectifs féminins sont en très forte hausse (+15,3 %) dans la production audiovisuelle de fiction contre (+8,2 %) pour les hommes sur la période 2008-2014.

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprise de production audiovisuelle de fiction sont des hommes. Sur l'ensemble de la période 2008-2014, si les femmes représentent 42,0 % des effectifs globaux, leur part est plus importante parmi les effectifs permanents (52,3 %). Particulièrement nombreuses à occuper des emplois de permanents non cadres, elles représentent 56,6 % des effectifs de cette catégorie. En revanche, elles sont proportionnellement moins présentes parmi les techniciens intermittents, cadres (35,3 %) et non cadres (38,3 %).

Une pérennité de l'emploi légèrement plus élevée chez les femmes

41,2 % des effectifs permanents employés dans les entreprises de production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est un peu moins élevée chez les femmes (40,8 %) que chez les hommes (41,6 %). A l'opposé, 9,3 % des effectifs permanents sont présents les 7 années étudiées : cette part est plus élevée parmi les femmes (9,7 %) que les hommes (8,8 %).

Une présence des femmes variée selon les métiers

Comme pour la production de film cinématographique, l'analyse par métier dans la production audiovisuelle fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Certains postes sont à plus des trois quart occupés par des femmes comme ceux de scriptes (94,0 % de femmes), de costumier-ères / habilleur-se (88,6 % de femmes) et de coiffeur-se / maquilleur-se (81,4 % de femmes). Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les machinistes (3,5 %) et les mixeur-euses (4,8 %). Il est cependant important de souligner que les femmes ne sont pas absentes de certaines catégories d'emploi. Elles composent plus d'un quart (26,8 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie. 23,4 % des constructeur-trices de décors sont également des femmes.

Dans la production audiovisuelle : des rémunérations moins élevées pour les femmes

Pour certaines catégories de métiers du secteur de la production audiovisuelle, les différences sont particulièrement marquées. C'est notamment le cas du métier de réalisateur, qui est, comme pour la production cinématographique, celui pour lequel l'écart est le plus conséquent (-34,7 % en défaveur des femmes). Le salaire horaire moyen des femmes occupant un poste relatif à l'administration de production est également bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (-24,9 %), tout comme celui des femmes travaillant en post-production (-23,9 %). Cependant, par rapport à ce qui avait été observé dans la production de films cinématographiques, un nombre plus réduit de métiers affiche une différence supérieure à -25 % (un seul métier pour la production audiovisuelle, contre trois pour la production cinématographique).

I. La place des femmes au sein des effectifs et des commissions du CNC

A. La place des femmes au sein des effectifs du CNC

En 2015, les femmes constituent la majorité des effectifs du CNC : sur les 475 agents employés, 289 sont des femmes, soit 60,8 %. Si la part des femmes est majoritaire dans toutes les catégories, d'emploi, elle diminue cependant à mesure que la catégorie augmente. Ainsi, 67,1 % des employés de catégorie C sont des femmes en 2015, contre 56,5 % des catégories A+. Il convient de souligner que l'encadrement supérieur de l'établissement (directeurs, directeurs adjoints et chefs de service) compte 49 agents dont 24 femmes (49,0 %). Le comité de direction du CNC, strictement entendu, se constitue de 20 membres dont neuf femmes (45,0 %).

Effectif du CNC en 2015 selon le sexe

	femmes	hommes	total
effectif	289	186	475
%	60,8	39,2	100,0

Source : CNC.

Effectif du CNC par catégorie d'emplois en 2015 selon le sexe

catégorie hiérarchique	femmes	hommes	total	% femmes	% hommes
A+	13	10	23	56,5	43,5
A	139	97	236	58,9	41,1
B	86	54	140	61,4	38,6
C	51	25	76	67,1	32,9
total	289	186	475	60,8	39,2

Source : CNC.

Les femmes sont majoritaires au CNC dans toutes les tranches d'âge. Leur part est particulièrement importante parmi les 55-59 ans (71,0 %) ; elle est, en revanche, plus faible que la moyenne parmi les 30-34 ans, qui comptent une part égale d'hommes et de femmes.

Effectif du CNC en 2015 selon l'âge et le sexe

tranche d'âge	femmes	hommes	total	% femmes	% hommes
20-24 ans	3	2	5	60,0	40,0
25-29 ans	25	13	38	65,8	34,2
30-34 ans	24	19	43	55,8	44,2
35-39 ans	24	24	48	50,0	50,0
40-44 ans	47	31	78	60,3	39,7
45-49 ans	46	27	73	63,0	37,0
50-54 ans	42	31	73	57,5	42,5
55-59 ans	49	20	69	71,0	29,0
60 ans et plus	29	19	48	60,4	39,6
total	289	186	475	60,8	39,2

Source : CNC.

B. La place des femmes au sein des commissions du CNC

Au CNC, 45 commissions composées de professionnels siègent afin notamment d'examiner les dossiers de demande d'aides déposés. Ces commissions sont rattachées à six directions du CNC englobant tous les domaines d'interventions du CNC.

Dans le cadre de la loi sur la parité du 4 août 2014, le décret n° 2015-354 du 27 mars 2015 relatif à l'égal accès des femmes et des hommes aux commissions et instances consultatives ou délibératives placées auprès du Premier ministre, des ministres ou de la Banque de France impose une règle de parité pour la désignation des membres des commissions administratives. Il formule l'obligation pour les autorités de nomination de désigner une part égale de femmes et d'hommes. L'écart s'apprécie parmi l'ensemble des membres désignés par la même personne. Lorsqu'une personne est appelée à désigner un membre titulaire et un membre suppléant elle doit désigner un homme et une femme. Si la loi ne concerne pas encore les commissions instituées par arrêtés, comme le sont la plupart des commissions internes au CNC, elle ne dégage pas pour autant les établissements publics de leurs responsabilités en matière de parité et les incite à privilégier autant que possible les désignations paritaires.

La commission de classification des œuvres cinématographiques est la seule commission du CNC directement concernée par le décret du 27 mars 2015. En 2015, elle présente un résultat globalement satisfaisant en matière de parité, avec 48,2 % de femmes au sein des séances plénières et 53,3 % parmi les membres des comités.

Composition de la commission de classification des œuvres cinématographiques en 2015

	séance plénière		comités	
	femmes	hommes	femmes	hommes
effectif	40	43	32	28
pourcentage (%)	48,2	51,8	53,3	46,7

Source : CNC.

Un certain nombre de commissions du CNC nommées par arrêté sur décision de la présidence du CNC et qui ne sont donc pas soumises au décret n°2015-354 du 27 mars 2015, réalisent une stricte égalité entre les sexes. En 2015, au sein de la Direction du cinéma, trois commissions comptent un nombre équivalent de femmes et d'hommes : la commission d'aide au développement de projets de films de long métrage avec 4 femmes et 4 hommes ainsi que la commission franco-allemande et la commission franco-italienne avec 3 femmes et 3 hommes. Au sein de la Direction de l'audiovisuel et de la création numérique, deux commissions sur neuf respectent le principe de stricte parité entre les sexes : le comité d'aide aux projets nouveaux médias avec 6 femmes et 6 hommes et la commission d'aide aux documentaires de création et magazines avec 9 femmes et 9 hommes. Au sein de la Direction de la création, des territoires et des publics, deux commissions sur trois respectent la parité stricte entre les sexes : la commission des aides avant réalisation avec 9 femmes et 9 hommes et la commission des aides après réalisation (prix de qualité) avec 7 femmes et 7 hommes. La troisième commission compte elle davantage de femmes que d'hommes avec 18 femmes et 13 hommes. La composition des commissions de cette direction, si l'on exclut les trois autres commissions dont le choix des commissaires est indépendant du CNC, est donc majoritairement féminine. Au sein de la Direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques, deux commissions sur quatre respectent

la stricte parité entre les sexes : le comité d'experts au soutien financier aux industries techniques avec 5 femmes et 5 hommes et la commission d'aides financières aux nouvelles technologies de la création avec 6 femmes et 6 hommes. Au sein de la Direction des Affaires Européennes et Internationales, une commission sur trois respecte le principe de stricte parité entre les sexes : la commission des aides à la promotion audiovisuelle à l'étranger avec 2 femmes et 2 hommes.

En 2015, un grand nombre de commissions se situe ainsi dans un écart de 10 à 20 % entre hommes et femmes. Au sein de la Direction du cinéma, le comité du soutien financier à la musique de films de long métrage compte 57 % d'hommes et 43 % de femmes, soit un écart de 14 points qui représente concrètement un membre masculin de plus. Même écart de 14 points pour la commission des aides à l'écriture et à la réécriture de scénarios mais qui représente cette fois trois membres masculins de plus. Au sein de la Direction de l'audiovisuel et de la création numérique, la commission d'aide à la fiction à l'animation, nouvellement créée, compte 53 % d'hommes et 47 % de femmes soit un écart de 6 points qui représente concrètement un membre masculin de plus. La commission d'aide au spectacle vivant compte elle 58 % d'hommes et 42 % de femmes, soit 2 membres masculins supplémentaires. Au sein de la Direction des Affaires Européennes et Internationales, la commission d'aide aux cinémas du monde enregistre 55 % d'hommes et 45 % de femmes soit un écart de 10 points qui représente 2 membres masculins supplémentaires. Au sein de la Direction du Patrimoine Cinématographique, la commission des acquisitions et des dépôts compte 57 % d'hommes et 43 % de femmes soit un écart de 10 points qui représente un membre masculin supplémentaire.

Pour certaines commissions, l'écart entre le nombre de femmes et le nombre d'hommes demeure significatif. Par exemple, les commissions au sein de la Direction du cinéma sont très majoritairement masculines (67 % d'hommes), tout comme celles au sein de la Direction de l'Innovation, de la vidéo et des industries techniques (62 %) et celles au sein de la Direction du patrimoine cinématographique (78 %). Au sein de la Direction du cinéma, la commission d'experts d'aide à la numérisation compte 90 % d'hommes, le comité d'experts du soutien financier à l'exploitation (avance majorée) 100 % et le comité de concertation pour la diffusion numérique en salles 90 %. Au sein de la Direction de l'audiovisuel et de la création numérique, la commission d'aide au jeu vidéo (FAJV) compte 73 % d'hommes. Au sein de la Direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques, la commission d'aide sélective à l'édition vidéo et à la V&D compte 78 % d'hommes. Au sein de la Direction du Patrimoine cinématographique, le comité d'experts pour la numérisation des œuvres compte 91 % d'hommes.

Quatre commissions sont majoritairement féminines: la commission franco-canadienne avec 67 % de femmes, la commission d'aide à la création artistique multimédia (DICREAM) avec 71 % de femmes, la commission d'aide pour l'innovation documentaire avec 58 % de femmes et la commission d'aide sélective à la promotion des films à l'étranger avec 57 % de femmes. Elles sont certes bien moins nombreuses que les commissions majoritairement masculines (4 contre 25, 14 % contre 86 %) mais elles doivent être signalées car elles témoignent d'une évolution du CNC en matière de parité en même temps qu'elles rappellent que les déséquilibres ne sont pas toujours à envisager dans un seul sens.

Effectif des commissions du CNC en 2015 selon le sexe

	présidence		vice-présidence		commissaires titulaires		suppléants		total	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
direction du cinéma	1	8	3	5	55	120	29	42	88	175
direction de l'audiovisuel et de la création numérique	3	5	1	3	37	44	12	18	53	70
direction de la création, des territoires et des publics	1	2	1	1	12	10	20	16	34	29
direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques		4			20	27		2	20	33
direction du patrimoine cinématographique		2			4	12			4	14
direction des affaires européennes et internationales		2	3	3	7	4	5	7	15	16
total	5	23	8	12	135	217	66	85	214	337

Source : CNC.

Répartition des effectifs des commissions du CNC en 2015 selon le sexe (%)

	présidence		vice-présidence		commissaires titulaires		suppléants		total	
	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes
direction du cinéma	11,1	88,9	37,5	62,5	31,4	68,6	40,8	59,2	33,5	66,5
direction de l'audiovisuel et de la création numérique	37,5	62,5	25,0	75,0	45,7	54,3	40,0	60,0	43,1	56,9
direction de la création, des territoires et des publics	33,3	66,7	50,0	50,0	54,5	45,5	55,6	44,4	54,0	46,0
direction de l'innovation, de la vidéo et des industries techniques	-	100,0	-	-	42,6	57,4	0,0	100,0	37,7	62,3
direction du patrimoine cinématographique	-	100,0	-	-	25,0	75,0	-	-	22,2	77,8
direction des affaires européennes et internationales	-	100,0	50,0	50,0	63,6	36,4	41,7	58,3	48,4	51,6
total	17,9	82,1	40,0	60,0	38,4	61,6	43,7	56,3	38,8	61,2

Source : CNC.

La parité au sein des commissions du CNC peut également être envisagée en fonction du statut des membres de commissions (président, vice-président, commissaire ou suppléant). Toutes commissions confondues, les présidences sont occupées à 82,1 % par des hommes et les vice-présidences à 60,0 % des hommes. Cette disparité est très sensible au sein de la Direction du cinéma, avec 8 présidents hommes pour une présidente femme et 120 commissaires titulaires hommes pour 55 commissaires titulaires femmes.

Il demeure important de souligner que, les commissions puisant dans un vivier de professionnels, elles sont en partie tributaires des disparités observées dans ces milieux.

C. La place des femmes au sein des bénéficiaires de l'avance sur recettes

Créée en 1960, l'avance sur recettes a pour objectif de favoriser le renouvellement de la création en encourageant la réalisation des premiers films et de soutenir un cinéma indépendant, audacieux. S'adressant aux réalisateurs et aux producteurs, l'attribution des avances sur recettes est décidée par la Présidente du CNC après avis d'une commission composée de personnalités reconnues.

En 2015, 27,6 % des avances sur recettes ont été attribués à des projets portés par des femmes. En 2006, cette part était de 24,2 %. Sur la période 2006-2015, 743 films ont été aidés au titre de l'avance sur recettes. Parmi eux, 202 sont réalisés par des femmes, soit 27,2 %.

Nombre et répartition des projets aidés selon le sexe du réalisateur-trice

	femme	homme	mixte	total	% femmes	% hommes	% mixtes
2006	16	48	2	66	24,2	72,7	3,0
2007	24	46	3	73	32,9	63,0	4,1
2008	21	49	2	72	29,2	68,1	2,8
2009	15	55	2	72	20,8	76,4	2,8
2010	18	56	1	75	24,0	74,7	1,3
2011	22	49	3	74	29,7	66,2	4,1
2012	24	49	3	76	31,6	64,5	3,9
2013	23	55	6	84	27,4	65,5	7,1
2014	18	56	1	75	24,0	74,7	1,3
2015	21	55	-	76	27,6	72,4	-
total	202	518	23	743	27,2	69,7	3,1

Source : CNC.

II. La place des femmes dans la réalisation de films

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans ce chapitre. Les années considérées sont les années d'agrément des investissements.

A. Réalisateur-trices de courts métrages

Cette partie présente les données disponibles au CNC relatives à la production de films de court métrage. Elle s'appuie sur deux catégories de films ayant obtenu un visa d'exploitation entre 2009 et 2014 : d'une part, les films candidats au prix de qualité attribué par le CNC en aval de la production et d'autre part, les films ayant bénéficié d'une aide sélective du CNC en amont de leur production (contribution financière ou aide au programme d'entreprise). Pour être candidat au prix de qualité, un film court doit avoir obtenu le visa d'exploitation au cours de l'année précédant celle de l'attribution du prix. Les courts métrages aidés au titre de la contribution financière ou de l'aide au programme d'entreprise ne sont pas éligibles au prix de qualité. Les projets ayant obtenu une aide audiovisuelle sont acceptés, à l'exception des documentaires.

a. Selon le nombre de court métrage produits

Parmi les réalisateur-trices des 367 films de court métrage produits en 2015, 140 sont des femmes. En sept ans le nombre de réalisatrices de courts métrages progresse de 21,7 % alors que le nombre de réalisateurs diminue de 18,3 %.

Nombre de réalisateur-trices de courts métrages ¹

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
homme	278	355	309	311	227	263	227
femme	115	144	128	131	106	133	140
total réalisateurs	393	499	437	442	333	396	367
total films	361	460	391	397	293	356	335

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.

Source : CNC.

La part des réalisatrices de courts métrages progresse de manière régulière sur la période d'étude. Elle est de 29,3 % en 2009 contre 38,1 % en 2015 (+8,9 points).

Evolution de la part des réalisatrices de courts métrages



Source : CNC.

b. Selon le genre de courts métrages produits

En 2015, la proportion de femmes réalisatrices est plus élevée pour les films d'animation (54,9 %) que pour les films documentaires (40,0 %), les films de fiction (33,9 %) et les films expérimentaux (23,5 %).

Nombre de réalisateur-trices de courts métrages produits en 2015 ¹

	animation	documentaire	expérimental	fiction	total
homme	32	24	13	158	227
femme	39	16	4	81	140
total réalisateurs	71	40	17	239	367
total films	62	37	15	221	335

¹ Un film peut être réalisé par plusieurs personnes. Le nombre total de réalisateurs est donc différent du nombre total de films.

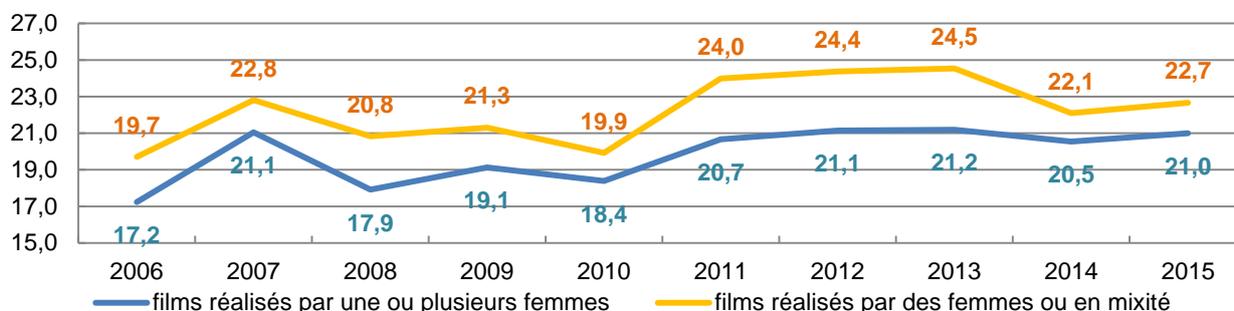
Source : CNC.

B. Nombre de films selon le sexe du réalisateur-trice

Entre 2006 et 2015, 2 539 films de longs métrages sont agréés par le CNC. Plus des trois quarts des films (77,7 %) sont réalisés par des hommes, 19,9 % sont réalisés par des femmes et 2,4 % ont pour coréalisateur-trices des personnes de sexes différents.

La part des films réalisés par des femmes progresse sur la période étudiée. 21,0 % des films agréés en 2015 sont réalisés par des femmes, contre 17,2 % en 2006 (+3,8 points). En incluant les films réalisés en mixités, ces parts sont respectivement de 22,7 % en 2015 et 19,7 % en 2006 (+3,0 points).

Evolution de la part de films réalisés ou coréalisés par des femmes (%)



Source : CNC.

Entre 2006 et 2015, le nombre de films agréés réalisés par des femmes augmente de 80,0 % (passant de 35 à 63 films), tandis que l'augmentation des films réalisés par des hommes est de 42,3 % sur la période. Sur la période c'est 506 films qui ont été réalisés par des femmes et 1 972 films réalisés par des hommes.

Evolution du nombre de films agréés selon le sexe des réalisateur-trices¹

	films d'initiative française			films à majorité étrangère			total films agréés		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2006	30	130	4	5	33	1	35	163	5
2007	43	140	2	5	36	2	48	176	4
2008	36	155	5	7	35	2	43	190	7
2009	35	142	5	9	39		44	181	5
2010	40	159	4	8	50		48	209	4
2011	47	152	7	9	54	2	56	206	9
2012	46	157	6	13	54	3	59	211	9
2013	48	153	7	9	50	2	57	203	9
2014	45	155	3	8	46	1	53	201	4
2015	53	177	4	10	55	1	63	232	5
total	423	1 520	47	83	452	14	506	1 972	61

¹ Un film coréalisé n'est compté qu'une fois. Un film coréalisé par des personnes de sexes différents est qualifié de mixte

Source : CNC.

La part des films réalisés par des femmes est plus importante dans les films d'initiative française que dans les films à majorité étrangère. Entre 2006 et 2015, 21,3 % des films d'initiative française sont réalisés par des femmes contre 15,1 % des coproductions minoritairement françaises.

Répartition des films agréés selon le sexe des réalisateur-trices¹ (%)

	films d'initiative française			films à majorité étrangère			total films agréés		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2006	18,3	79,3	2,4	12,8	84,6	2,6	17,2	80,3	2,5
2007	23,2	75,7	1,1	11,6	83,7	4,7	21,1	77,2	1,8
2008	18,4	79,1	2,6	15,9	79,5	4,5	17,9	79,2	2,9
2009	19,2	78,0	2,7	18,8	81,3	0,0	19,1	78,7	2,2
2010	19,7	78,3	2,0	13,8	86,2	0,0	18,4	80,1	1,5
2011	22,8	73,8	3,4	13,8	83,1	3,1	20,7	76,0	3,3
2012	22,0	75,1	2,9	18,6	77,1	4,3	21,1	75,6	3,2
2013	23,1	73,6	3,4	14,8	82,0	3,3	21,2	75,5	3,3
2014	22,2	76,4	1,5	14,5	83,6	1,8	20,5	77,9	1,6
2015	22,6	75,6	1,7	15,2	83,3	1,5	21,0	77,3	1,7
total	21,3	76,4	2,4	15,1	82,3	2,6	19,9	77,7	2,4

¹ Un film coréalisé n'est compté qu'une fois. Un film coréalisé par des personnes de sexes différents est qualifié de mixte

Source : CNC.

C. Les premiers et deuxièmes films

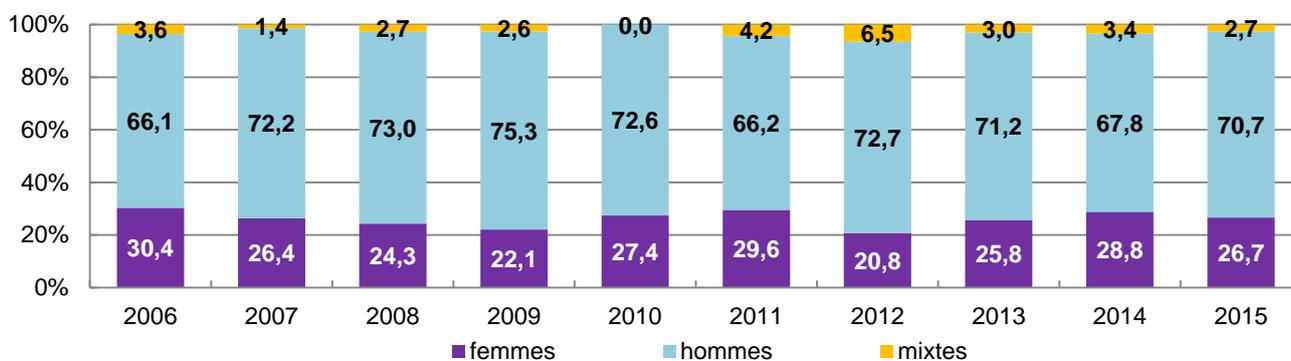
Sur la période 2006-2015, 179 premiers films d'initiative française ont été réalisés par des femmes, soit 26,0 % des premiers films agréés. Sur la période, cette part est comprise entre 20,8 % (en 2012) et 30,4 % (en 2006). Elle atteint 26,7 % en 2015 : sur les 75 premiers films d'initiative française agréés dans l'année, 20 sont réalisés par une ou des femme(s) et 2 sont coréalisés par des réalisateur-trices de sexe différents.

Premiers films d'initiative française selon le sexe des réalisateur-trices

	effectifs				% ensemble des FIF			
	femmes	hommes	mixtes	total	femmes	hommes	mixtes	total
2006	17	37	2	56	56,7	28,5	50,0	34,1
2007	19	52	1	72	44,2	37,1	50,0	38,9
2008	18	54	2	74	50,0	34,8	40,0	37,8
2009	17	58	2	77	48,6	40,8	40,0	42,3
2010	17	45		62	42,5	28,3	0,0	30,5
2011	21	47	3	71	44,7	30,9	42,9	34,5
2012	16	56	5	77	34,8	35,7	83,3	36,8
2013	17	47	2	66	35,4	30,7	28,6	31,7
2014	17	40	2	59	37,8	25,8	66,7	29,1
2015	20	53	2	75	37,7	29,9	50,0	32,1
total	179	489	21	689	42,3	32,2	44,7	34,6

Source : CNC.

Répartition des premiers films d'initiative française selon le sexe des réalisateur-trices (%)



Source : CNC.

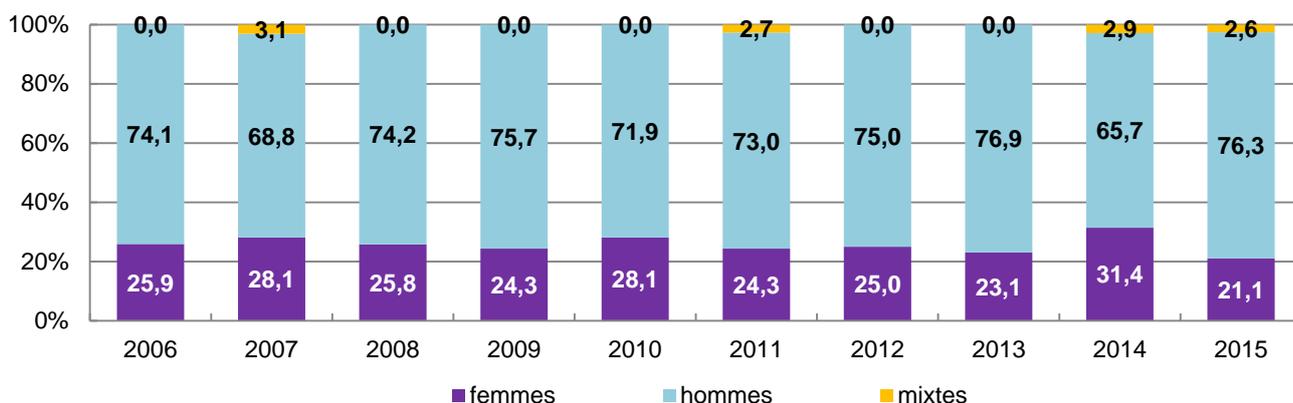
Sur la période d'analyse, 88 deuxièmes films d'initiative française sont réalisés par des femmes, soit 25,6 % des deuxièmes films agréés sur la période. En 2015, sur les 38 deuxièmes films agréés dans l'année, 8 sont réalisés par des femmes (21,1 %).

Deuxième film d'initiative française selon le sexe des réalisateur-trices

	effectifs				% ensemble des FIF			
	femmes	hommes	mixtes	total	femmes	hommes	mixtes	total
2006	7	20		27	23,3	15,4	0,0	16,5
2007	9	22	1	32	20,9	15,7	50,0	17,3
2008	8	23		31	22,2	14,8	0,0	15,8
2009	9	28		37	25,7	19,7	0,0	20,3
2010	9	23		32	22,5	14,5	0,0	15,8
2011	9	27	1	37	19,1	17,8	14,3	18,0
2012	9	27		36	19,6	17,2	0,0	17,2
2013	9	30		39	18,8	19,6	0,0	18,8
2014	11	23	1	35	24,4	14,8	33,3	17,2
2015	8	29	1	38	15,1	16,4	25,0	16,2
total	88	252	4	344	20,8	16,6	8,5	17,3

Source : CNC.

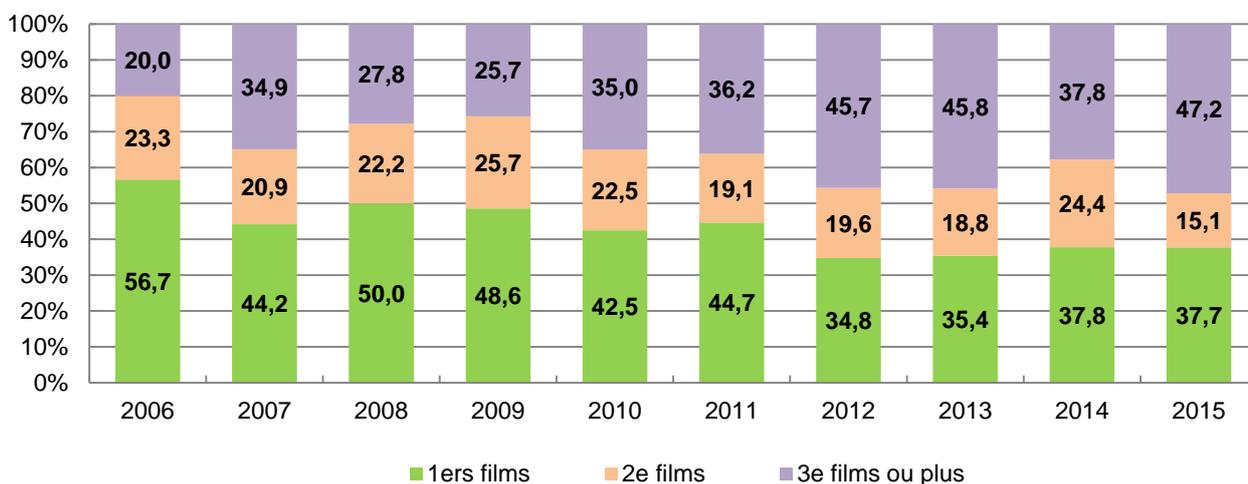
Répartition des deuxièmes films d'initiative française selon le sexe des réalisateur-trices (%)



Source : CNC.

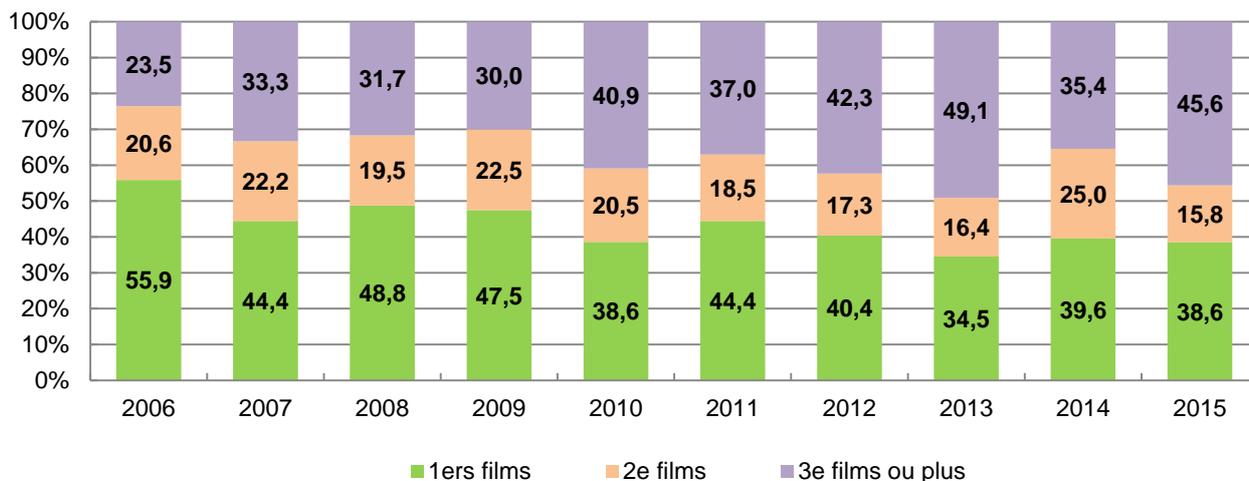
Il est important de souligner que la part des premiers films est plus importante parmi les films réalisés par des femmes (42,3 % sur l'ensemble de la période 2006-2015) que parmi ceux réalisés ou par des hommes (32,2 % sur la même période). Néanmoins, parmi les films réalisés par des femmes, la part des premiers films diminue sur la période : 56,7 % des films de femmes sont des premiers films en 2006, contre 37,7 % en 2015. A l'opposé, les troisièmes films ou plus réalisés par des femmes passent de 20,0 % en 2006 à 47,2 % en 2015, confirmant la consolidation des carrières des réalisatrices ayant réussi à percer dans la profession.

Répartition films d'initiative française réalisés par des femmes (hors films mixtes) selon le rang du film (%)



Source : CNC.

Répartition films d'initiative française réalisés par des femmes ou en mixité selon le rang du film (%)

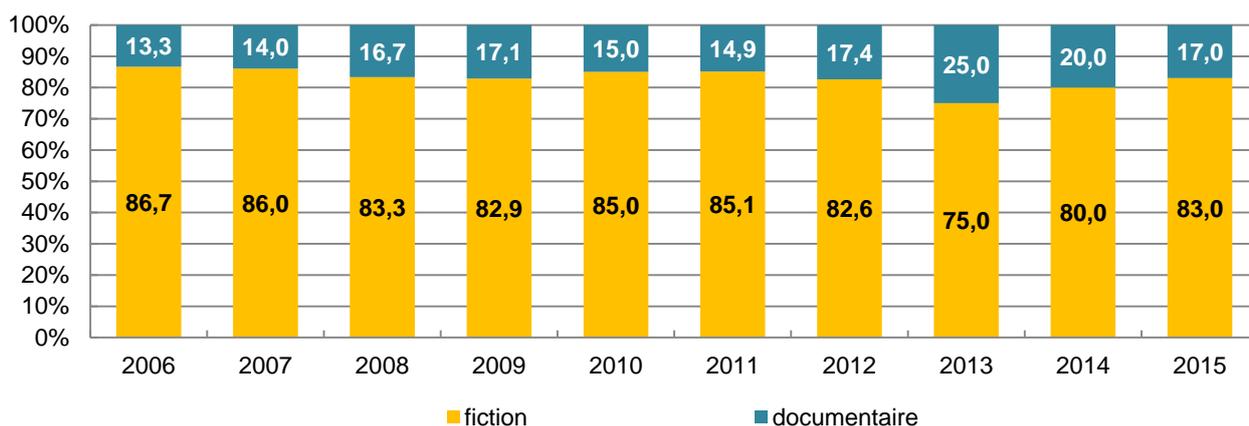


Source : CNC.

D. Les films selon leur genre

En 2015, 83,0 % des films d'initiative française réalisés par des femmes sont des films de fiction (44 films) et 17,0 % sont des films documentaires (9 films). Sur l'ensemble de la période d'étude, les réalisatrices sont quasiment absentes de l'animation. Ainsi, aucun film d'animation n'a été entièrement réalisé par des femmes et seulement deux films mixtes sont agréés en huit ans, *Aya de Yopougon* et *Minuscules*. Il convient de signaler que le nombre de long métrage d'animation est limité à moins d'une dizaine de films par an.

Répartition des films réalisés par des femmes selon le genre (%)



Source : CNC.

Sur l'ensemble de la période, les femmes sont toutefois proportionnellement davantage représentées dans les films documentaires que dans les films de fiction : 23,2 % des documentaires d'initiative française agréés sont réalisé par des femmes, contre 21,6 % des fictions. Sur les trois dernières années, cette surreprésentation a néanmoins tendance à

s'atténuer. Entre 2013 et 2015, la part des femmes dans le documentaire diminue de 33,3 % à 21,4 % tandis que celle dans la fiction progresse de 21,4 % à 23,3 %.

Films d'initiative française selon le genre des films et le sexe des réalisateur-trices

	films de fiction			films documentaires			films d'animation		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2006	26	113	2	4	15	1	-	2	1
2007	37	119	-	6	20	2	-	1	-
2008	30	121	2	6	25	3	-	9	-
2009	29	118	4	6	20	1	-	4	-
2010	34	132	2	6	19	1	-	8	1
2011	40	127	5	7	20	2	-	5	-
2012	38	120	3	8	28	2	-	9	1
2013	36	128	4	12	21	3	-	4	-
2014	36	126	1	9	24	2	-	5	-
2015	44	144	1	9	30	3	-	3	-
total	350	1248	24	73	222	20	-	50	3

Source : CNC.

Répartition des films d'initiative française selon le genre des films et le sexe des réalisateur-trices (%)

films	films de fiction			films documentaires			films d'animation		
	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes	femmes	hommes	mixtes
2006	18,4	80,1	1,4	20,0	75,0	5,0	0,0	66,7	33,3
2007	23,7	76,3	0,0	21,4	71,4	7,1	0,0	100,0	0,0
2008	19,6	79,1	1,3	17,6	73,5	8,8	0,0	100,0	0,0
2009	19,2	78,1	2,6	22,2	74,1	3,7	0,0	100,0	0,0
2010	20,2	78,6	1,2	23,1	73,1	3,8	0,0	88,9	11,1
2011	23,3	73,8	2,9	24,1	69,0	6,9	0,0	100,0	0,0
2012	23,6	74,5	1,9	21,1	73,7	5,3	0,0	90,0	10,0
2013	21,4	76,2	2,4	33,3	58,3	8,3	0,0	100,0	0,0
2014	22,1	77,3	0,6	25,7	68,6	5,7	0,0	100,0	0,0
2015	23,3	76,2	0,5	21,4	71,4	7,1	0,0	100,0	0,0
total	21,6	76,9	1,5	23,2	70,5	6,3	0,0	94,3	5,7

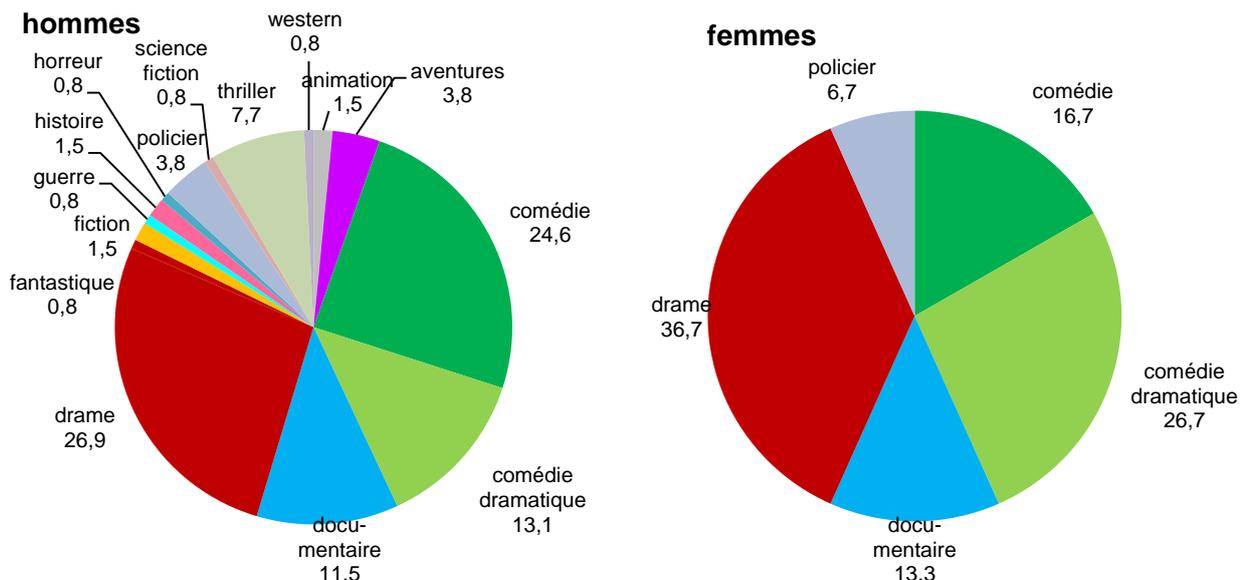
Source : CNC.

D'une manière générale, le genre privilégié dans les films d'initiative française est la comédie (491 films agréés entre 2006 et 2015 soit 24,7 % des films), devant le drame (476 films) et le documentaire (315 films) et la comédie dramatique (306 films). Sur la période, l'addition de ces quatre catégories représente plus des trois quart (79,8 %) des films d'initiative française agréés.

La comparaison des genres des films réalisés par des femmes et de ceux réalisés par des hommes fait apparaître une plus grande diversité dans le cas de ces derniers. Sur l'ensemble de la période 2006-2015, les réalisatrices sont absentes des genres suivants : biopic, film de guerre, film historique, horreur, science-fiction et western. Ces genres représentent néanmoins un nombre très limité de films : pour chacun, moins d'un film par an. En ce qui concerne le genre de l'animation et du film d'aventure, il est par ailleurs nécessaire de souligner que si quelques réalisatrices y sont présentes sur la période (respectivement à hauteur de trois films d'animation et d'un film d'aventure), c'est pour des œuvres réalisées en mixité.

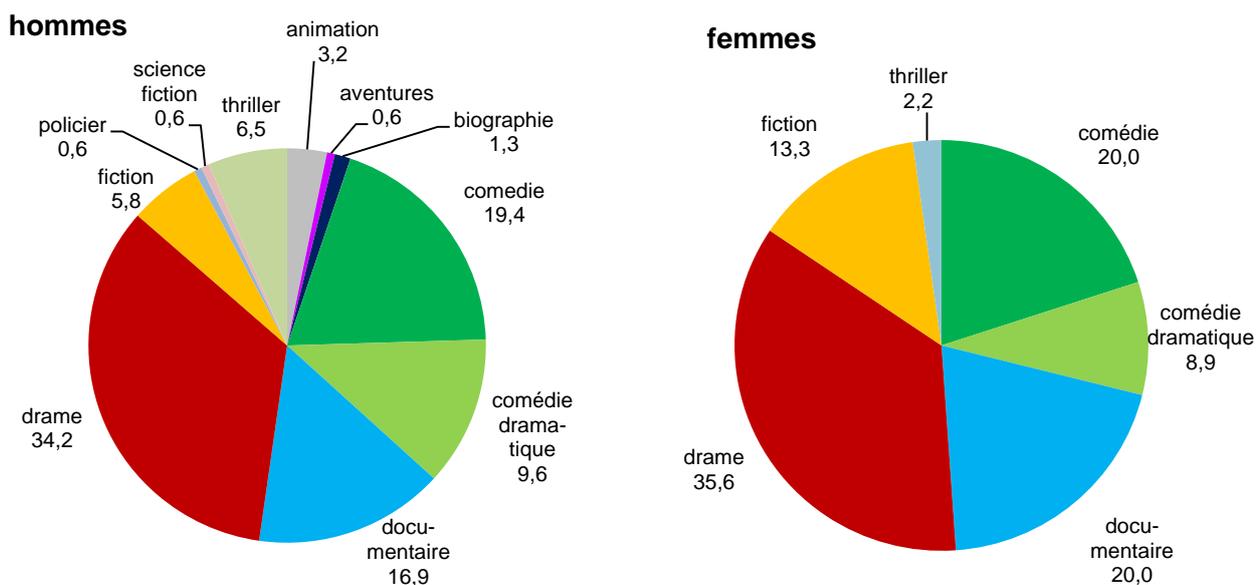
L'information du genre « détaillé » n'étant disponible que pour les films ayant connu une sortie en salles, les évolutions doivent être considérées avec prudence puisque les films les plus récents ne sont pas encore qualifiés et demeurent donc dans la catégorie « fiction ». 40,2 % des films agréés en 2015 étant dans ce cas, c'est donc l'année 2014 qui est retenue pour la comparaison (seulement 7,4 % de fictions non qualifiée). Une comparaison entre 2006 et 2014 fait ainsi apparaître une percée des femmes dans le genre du *thriller* avec *Blind Sun*, de Joyce A. Nashawati.

Répartition des films d'initiatives françaises agréés en 2006 selon le genre du film et le sexe du réalisateur-trice (%)



Source : CNC.

Répartition des films d'initiatives françaises agréés en 2014 selon le genre du film et le sexe du réalisateur-trice (%)



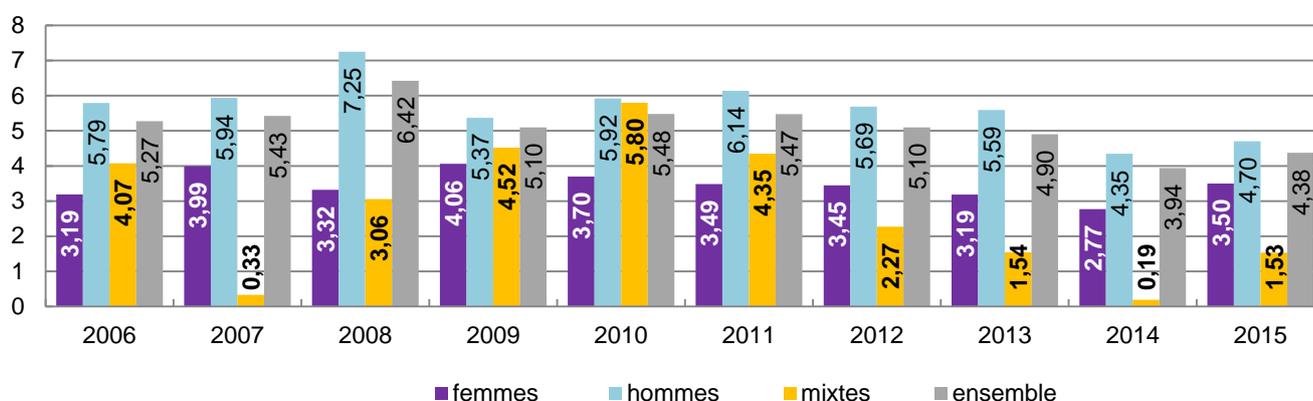
Source : CNC.

E. Les devis des films réalisés par des femmes

Le devis moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est inférieur à celui de l'ensemble des films d'initiative française et à celui des films réalisés par des hommes. Les films réalisés en mixité affichent également un faible devis moyen. En moyenne sur la période 2006-2015, le budget moyen des films réalisés par des femmes est 1,6 fois moins élevé que celui réalisé par des hommes. Cependant, cet écart a tendance à diminuer. En 2006, l'écart des devis entre un film d'initiative française réalisé par une femme et un homme était de 2,6 M€ contre 1,2 M€ en 2015. En dix ans le budget moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes a augmenté de 9,7 % tandis qu'il a baissé de 18,8 % pour les hommes.

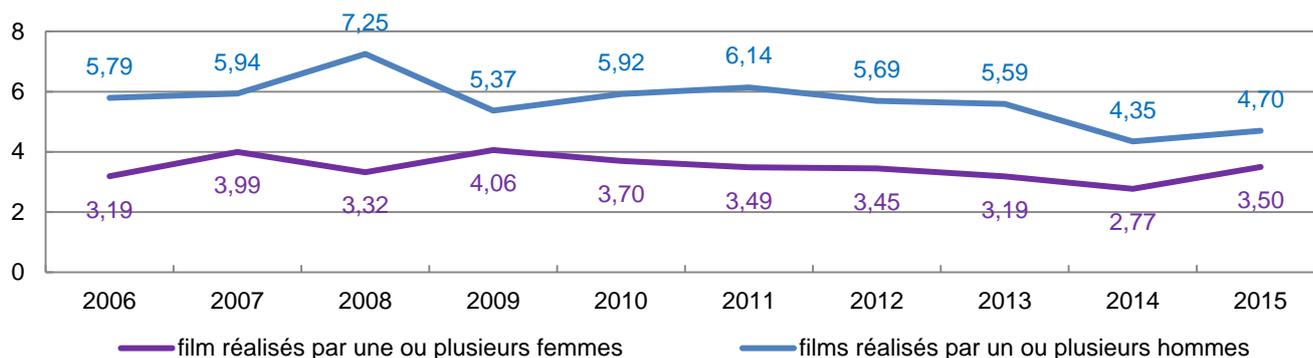
En 2015, le budget moyen des films d'initiative française réalisés par des femmes est de 3,50 M€, contre 4,70 M€ pour les hommes et 1,53 M€ pour les films mixtes.

Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

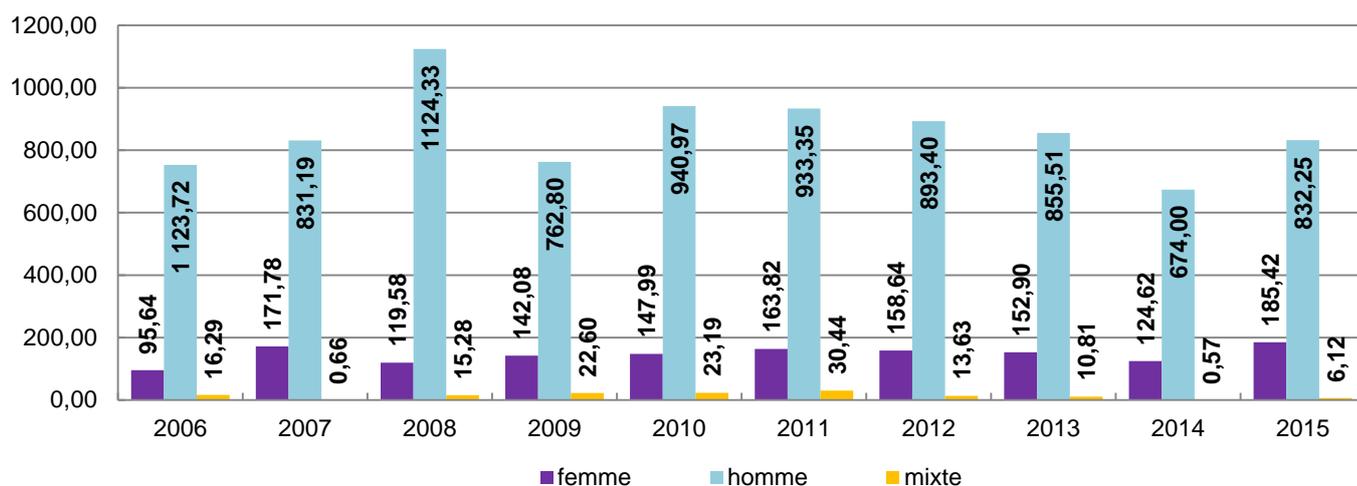
Devis moyen des films d'initiative française (M€)



Source : CNC.

Le devis moyen et le nombre de films d'initiative française réalisés par des femmes sont tous deux inférieurs à ceux des films réalisés par des hommes. Ainsi en 2015 l'investissement dans l'ensemble des films d'initiative française réalisés par des femmes (185,42 M€) est 4,5 fois inférieur à celui dans les films d'initiative française réalisés par des hommes (832,25 M€). Il était 7,9 fois inférieur en 2006 et de 9,4 fois inférieur en 2008.

Investissement dans les films d'initiative française selon le sexe des réalisateur-trices (M€)



Source : CNC.

En 2015, sur les 53 films d'initiative française réalisés par des femmes, 13 ont un budget inférieur à 1 M€ (soit 24,5 %) et 4 ont un budget supérieur à 10 M€ (7,5 %). Pour les hommes, ces parts sont respectivement de 27,7 % et 13,0 %. Un peu moins de la moitié (45,3 %) des films réalisés par des femmes se situent dans la tranche comprise entre 1 M€ et 4 M€.

Films d'initiative française réalisés par des femmes

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
10 M€ et plus	1	2	3	4	2	1	2	2	1	4
de 7 M€ à 10 M€	4	7	3	1	1	3	4	4	2	3
de 4 M€ à 7M€	3	5	5	5	14	14	6	7	8	9
de 1 M€ à 4 M€	15	21	15	20	14	19	18	21	19	24
moins de 1 M€	7	8	10	5	9	10	16	14	15	13
total	30	43	36	35	40	47	46	48	45	53

Source : CNC.

Films d'initiative française réalisés par des hommes

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
10 M€ et plus	22	26	32	21	25	25	30	17	16	23
de 7 M€ à 10 M€	17	14	21	19	23	21	18	25	17	21
de 4 M€ à 7M€	16	24	23	20	31	24	19	20	17	24
de 1 M€ à 4 M€	56	51	46	60	49	49	52	56	64	60
moins de 1 M€	19	25	33	22	31	33	38	35	41	49
total	130	140	155	142	159	152	157	153	155	177

Source : CNC.

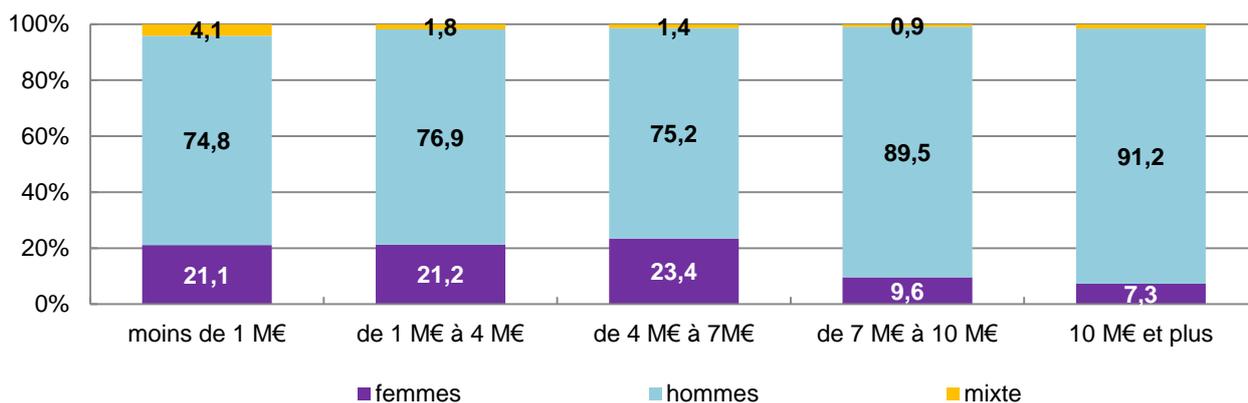
Films d'initiative française réalisés en mixité

tranche devis	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
10 M€ et plus	1	-	-	-	1	2	1	-	-	-
de 7 M€ à 10 M€	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-
de 4 M€ à 7M€	-	-	-	2	1	-	-	1	-	-
de 1 M€ à 4 M€	1	-	3	1	2	2	1	2	-	2
moins de 1 M€	2	2	1	1	-	3	4	4	3	2
total	4	2	5	5	4	7	6	7	3	4

Source : CNC.

Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés entre 2006 et 2015, la part des œuvres réalisées par des femmes est moins importante parmi les films à plus fort budget : les œuvres réalisés par des femmes représentent ainsi seulement 7,3 % des œuvres à plus de 10 M€, contre 21,1 % des films à moins de 1 M€. Il est cependant important de souligner que la tranche qui compte la plus forte part d'œuvres de réalisatrices est celle des devis compris entre 4 € et 7 M€ (23,4 %).

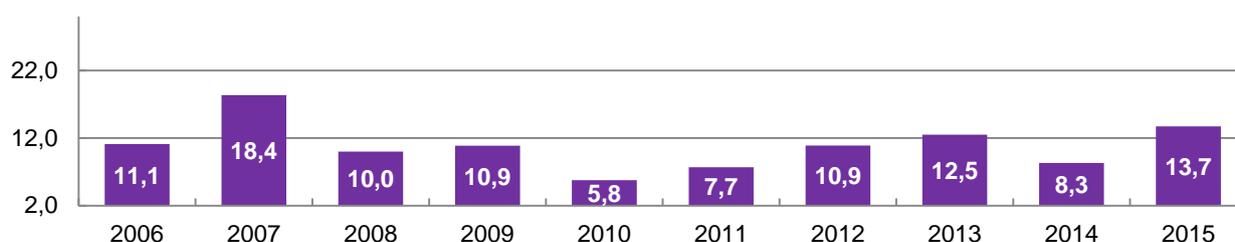
Répartition des films d'initiative française par tranche de devis selon le sexe des réalisateur-trices (cumul 2006-2015) (%)



Source : CNC.

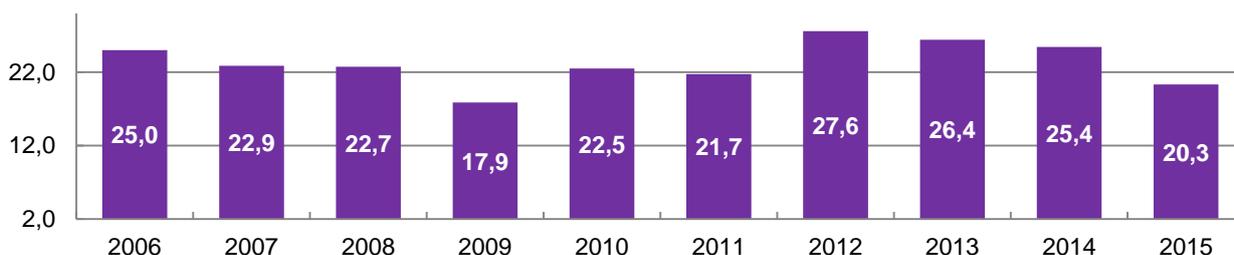
Parmi les films au devis supérieur à 7 M€, la part de ceux réalisés par des femmes s'élève à 13,7 % en 2015 soit 2,6 points de plus qu'en 2006 (11,1 %). La part des réalisatrices dans les films aux budgets les plus modestes (moins de 1 M€) est variable au fil des ans, mais se fixe en 2015 à 20,3 %, soit un niveau inférieur à celui observé au début de la décennie (de 25,0 % en 2006).

Part des réalisatrices dans les films à plus de 7 M€ (%)



Source : CNC.

Part des réalisatrices dans les films à moins de 1 M€ (%)



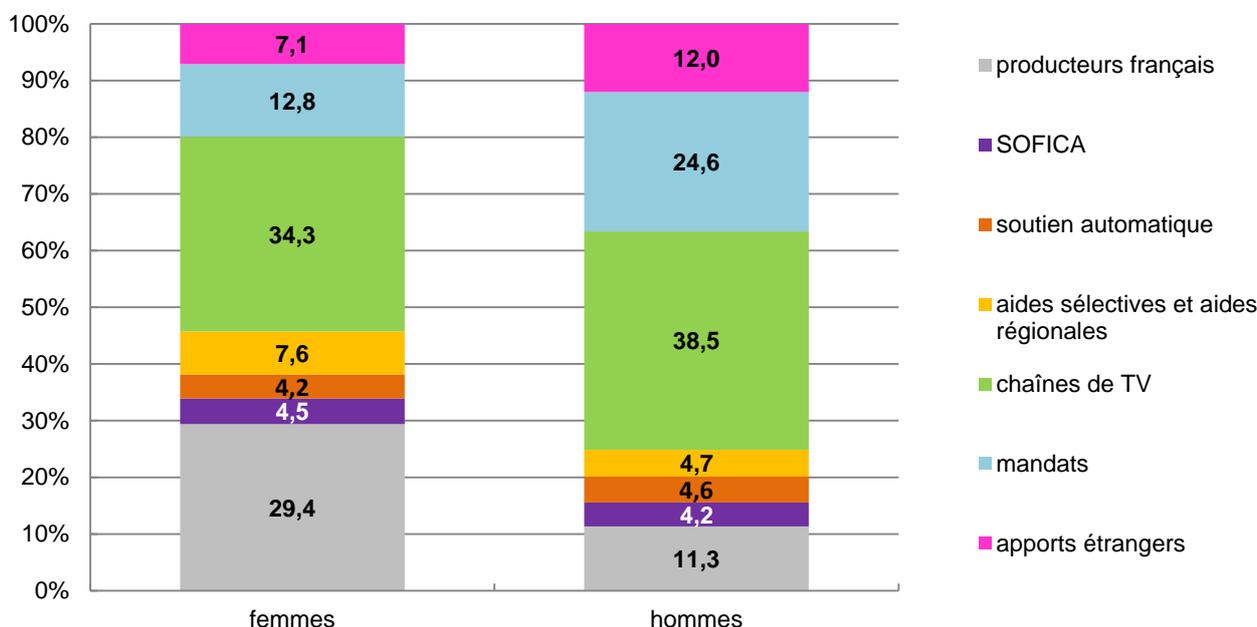
Source : CNC.

F. Les financements des films réalisés par des femmes

Sur l'ensemble des films d'initiative française agréés entre 2006 et 2015, les films réalisés par des femmes affichent des structures de financement assez différentes de ceux réalisés par des hommes. Ainsi, la part des apports des chaînes de télévision y est généralement moindre (34,3 %, contre 38,5 % pour les films réalisés par des hommes), tout comme celle des mandats (12,8 % contre 24,6 %) et celle des apports étrangers (7,1 % contre 12,0 %).

En revanche, les films réalisés par des femmes se financent davantage grâce aux aides sélectives et régionales : ces dernières couvrent 7,6 % de leur budget, contre 4,7 % dans le cas des films réalisés par des hommes. La part du reste à financer à la charge du producteur est également plus importante dans le cas des films réalisés par des femmes (29,4 %) que dans le cas des films réalisés par des hommes (11,3 %).

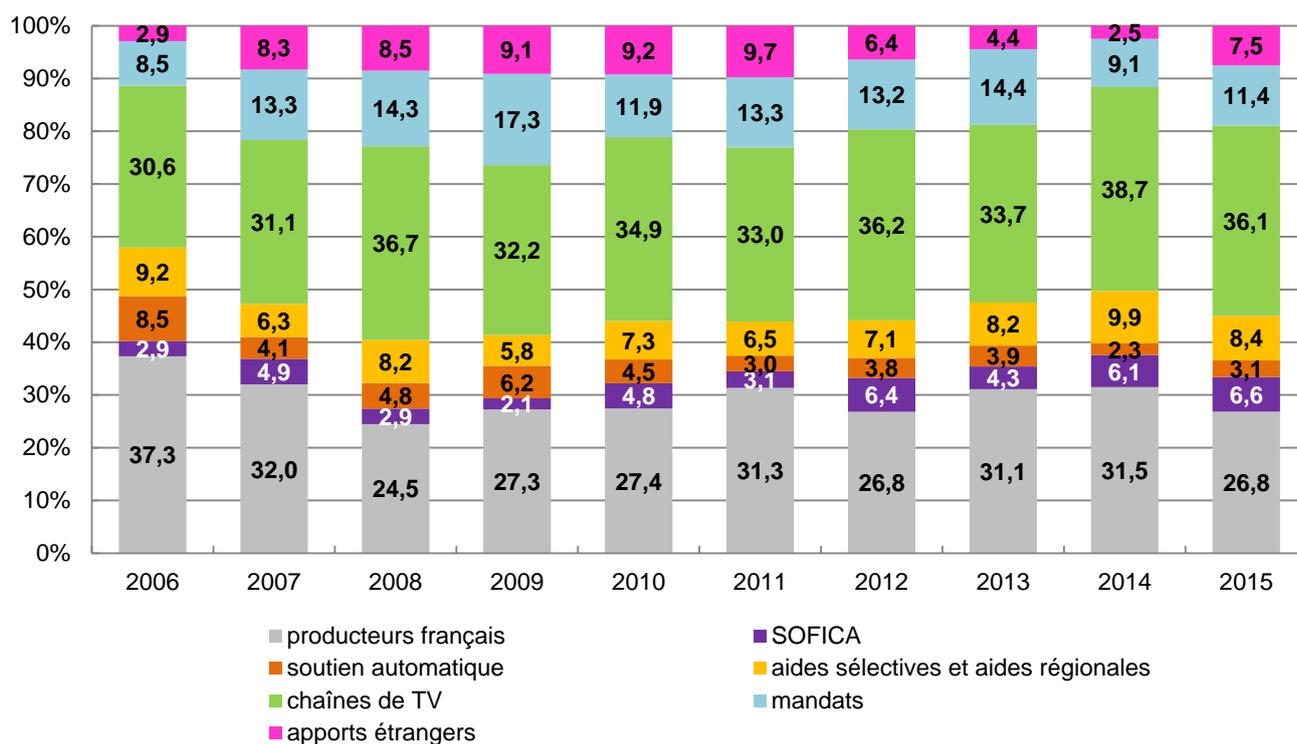
Financement des films d'initiative française selon le sexe du réalisateur-trice (ensemble des films agréés en 2006 et 2015) (%)



Source : CNC.

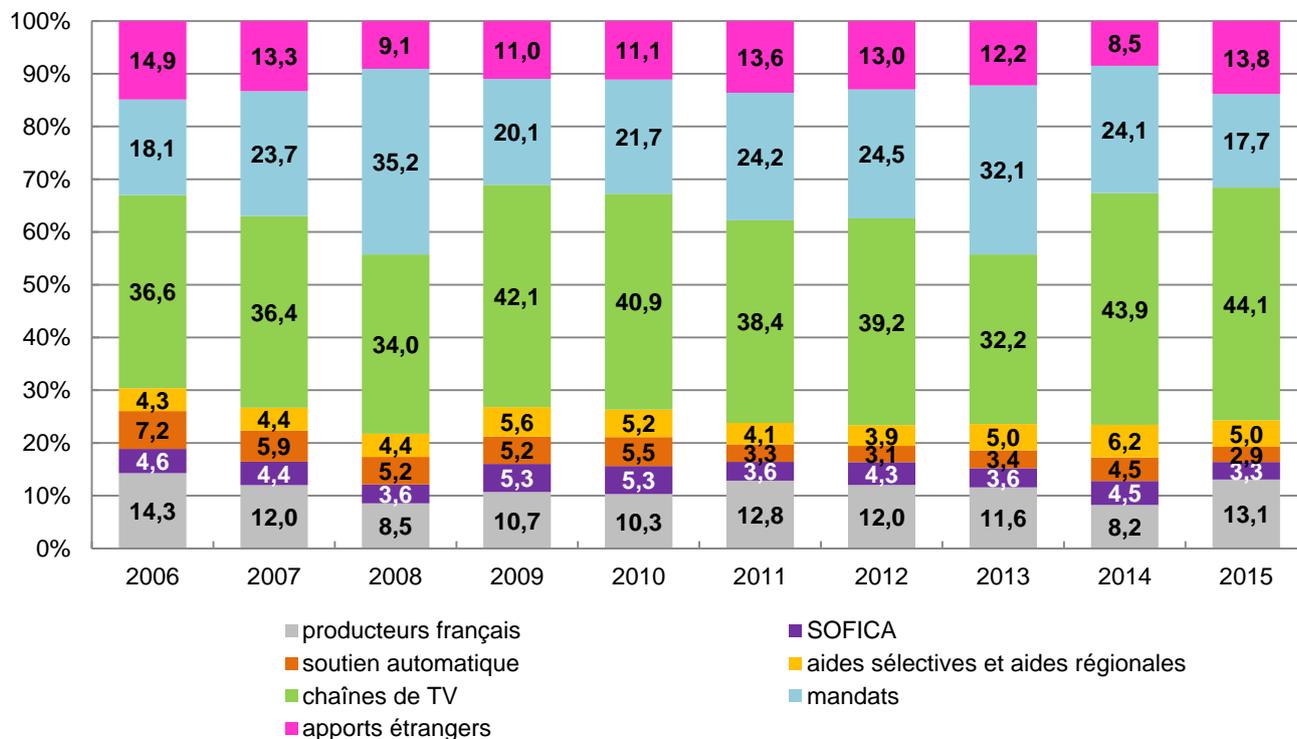
Sur l'ensemble de la période d'étude, apparaît cependant une légère évolution quant à la part relative des sources de financement des films réalisés par des femmes. Ainsi, le poids des apports des chaînes télévisées progresse, de 30,6 % en 2006 à 36,1 % en 2015. Celui des SOFICA augmente également, passant de 2,9 % en 2006 à 6,6 % en 2015. En revanche, la part des apports producteur diminue à 26,8 % en 2015 (37,3 % en 2006), tout comme, dans une moindre mesure, le soutien automatique du CNC (-5,4 points sur la période).

Evolution du financement des films d'initiative française réalisés par des femmes (%)



Source : CNC.

Evolution du financement des films d'initiative française réalisés par des hommes (%)



Source : CNC.

G. Une nouvelle génération de réalisatrices

Depuis dix ans, une nouvelle génération de réalisatrices de long métrage semble avoir émergé. Elles sont significativement plus nombreuses à réaliser des films. Ainsi, en 2015, 70 femmes figurent parmi les réalisateur-trices des 300 films agréés contre 41 femmes en 2006 parmi les 203 films agréés cette année-là. En une décennie le nombre de réalisatrices augmente de 70,7 % alors que le nombre de films produits progresse lui de 47,8 % sur la même période. En 2015, sept réalisatrices sont les auteures de films dont le budget dépasse les 7 M€. S'il s'agit pour la majorité de réalisatrices expérimentées (Danièle Thompson, Alexandra Leclère, Nicole Garcia et Rebecca Zlotowski), deux réalisatrices dont c'est le premier film figurent également dans cette liste : Marilou Berry (*Joséphine s'arrondit*, à 10,80 M€) et Stephanie Di Giusto (*la Danseuse*, 7,88 M€). En 2006, toutes les réalisatrices ayant participé à des films au budget supérieur à 7 M€ avaient déjà au moins un film à leur actif. A l'autre extrémité du spectre, 20 réalisatrices sont les auteurs des 18 films avec des devis inférieurs à 1 M€ en 2015. Elles étaient 9 réalisatrices (pour 9 films) dans ce cas en 2006.

Films agréés en 2015 réalisés par des femmes ou en mixité

titre	réalisateur-trice	rang	devis (M€)
<i>Cézanne et moi</i>	Danièle Thompson	3 ou +	11,29
<i>Joséphine s'arrondit</i>	Marilou Berry	1	10,80
<i>le Grand partage</i>	Alexandra Leclere	3 ou +	10,70
<i>Mal de pierres</i>	Nicole Garcia	3 ou +	10,30
<i>RZ 3</i>	Rebecca Zlotowski	3 ou +	8,00
<i>la Danseuse</i>	Stephanie Di Giusto	1	7,89
<i>le Voyage de Fanny</i>	Lola Doillon	3 ou +	7,30
<i>Demain et tous les autres jours</i>	Noemie Lvovsky	3 ou +	6,93
<i>Marguerite & julien</i>	Valerie Donzelli	3 ou +	6,83
<i>Réparer les vivants</i>	Katell Quillevere	3 ou +	6,53
<i>les Innocentes</i>	Anne Fontaine	3 ou +	6,25
<i>la Fille de Brest</i>	Emmanuelle Bercot	3 ou +	5,60
<i>M</i>	Sara forestier	1	5,42
<i>La Dernière leçon</i>	Pouzadoux Pascale	3 ou +	5,35
<i>Le Secret des banquises</i>	Madinier marie	1	4,87
<i>Primaire</i>	Helene angel	3 ou +	4,69
<i>Victoria</i>	Justine triet	2	3,99
<i>Connasse, princesse des cœurs</i>	Noemie Saglio / Eloise Lang	2 / 1	3,99
<i>Polina</i>	Valerie Muller / Angelin Preljocaj	2 / 1	3,99
<i>Un début prometteur</i>	Emma Luchini	2	3,98
<i>Voir du pays</i>	Muriel Coulin / Delphine Coulin	2 / 2	3,98
<i>Arrête ton cinéma !</i>	Diane Kurys	3 ou +	3,86
<i>Grave</i>	Julie Ducournau	1	3,48
<i>Cigarettes et chocolat chaud</i>	Sophie Reine	1	3,27
<i>l'Avenir</i>	Mia Hansen-love	3 ou +	3,23
<i>Jamais contente</i>	Emilie Deleuze	3 ou +	3,11
<i>Faut pas lui dire</i>	Solange Cicurel	1	2,76
<i>Taularde</i>	Audrey Estrougo	3 ou +	2,71
<i>le Cœur régulier</i>	Vanja D'alcantara	2	2,50
<i>Divines</i>	Uda Benyamina	2	2,44
<i>Un jour mon prince</i>	Flavia Coste	1	2,29
<i>Amoureux solitaires</i>	Sylvie Verheyde	3 ou +	2,26
<i>Stan</i>	Magaly Richard-Serrano	2	2,22
<i>Fleur de tonnerre</i>	Stephanie Pillonca-Kervern	1	2,12
<i>Paris pieds nus</i>	Dominique Abel / Fiona Gordon	3 ou + / 3 ou +	2,09

titre	réalisateur-trice	rang	devis (M€)
<i>Corniche Kennedy</i>	Dominique Cabrera	3 ou +	2,03
<i>la Prunelle de mes yeux</i>	Axelle Ropert	3 ou +	1,86
<i>Sky</i>	Fabienne Berthaud	3 ou +	1,86
<i>l'Age d'or</i>	Emanuela Piovano	3 ou +	1,78
<i>Gorge cœur ventre</i>	Maud Alpi	1	1,65
<i>la Mer morte</i>	Hagar Ben-Asher	2	1,65
<i>l'Indomptée</i>	Caroline Deruas	1	1,64
<i>l'Effet aquatique</i>	Solveig Anspach	3 ou +	1,53
<i>Clair-obscur</i>	Ustaoglu Yesim	3 ou +	1,29
<i>Demain</i>	Melanie Laurent / Cyril Dion	3 ou + / 1	1,26
<i>D'une pierre deux coups</i>	Deliba Fejria	1	1,22
<i>Pris de court</i>	Emmanuelle Cuau	3 ou +	1,17
<i>De sas en sas</i>	Rachida Brakni	1	1,13
<i>3000 nuits</i>	Mai Masri	3 ou +	1,06
<i>le Fils de Sofia</i>	Elina Psikou	2	0,98
<i>Crache cœur</i>	Julia Kowalski	1	0,96
<i>A mon âge je me cache encore pour fumer</i>	Rayhana Obermeyer	1	0,91
<i>Wolf and Sheep</i>	Shahrbanoo Sadt	2	0,83
<i>Walden</i>	Bojena Horackova	3 ou +	0,70
<i>Et les mistrales gagnants...</i>	Anne-dauphine Julliand	1	0,68
<i>Ecos de Jerico</i>	Catalina Mesa	1	0,64
<i>Mon maitre d'écolé</i>	Emilie Therond	1	0,63
<i>l'Enfance d'un maitre</i>	Jeanne Mascolo De Filippis / Bruno Vienne	1 / 1	0,51
<i>Dormez petites merveilles, il fera jour demain</i>	Rossella Schillaci	1	0,48
<i>Un village de Calabre</i>	Catherine Catella / Shu Aiello	2 / 1	0,38
<i>Cendres</i>	Idrissa Guiro / Melanie Pavy	1 / 1	0,35
<i>Little go girls</i>	Eliane De Latour	3 ou +	0,26
<i>El Dorado - la Rinconada</i>	Salome Lamas	2	0,23
<i>Femmes en cuisine(s)</i>	Verane Frediani	1	0,20
<i>Une histoire banale</i>	Audrey Estrougo	3 ou +	0,12
<i>la Cité muette</i>	Sabrina Van Tassel	1	0,09
<i>New Territories</i>	Fabianny Deschamps	1	0,05
<i>East Punk Memories</i>	Lucile Chaufour	2	0,05

Source : CNC.

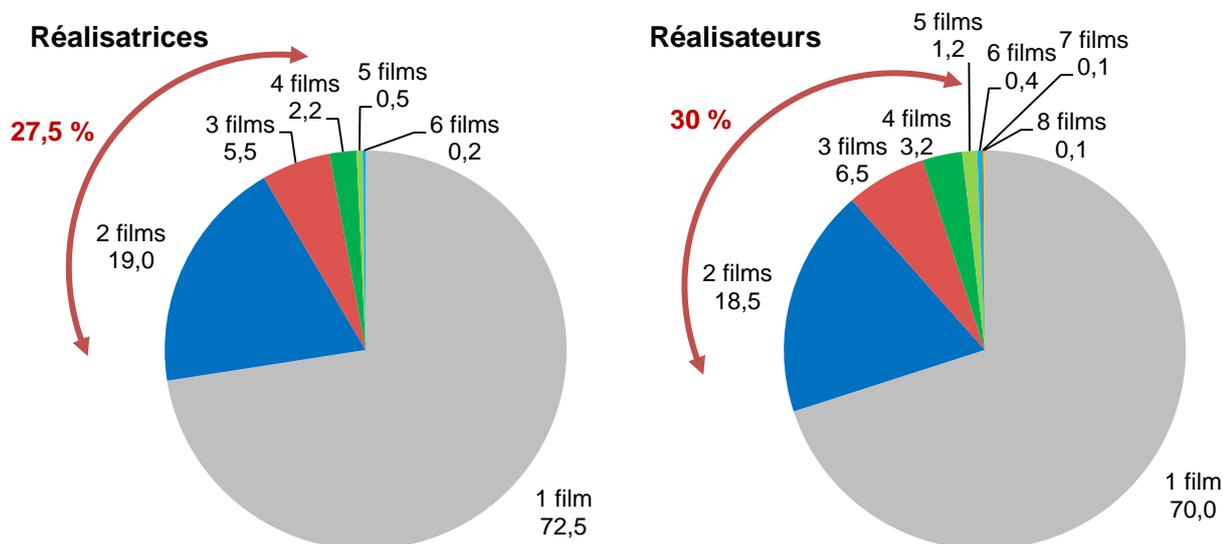
Films agréés en 2006 réalisés par des femmes ou en mixité

titre	réalisateur-trice	rang	devis (M€)
<i>le Prix A Payer</i>	Alexandra Leclere	2	12,15
<i>Paris Je T'aime</i>	Olivier Assayas / Frédéric Auburtin / Sylvain Chomet / Ethan Coen / Joel Coen / Wes Craven / Alfonso Cuarón / Gérard Depardieu / Christopher Doyle (II) / Richard LaGravenese / Vincenzo Natali / Alexander Payne / Bruno Podalydès / Walter Salles / Oliver Schmitz / Nobuhiro Suwa / Tom Tykwer / Gus Van Sant / Gurinder Chadha / Isabel Coixet / Daniela Thomas / Raphaël Nadjari	3 ou+	11,38
<i>Danse avec lui</i>	Valerie Guignabodet	3 ou+	8,88
<i>Leçon de choses</i>	Francesca Archibugi	3 ou+	7,60
<i>la Disparue de Deauville</i>	Sophie Marceau	2	7,54
<i>Un château en Espagne</i>	Isabelle Doval	2	7,49
<i>Une vieille maitresse</i>	Catherine Breillat	3 ou+	7,22
<i>la Tête de maman (la)</i>	Carine Tardieu	1	6,77
<i>Faut que ça danse !</i>	Noemie Lvovsky	3 ou+	5,33
<i>Actrices</i>	Valeria Bruni Tedeschi	2	4,25
<i>Darling</i>	Christine Carriere	3 ou+	3,94
<i>Ceux qui restent</i>	Anne Le Ny	1	3,93
<i>Peur(s) du noir</i>	Blutch, Charles Burns, Marie Caillou, Pierre Di Sciullo, Lorenzo Mattoti, Richard McGuire.	1	3,84
<i>Si le vent soulève les sables</i>	Marion Hansel	3 ou+	3,68
<i>le Gusta el chile ?</i>	Dolores Payas	2	3,28
<i>Je déteste les enfants des autres</i>	Anne Fassio	1	2,95
<i>Dans les cordes</i>	Magaly Richard-serrano	1	2,54
<i>la Capture</i>	carole Laure	3 ou+	2,21
<i>Regarde-moi</i>	Audrey Estrougo	1	2,16
<i>Boxes</i>	Jane Birkin	1	2,09
<i>Naissance des pieuvres</i>	Celine Sciamma	1	2,00
<i>Pas douce</i>	Jeanne Waltz	2	1,83
<i>Tout est pardonne</i>	Mia Hansen-love	1	1,64
<i>Un roman policier</i>	Duvivier stephanie	1	1,56
<i>Coupable</i>	laetitia Masson	3 ou+	1,48
<i>Ou avais-je la tête ?</i>	Nathalie Donnini	1	1,48
<i>Je suis de Titov Veles</i>	Teona Strugar mitevska	2	1,33
<i>Caramel</i>	Nadine Labaki	1	1,30
<i>Et toi t'es sur qui ?</i>	Lola Doillon	1	1,26
<i>l'Homme qui marche</i>	Aurelia Georges	1	1,16
<i>les Méduses</i>	Shira Geffen / Etgar Keret	1	1,14
<i>Cavaliers seuls</i>	Delphine Gleize / Jean Rochefort	3 ou+	0,95
<i>Pardonnez-moi</i>	Maïwenn Le Besco	1	0,90
<i>Les 16 de basse-pointe</i>	Camille Mauduech	1	0,86
<i>Requiem pour Billy the kid</i>	Anne Feinsilber	1	0,73
<i>A l'est de moi</i>	Horackova Bojena	2	0,66
<i>Charly</i>	Isild Le Besco	2	0,57
<i>le Plafond de verre</i>	Yamina Benguigui	3 ou+	0,56
<i>le Pays à l'envers</i>	Sylvaine Dampierre	1	0,40
<i>Un beau matin</i>	Charlotte Lowe / David Lowe	1	0,13

Source : CNC.

Sur la période 2006-2015, 415 réalisatrices ont produits des films. 114 d'entre elles (27,5 %) en ont réalisé plusieurs. Sur la même période, la part des hommes ayant réalisés plusieurs films n'est que légèrement plus élevée (30,0 %).

Répartition des réalisateur-trices selon le nombre de films sur la période 2006-2015 (%)



Source : CNC.

Sur la période 2006-2015, douze réalisatrices ont au moins 4 films à leur actif. Sept de ces réalisatrices les plus prolifiques ont réalisé leur premier film au cours de la dernière décennie. Parmi les réalisatrices ayant réalisé au moins 3 films en dix ans, c'est au cours des années 2006 avec 8 réalisatrices (Mia Hansen-love, Audrey Estrougo, Isild Le Besco, Maïwenn Le Besco, Anne Le Ny, Lola Doillon, Camille Mauduech et Céline Sciamma) et 2009 avec 4 réalisatrices (Valérie Donzelli, Katell Quillevere, Axelle Ropert et Rebecca Zlotowski) qu'ont émergé une nouvelle génération de réalisatrices qui se sont révélés particulièrement actives sur la période.

Les 35 réalisatrices ayant réalisé au moins trois films sur la période 2006-2015

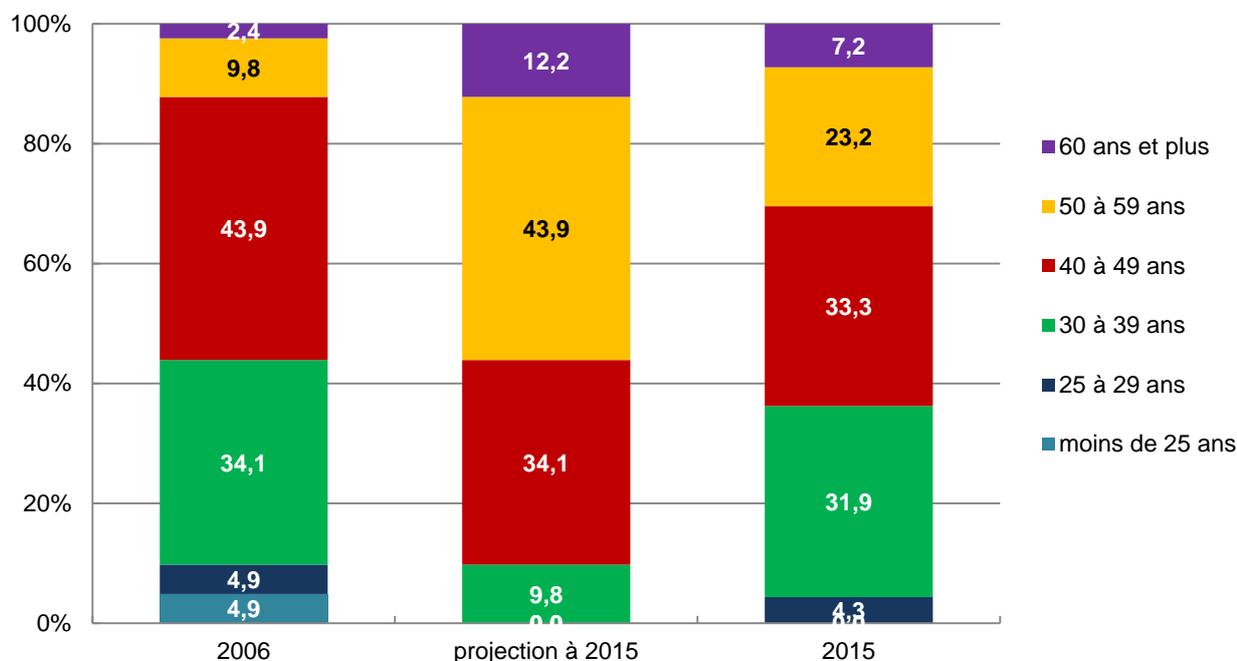
nom	nombre de films	date de leur premier film
Anne Fontaine	6	1992
Julie Delpy	5	2007
Mia Hansen-Love	5	2006
Solveig Anspach	4	1998
Emmanuelle Bercot	4	2004
Valérie Donzelli	4	2009
Audrey Estrougo	4	2006
Lea Fazer	4	2003
Isild Le Besco	4	2006
Maïwenn Le Besco	4	2006
Anne Le Ny	4	2006
Claire Simon	4	1995
Aida Begic	3	2008
Catherine Corsini	3	1986
Claire Denis	3	1987
Lola Doillon	3	2006
Nicole Garcia	3	1989
Fiona Gordon	3	2007

nom	nombre de films	date de leur premier film
Marion Hansel	3	1985
Diane Kurys	3	1982
Mélanie Laurent	3	2010
Alexandra Leclere	3	2004
Sophie Letourneur	3	2008
Noémie Lvovsky	3	1993
Camille Mauduech	3	2006
Ursula Meier	3	2007
Marie-Castille Mention Schaar	3	2010
Pascale Pouzadoux	3	2002
Katell Quillevere	3	2009
Axelle Ropert	3	2009
Céline Sciamma	3	2006
Danièle Thompson	3	1999
Yesim Ustaoglu	3	2003
Sylvie Verheyde	3	1997
Rebecca Zlotowski	3	2009

Source : CNC. ■ Génération 2009 ■ Génération 2006

En 2006 comme en 2015, environ un tiers de réalisatrices sont âgées de 30 à 39 ans (34,1 % en 2006, 31,9 % en 2015). Cette stabilité témoigne du renouvellement des réalisatrices et de la pérennisation de l'activité de certaines d'entre elles. En effet, à population constante de réalisatrices, le vieillissement naturel aurait conduit la génération de 2006 - composée à 43,9 % des réalisatrices de moins de 40 ans - à ce qu'elles ne soient plus que 9,8 % de cette tranche d'âge en 2015. Or, en 2015, 36,2 % des réalisatrices de films ont moins de 40 ans, illustrant ce phénomène de renouvellement.

Répartition des réalisatrices par tranche d'âge (%)



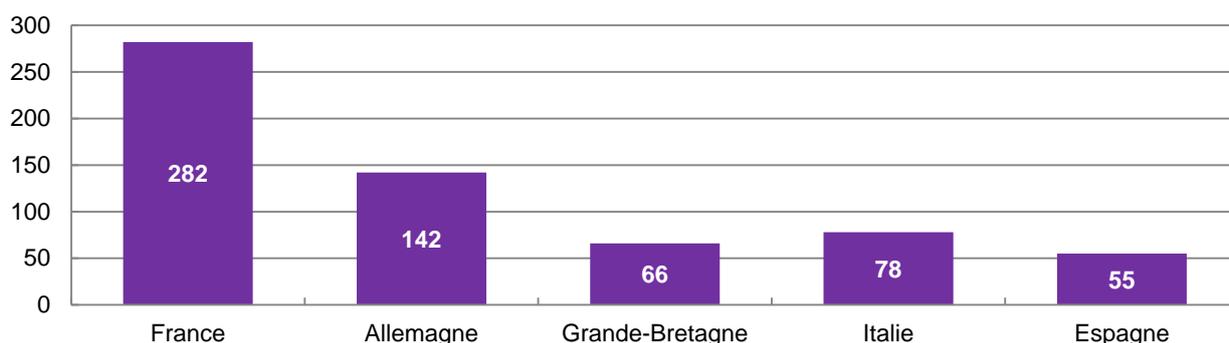
Note : les dates de naissance d'une des 70 réalisatrices de 2015 est inconnue. Cette réalisatrice est donc exclue du calcul de la répartition ci-dessus.

Source : CNC

H. Quelques éléments de comparaison européenne

Selon les données de l'observatoire européen de l'audiovisuel (base Lumière), 282 films français réalisés ou coréalisés par des femmes sont sortis en France entre 2011 et 2015, contre 142 films allemands en Allemagne, 66 films britanniques en Grande Bretagne, 78 films italiens en Italie, et 55 films espagnols en Espagne. Au cours des cinq dernières années, le nombre de films français réalisés par des femmes représentent 45,3 % de l'ensemble des films nationaux réalisés par des femmes dans chacun des cinq principaux pays européens. La part des films allemands est de 22,8 %, celle des films britanniques de 10,6 %, celle des films italiens de 12,5 % et celle des films espagnols de 8,8 %.

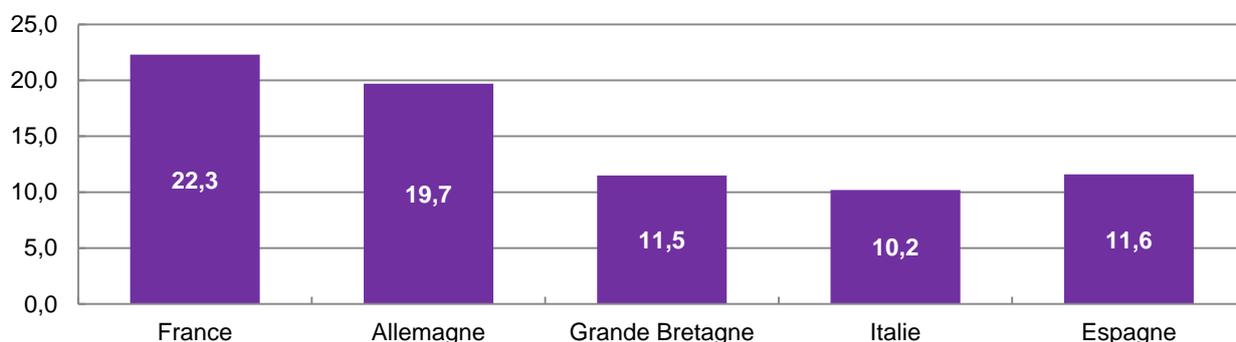
Nombre de films réalisés par des femmes sortis en salles sur la période 2011-2015



Source : Observatoire Européen de l'audiovisuel (base Lumière)

La part des films réalisés par des femmes parmi les films nationaux sortis en salles est également bien supérieure en France que dans les autres grands pays européens. Ainsi, 22,3 % des films français sortis en France sortis entre 2011 et 2015 sont réalisés ou coréalisés par des femmes, contre 19,7 % des films allemands, 11,5 % des films britanniques, 10,2 % des films italiens et 11,6 % des films espagnols.

Part des films réalisés par des femmes parmi les titres sortis en salles sur la période 2011-2015 (%)



Source : Observatoire Européen de l'audiovisuel (base Lumière)

III. Les entrées des films réalisés par des femmes

Remarques méthodologiques

Les informations de cette partie proviennent des bases de données du CNC. Les films étudiés sont les films agréés entre 2006 et 2015 et sortis en salles. Lorsqu'un film est coréalisé par des personnes de sexes différents, il est qualifié de mixte dans le chapitre. Les entrées sont comptabilisées jusqu'à fin 2015.

A. Les entrées en salles des films agréés entre 2006 et 2015

a. Nombre de films agréés sortis en salles

Parmi les films agréés entre 2006 et 2015, tous ne sont pas sortis en salles au 31 décembre 2015. Au total, 2 110 films ont été diffusés en salles, soit 83,1 % des films agréés sur la période. Ce taux est de 83,4 % pour les films réalisés par des femmes, 83,0 % des films réalisés par des hommes et 85,2 % des films mixtes. Seuls 69 des 300 films agréés de 2015 sont sortis en salles dans l'année, soit moins d'un quart d'entre eux (23,0 %). Pour cette raison, les résultats portants sur l'année d'agrément 2015 sont à considérer avec la plus grande prudence.

Nombre de films agréés sortis en salle selon le sexe des réalisateur-trices

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2006	33	154	5	192
2007	47	159	3	209
2008	41	178	7	226
2009	42	172	5	219
2010	48	198	4	250
2011	55	193	6	254
2012	54	197	8	259
2013	50	176	9	235
2014	39	155	3	197
2015	13	54	2	69
total	422	1636	52	2 110

Source : CNC.

b. Nombre de films sortis en salles et recommandés arts et essai

Parmi les 2 110 films agréés entre 2006 et 2015 et sortis en salles, 1 324 sont classés art et essai (62,7 %). 22,6 % d'entre eux sont des films réalisés par des femmes.

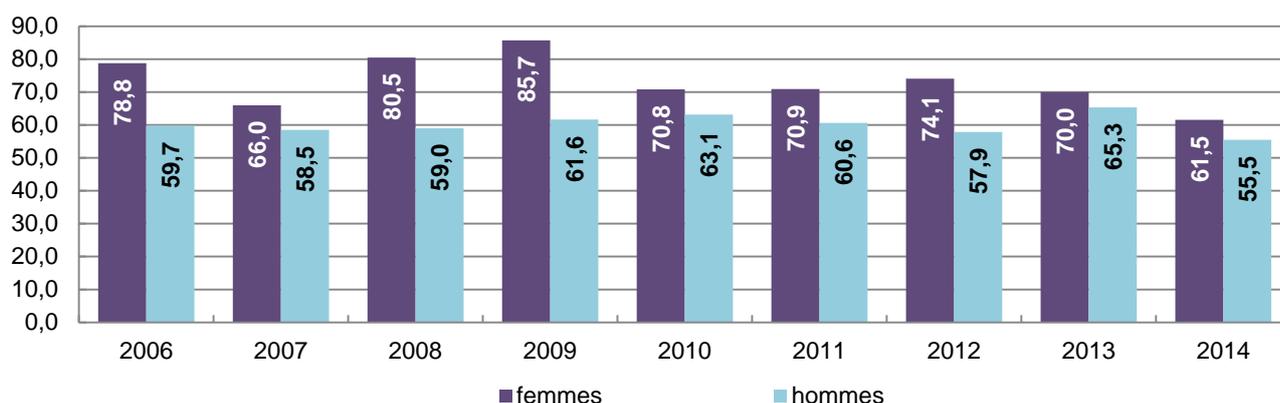
Nombre de films recommandés art et essai selon le sexe des réalisateur-trices

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2006	26	92	5	123
2007	31	93	3	127
2008	33	105	6	144
2009	36	106	4	146
2010	34	125	4	163
2011	39	117	4	160
2012	40	114	7	161
2013	35	115	7	157
2014	24	86	2	112
2015	3	26	2	31
total	301	979	44	1 324

Source : CNC.

La part des films recommandés est plus importante parmi les films réalisés par des femmes que parmi les films réalisés par des hommes. Sur l'ensemble de la période, 71,3 % des films agréés réalisés par des femmes et sortis en salles sont recommandés art et essai, contre 59,8 % pour les hommes. Cet écart a cependant tendance à se réduire, de +19,0 points en 2006 à +6,1 points en 2014. Pour rappel, les données relatives à l'année d'agrément 2015 sont à considérer avec la plus grande prudence compte tenu du faible nombre de films considérés (69 films).

Part des films recommandés art et essai selon le sexe des réalisateur-trices (%)



Source : CNC.

c. Entrées des films agréés sortis en salles

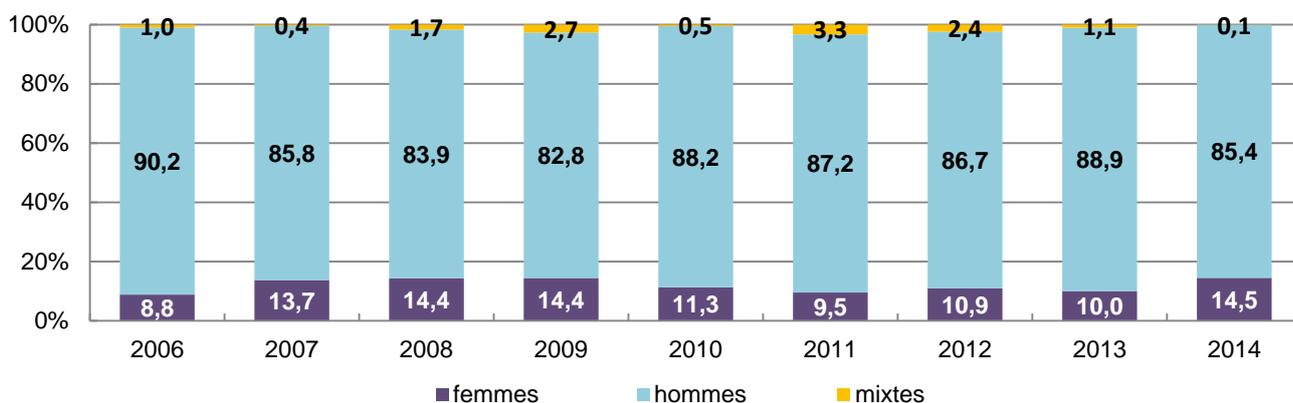
Les 2 110 films agréés entre 2006 et 2015 et sortis en salles cumulent 659,0 millions d'entrées au 31 décembre 2015. 11,9 % des entrées des films agréés concernent des films réalisés par des femmes. Sur la période, la part des entrées des films réalisés par des femmes varie en fonction des années, mais est située entre 8,8 % pour les films agréés en 2006 et 14,5 % pour les films agréés en 2014.

Entrées des films agréés selon le sexe des réalisateur-trices (millions)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2006	5,5	56,3	0,6	62,4
2007	10,0	62,8	0,3	73,1
2008	11,7	68,0	1,4	81,0
2009	8,6	49,6	1,6	59,8
2010	9,6	75,2	0,4	85,3
2011	8,6	78,6	3,0	90,2
2012	7,2	57,0	1,6	65,7
2013	7,7	68,5	0,8	77,0
2014	7,2	42,4	0,0	49,6
2015	2,2	12,3	0,2	14,8
total	78,3	570,6	10,0	659,0

Source : CNC.

Répartition des entrées des films agréés sortis en salle selon le sexe des réalisateur-trices (%)



Source : CNC.

d. Moyenne d'entrées par film agréé sorti en salles

Les films réalisés par des femmes réalisent en moyenne moins d'entrées en salles que les films réalisés par des hommes. Sur l'ensemble des films agréés entre 2006 et 2015 et sortis en salles, le nombre moyen d'entrées par film s'élève à 186 000 pour les films réalisés par des femmes et 349 000 pour les films réalisés par des hommes.

Entre 2006 et 2015, le nombre moyen d'entrées par film diminue de 34,4 %. Cette baisse est cependant largement plus importante pour les films réalisés par des hommes (-37,5 %) que pour ceux réalisés par des femmes (-0,4 %).

Entrées moyennes par film d'initiative française selon le sexe du réalisateur-trice (milliers)

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2006	167	365	125	325
2007	214	395	103	350
2008	285	382	199	359
2009	206	288	328	273
2010	201	380	106	341
2011	156	407	496	355
2012	133	289	197	254
2013	155	389	90	328
2014	185	274	10	252
2015	166	229	124	214
total	186	349	193	312

Source : CNC.

e. Moyenne d'établissements en première semaine

Le niveau d'entrées en salles des films réalisés par des femmes inférieur à celui des films réalisés par des hommes est à mettre en regard avec leurs combinaisons de sorties. En effet, sur la période 2006-2015, les films réalisés par des femmes sortent en moyenne dans 30 % d'établissements de moins que les films réalisés par des hommes. Sur l'ensemble des films agréés entre 2006 et 2015 et sortis en salles, les films réalisés par des femmes cumulent en moyenne 115 établissements en première semaine d'exploitation, contre 165 pour ceux réalisés par des hommes.

Entre 2006 et 2015, le nombre moyen d'établissements progresse de 71,1 % pour les films réalisés par des femmes, tandis qu'il diminue pour ceux réalisés par des hommes (-16,5 %). En 2015, la combinaison de sorties des films réalisés par des femmes devient pour la première fois supérieure à celle des films réalisés par des hommes.

Nombre moyen d'établissements en première semaine selon le sexe du réalisateur-trice

année d'agrément	femme	homme	mixte	total
2006	107	179	59	164
2007	118	158	21	147
2008	120	187	70	171
2009	102	144	170	136
2010	99	162	98	148
2011	110	160	174	150
2012	110	168	77	153
2013	116	166	75	152
2014	161	163	25	159
2015	183	150	87	153
total	115	165	89	153

Source : CNC.

f. Nombre d'entrées selon l'investissement

L'analyse du devis des films rapporté aux entrées de ces derniers montre que les films réalisés par des femmes réalisent en moyenne légèrement moins d'entrées par euros investis que les films réalisés par des hommes, hormis pour les films agréés en 2008 (8,1 entrées en moyenne pour 100 € investis dans les films réalisés par des femmes contre 5,2 pour ceux réalisés par des hommes) et, dans une moindre mesure, pour ceux agréés en 2015 (5,5 entrées pour 100 € investis, contre 5,2 entrées).

Nombre d'entrées pour 100 € investis

année d'agrément	femmes	hommes	mixtes	total
2006	5,4	5,7	3,6	5,6
2007	5,4	6,5	11,2	6,4
2008	8,1	5,2	8,1	5,5
2009	5,4	5,6	7,3	5,6
2010	5,6	6,1	1,8	6,0
2011	4,6	6,9	9,8	6,6
2012	3,8	5,2	7,8	5,0
2013	4,9	6,8	4,8	6,5
2014	5,9	6,0	5,3	6,0
2015	5,5	5,2	15,4	5,3
total	6,7	7,5	7,6	7,4

Source : CNC.

B. Meilleures entrées en salle des films agréés entre 2008 et 2012

Le classement des meilleures entrées des films agréés entre 2006 et 2015 est quasiment uniquement occupé par des films réalisés par des hommes. Le seul film réalisé par une femme occupe la 21^e place : il s'agit de *LOL*, de Lisa Azuelos, qui a enregistré 3,7 millions d'entrées (3^e meilleure fréquentation des films agréés en 2008).

Films agréés entre 2006 et 2015: les 25 meilleures entrées en salles

rang	titre	année	réalisateur-trice	genre	entrées (millions)
1	<i>Bienvenue Chez les Ch'tis</i>	2007	Dany Boon	comédie	20,4
2	<i>Intouchables</i>	2011	Eric Toledano / Olivier Nakache	comédie dramatique	19,5
3	<i>Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ?</i>	2013	Philippe De Chauveron	comédie	12,4
4	<i>Rien à déclarer</i>	2010	Dany Boon	comédie	8,1
5	<i>La Famille Bélier</i>	2014	Eric Lartigau	comédie	7,7
6	<i>Astérix aux jeux olympiques</i>	2006	Frederic Forestier / Thomas Langmann	comédie	6,8
7	<i>Le Petit Nicolas</i>	2008	Laurent Tirard	comédie	5,6
8	<i>Les Petits mouchoirs</i>	2009	Guillaume Canet	comédie dramatique	5,5
9	<i>Sur la piste du Marsupilami</i>	2010	Alain Chabat	comédie	5,3
10	<i>Supercondriaque</i>	2013	Dany Boon	comédie	5,3
11	<i>La Môme</i>	2006	Olivier Dahan	histoire	5,3
12	<i>Lucy</i>	2013	Luc Besson	science-fiction	5,2
13	<i>Taxi 4</i>	2006	Gerard Krawczyk	aventures	4,5
14	<i>Les Nouvelles aventures d'Aladin</i>	2014	Arthur Benzaquen	comédie	4,4
15	<i>La Vérité si je mens 3</i>	2010	Thomas Gilou	comédie	4,1
16	<i>Camping 2</i>	2009	Fabien Onteniente	comédie	4,0
17	<i>Les Profs</i>	2012	Pierre-François Martin Laval	comédie	4,0
18	<i>Arthur et la vengeance de Maltazard</i>	2008	Luc Besson	animation	3,9
19	<i>Astérix et Obélix : au service de sa majesté</i>	2011	Laurent Tirard	comédie	3,8
20	<i>L'Arnacoeur</i>	2009	Pascal Chaumeil	comédie	3,8
21	<i>LOL (laughing out loud)</i>	2008	Lisa Azuelos	comédie	3,7
22	<i>Les Profs 2</i>	2015	Martin Laval Pierre-François	comédie	3,5
23	<i>Le Prénom</i>	2011	Matthieu Delaporte / Alexandre De La Patelliere	comédie	3,3
24	<i>Des hommes et des dieux</i>	2010	Xavier Beauvois	drame	3,3
25	<i>Samba</i>	2013	Eric Toledano / Olivier Nakache	comédie	3,2

Entrées arrêtées au 31/12/2015.

Source : CNC.

Dans le classement des films réalisés ou coréalisés par des femmes, 17 films réalisent plus d'un million d'entrées, 4 films totalisent plus de 2 millions d'entrées. Les 25 plus grands succès de films (co)réalisés par des femmes totalisent 36,9 millions d'entrées, soit un peu moins de la moitié (41,8 %) des entrées de l'ensemble des films réalisés par des femmes ou en mixité sur la période. D'une manière générale, les films réalisés ou coréalisés par des femmes sont à budgets plus faibles et moins grand public que les films réalisés par les hommes.

Les 40 meilleures entrées en salle des films réalisés par des femmes ou en mixité et agréés entre 2006 et 2015

rang	titre	année	réalisateur-trice	genre	entrées (milliers)
1	<i>LOL (Laughing Out Loud)</i>	2008	Lisa Azuelos	comédie	3 656
2	<i>La Rafle</i>	2009	Roselyne Bosch	drame	2 889
3	<i>Polisse</i>	2010	Maiwenn Le Besco	drame	2 422
4	<i>Les Infidèles</i>	2011	Emmanuelle Bercot / Fred Cavayé / Alexandre Courtes / Jean Dujardin / Michel Hazanavicius / Éric Lartigau / Gilles Lellouche	comédie	2 257
5	<i>Enfin Veuve</i>	2007	Isabelle Mergault	comédie	2 249
6	<i>De l'autre cote du lit</i>	2008	Pascale Pouzadoux	comédie	1 809
7	<i>Le Code a changé</i>	2008	Danièle Thompson	comédie dramatique	1 630
8	<i>Minuscule, la vallée des fourmis perdues</i>	2012	Helene Giraud / Thomas Szabo	animation	1 542
9	<i>Mince Alors !</i>	2011	Charlotte De Turckheim	comédie	1 448
10	<i>Tout ce qui brille</i>	2009	Géraldine Nakache / Herve Mimran	comédie	1 421
11	<i>Sous les jupes des filles</i>	2014	Audrey Dana	comédie	1 360
12	<i>Le Prix à payer</i>	2006	Alexandra Leclere	comédie	1 345
13	<i>Connasse, princesse des cœurs</i>	2015	Noémie Saglio / Éloïse Lang	comédie	1 199
14	<i>Le crime est notre affaire</i>	2008	Nathalie Lafaurie / Pascal Thomas	comédie	1 193
15	<i>Tu veux ou tu veux pas</i>	2014	Tonie Marshall	comédie	1 078
16	<i>Un balcon sur la mer</i>	2009	Nicole Garcia	drame	1 059
17	<i>Coco avant chanel</i>	2009	Anne Fontaine	comédie dramatique	1 042
18	<i>Danse avec lui</i>	2006	Valérie Guignabodet	comédie dramatique	998
19	<i>Parlez-moi de la pluie</i>	2007	Agnès Jaoui	comédie dramatique	980
20	<i>Camille redouble</i>	2011	Noémie Lvovsky	comédie dramatique	952
21	<i>Au bout du conte</i>	2012	Agnès Jaoui	comédie	951
22	<i>La guerre est déclarée</i>	2010	Valérie Donzelli	drame	874
23	<i>Lolo</i>	2014	Julie Delpy	comédie	871
24	<i>Les invités de mon père</i>	2009	Anne Le Ny	comédie	842
25	<i>Le Hérisson</i>	2008	Mona Achache	comédie dramatique	842
26	<i>Jamais le premier soir</i>	2013	Melissa Drigeard	comédie	813
26	<i>Il reste du jambon ?</i>	2010	Anne Depetrini	comédie	791
27	<i>Mon pire cauchemar</i>	2010	Anne Fontaine	comédie	786
27	<i>Mon roi</i>	2014	Maiwenn Le Besco	drame	752
28	<i>Je l'aimais</i>	2008	Zabou Breitman	drame	730
28	<i>La fille de Monaco</i>	2007	Anne Fontaine	comédie dramatique	726
29	<i>Cliente</i>	2007	Josiane Balasko	comédie	704
29	<i>La tête haute</i>	2014	Emmanuelle Bercot	drame	693
30	<i>Mes amis, mes amours</i>	2007	Lorraine Levy	comédie	676
31	<i>La Croisière</i>	2010	Pascale Pouzadoux	comédie	668
32	<i>Survivre avec les loups</i>	2007	Vera Belmont	drame	649
33	<i>Les Yeux jaunes des crocodiles</i>	2013	Cécile Telerman	comédie dramatique	645
34	<i>Du vent dans mes mollets</i>	2011	Carine Tardieu	comédie	627
35	<i>Nous York</i>	2011	Géraldine Nakache / Herve Mimran	comédie	615
36	<i>Les Héritiers</i>	2013	Marie-Castille Mention Schaar	comédie dramatique	605
37	<i>Ange et Gabrielle</i>	2014	Anne Gafferri	comédie	605
38	<i>Josephine</i>	2012	Agnès Obadia	comédie	595
39	<i>Le grand partage</i>	2015	Alexandra Leclere	comédie	593
40	<i>Gemma Boverly</i>	2013	Anne Fontaine	comédie	590

Entrées arrêtées au 31/12/2015.

Source : CNC.

IV. La place des femmes dans la production de films de cinéma

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans ce chapitre sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production cinématographique.

Les effectifs sont déterminés par le comptage des individus ayant été déclarés sur au moins un film (un individu déclaré sur plusieurs films n'est compté qu'une seule fois). Pour la répartition par catégorie professionnelle, un même individu pourra être compté dans plusieurs catégories, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La notion de masse salariale retenue dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattements pour frais professionnels, tels qu'ils sont déclarés auprès d'Audiens. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un travail effectué dans le cadre de la production des films de l'échantillon. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

Pour certains films étudiés, la mesure de l'emploi telle qu'elle ressort des déclarations recueillies par Audiens peut s'avérer partielle. Pour les films dont le tournage s'est partiellement déroulé hors de France, il est possible qu'une partie de l'emploi n'ait pas été déclarée à Audiens car relevant d'une entreprise de production sans établissement en France. Par ailleurs, cette partie prend uniquement en compte l'emploi déclaré par le producteur délégué, ce qui ne correspond pas à une mesure exhaustive de l'emploi mobilisé pour la production d'un film. Sont, par exemple, exclus les sous-traitants employés par les producteurs exécutifs, ainsi que les industries techniques.

A. Dix ans d'emploi dans la production cinématographique de fiction

Remarques méthodologiques

Le périmètre d'analyse de cette partie A. comprend 1 211 films d'initiative française de fiction cinématographique ayant reçu l'agrément des investissements (ou, à défaut, directement l'agrément de production) entre 2006 et 2014 et qui ont pu être identifiés dans les déclarations recueillies par Audiens.

Près de 32 700 individus ont travaillé à la production des films de fiction d'initiative française agréés en 2014, parmi lesquels près de 14 300 femmes. Les effectifs féminins sont en très forte progression depuis 10 ans. Entre 2006 et 2014, le nombre de femmes employées dans le secteur a ainsi progressé de 20,0 %, quand cette progression n'est que de 5,1 % pour les hommes.

Evolution des effectifs selon l'année d'agrément et le sexe (%)

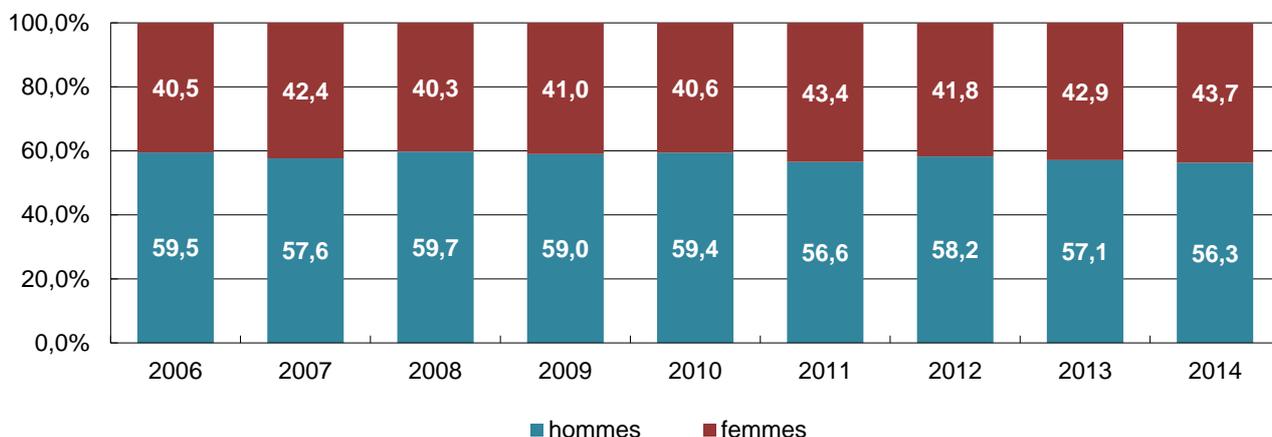
effectif	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évol 14 / 06
hommes	17 512	21 588	20 475	20 555	21 384	23 616	20 358	20 068	18 401	+5,1%
femmes	11 915	15 873	13 810	14 286	14 600	18 127	14 602	15 083	14 293	+20,0%
total	29 427	37 461	34 285	34 841	35 984	41 743	34 960	35 151	32 694	+11,1%

Base : 1 211 fictions cinématographiques d'initiative française.

Source : CNC - Audiens.

La part des femmes parmi les individus travaillant à la production de films cinématographiques de fiction progresse de 3,2 points entre 2006 et 2014. Les femmes représentent ainsi 43,7 % des effectifs en 2014, contre 40,5 % il y a 10 ans.

Répartition des effectifs selon l'année d'agrément et le sexe (%)



Base : 1 211 films d'initiative française de fiction.

Source : CNC - Audiens.

B. L'emploi dans la production cinématographique de fiction entre 2009 et 2015

Remarques méthodologiques

Le périmètre d'analyse de cette partie comprend 868 films d'initiative française de fiction ayant reçu l'agrément des investissements (ou, à défaut, directement l'agrément de production) entre 2009 et 2015 et qui ont pu être identifiés dans les déclarations recueillies par Audiens. L'emploi relatif à la production de cet échantillon de films est déclaré au titre des années 2008 à 2014 ; l'activité générée par la production de ces films s'étale donc sur ces sept années.

a. Répartition selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

La production des 868 films de l'échantillon a mobilisé plus de 152 000 intermittents et a généré plus de 851 M€ de masse salariale.

Emploi dans les films¹

		effectifs totaux	masse salariale totale (k€)
cadres intermittents	hommes	4 543	224 884
	femmes	2 620	100 794
non cadres intermittents	hommes	11 221	171 424
	femmes	6 627	91 138
artistes intermittents	hommes	73 382	172 216
	femmes	59 905	90 920
ensemble	hommes	85 515	568 524
	femmes	66 623	282 853
total		152 138	851 377

¹ Il convient de préciser que le classement d'un individu dans l'une ou l'autre des catégories professionnelles est effectué pour chaque catégorie. Ainsi, un même individu peut être compté plusieurs fois, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes.

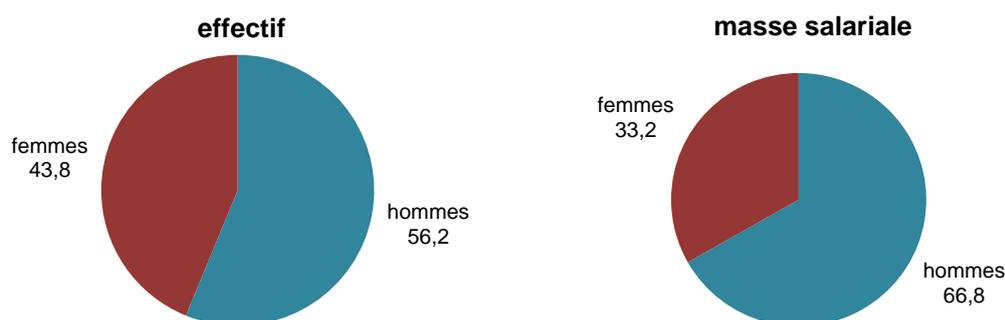
En revanche, il est compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

Base : 868 films d'initiative française de fiction.

Source : CNC - Audiens.

La majorité des intermittents salariés pour la production de films de fiction cinématographique sont des hommes. Ces derniers représentent 56,2 % des effectifs et captent plus des deux tiers (66,8 %) de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 5,1 % des hommes ont participé à la production d'au moins un film de l'échantillon en y occupant un poste de cadre, contre seulement 3,8 % des femmes. La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de l'emploi dans les films selon le sexe (%)



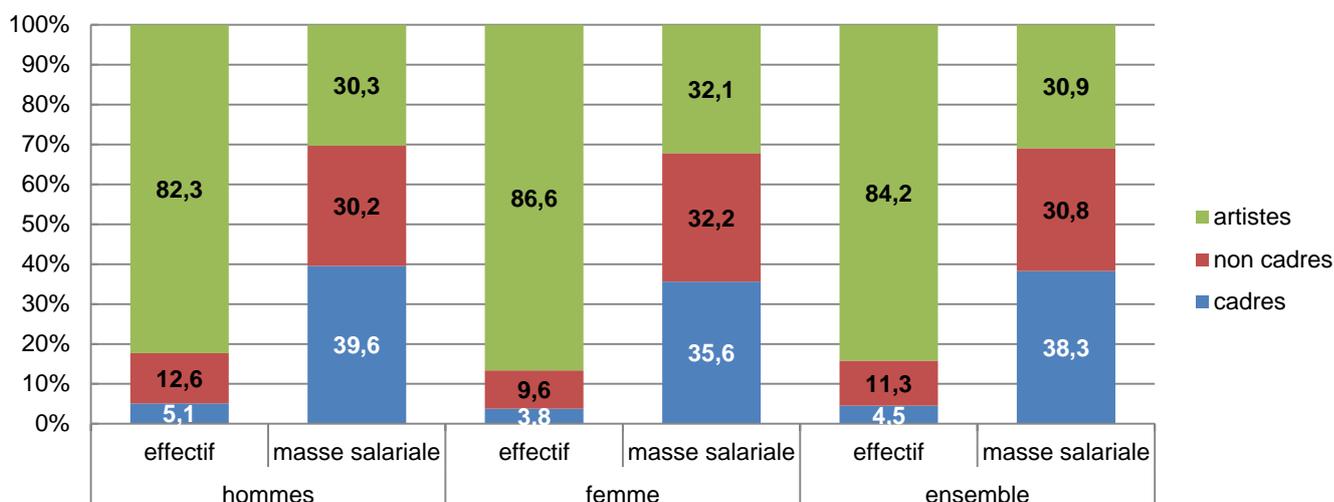
Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Plus de 80 % des effectifs intermittents sont salariés en tant qu'artistes interprètes (84,2 %). Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses que les hommes à occuper un emploi de ce type (86,6 % des femmes sont salariées en tant qu'artistes interprètes, contre 82,3 % des hommes). L'ensemble des artistes se partagent près d'un tiers (30,9 %) de la masse salariale totale. Les artistes femmes captent 32,1 % de la masse salariale allouée aux femmes ; les artistes hommes se partagent 30,3 % de la masse salariale correspondante.

Les personnels techniques bénéficiant du statut de cadre représentent 4,5 % des effectifs totaux. Parmi les hommes, cette proportion est plus importante : 5,1 % (3,8 % parmi les femmes). Les cadres mobilisent 38,3 % de la masse salariale globale. Pour les hommes, ce pourcentage atteint 39,6 %, il est de 35,6 % pour les femmes.

Les emplois techniques non cadres concernent 11,3 % des intermittents employés pour la production de l'ensemble des films et captent 30,8 % de la masse salariale globale. 12,6 % des hommes et 9,6 % des femmes occupent un emploi technique non cadre ; ils mobilisent respectivement 30,2 % et 32,2 % de la masse salariale.

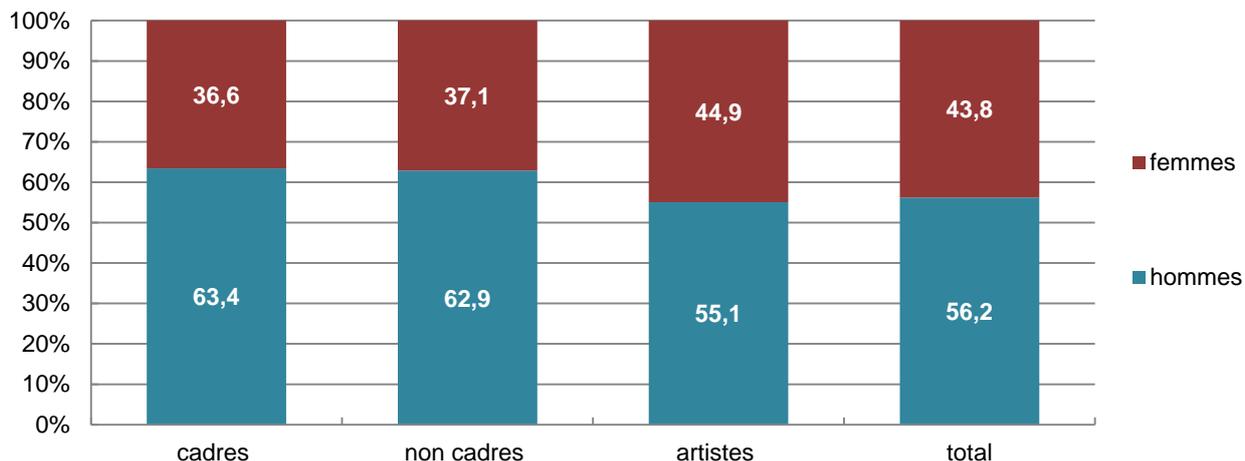
Emploi dans les films selon le sexe et la catégorie professionnelle (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

La proportion de femmes parmi les artistes intermittents (44,9 %) est légèrement plus importante que dans l'ensemble des effectifs employés à la production de films cinématographique (43,8 %). En revanche, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à occuper un emploi technique, cadre comme non cadre, puisqu'elles représentent respectivement 36,6 % et 37,1 % des effectifs de ces catégories.

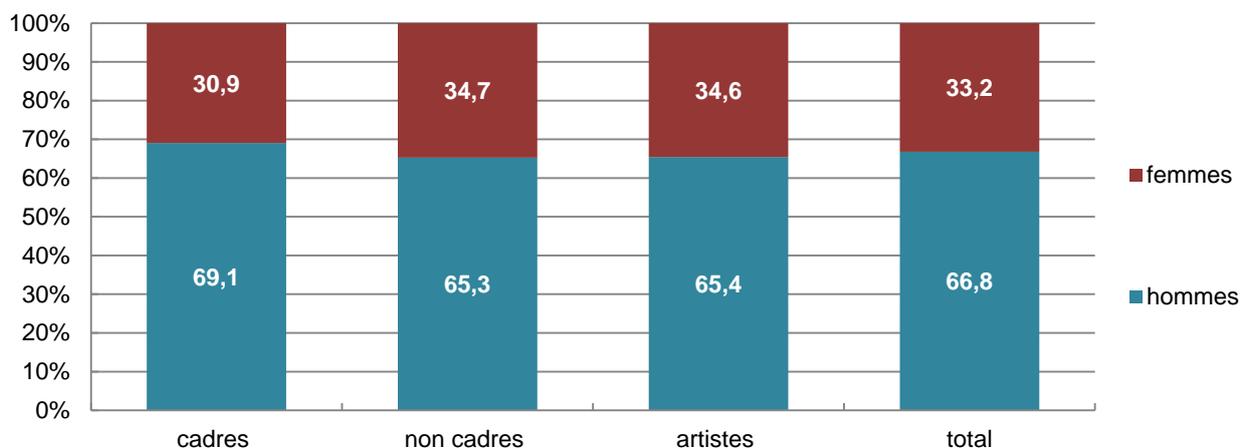
Répartition des effectifs selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Les femmes captent un tiers de l'ensemble de la masse salariale (33,2 %) dévolue aux intermittents. Cette part est un peu plus élevée sur les emplois d'artistes (34,6 %) et sur les emplois de techniciens non cadres (34,6 %) ; elle est, en revanche, moins importante pour les emplois de techniciens cadres (30,9 %). Là encore, cette comparaison est un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le sexe, par catégorie professionnelle (%)



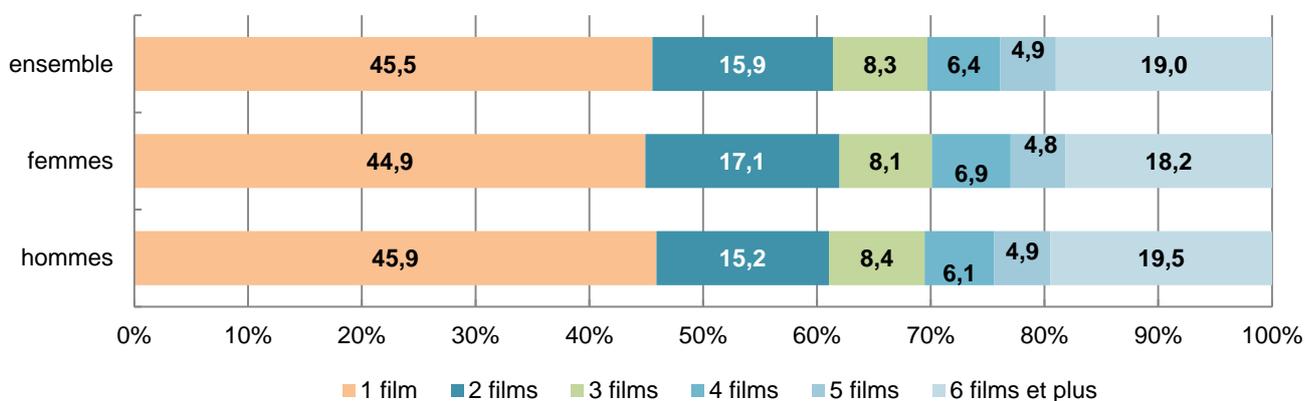
Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

b. Pérennité de l'emploi dans la production cinématographique

La pérennité de l'emploi dans la production cinématographique peut être analysée en fonction du nombre de films auxquels les individus ont collaboré sur la période. Cette donnée varie fortement entre les emplois techniques et artistiques.

Une majorité de techniciens cadres ont participé à plusieurs films sur la période considérée (54,5 %). Cette part est légèrement plus élevée pour les femmes (55,1 %) que pour les hommes (54,1 %). Les cadres hommes sont cependant légèrement plus nombreux que leurs collègues femmes à avoir participé à six films ou plus (19,5 % des hommes contre 18,2 % des femmes).

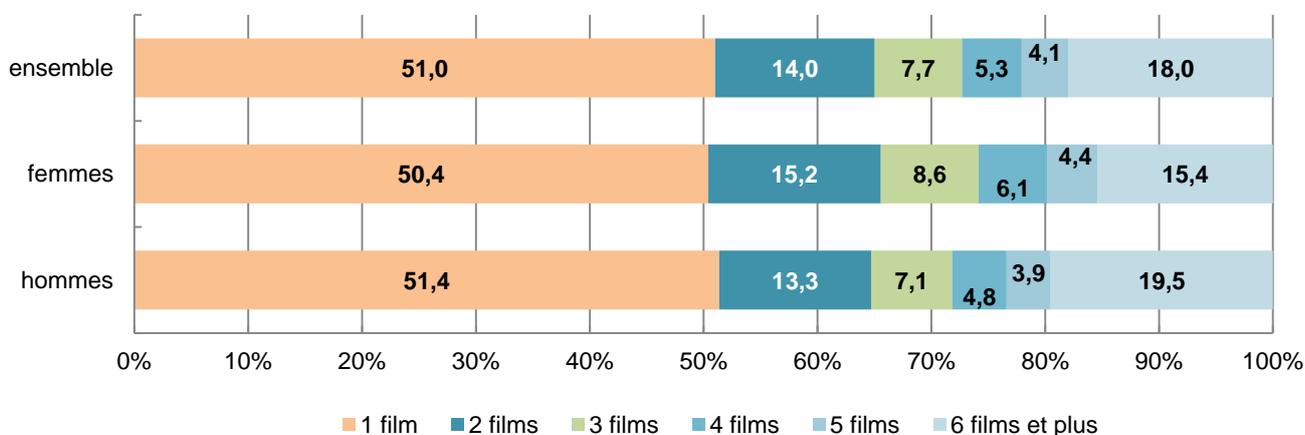
Répartition des effectifs cadres selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Une courte majorité de techniciens non cadres a participé à un seul film sur la période considérée (51,0 %). Cette part est légèrement plus élevée pour les hommes (51,4 %) que pour les femmes (50,4 %). Plus d'un cinquième des effectifs non cadres (21,7 %) a cependant participé à deux ou trois films (23,8 % des femmes et 20,5 % des hommes).

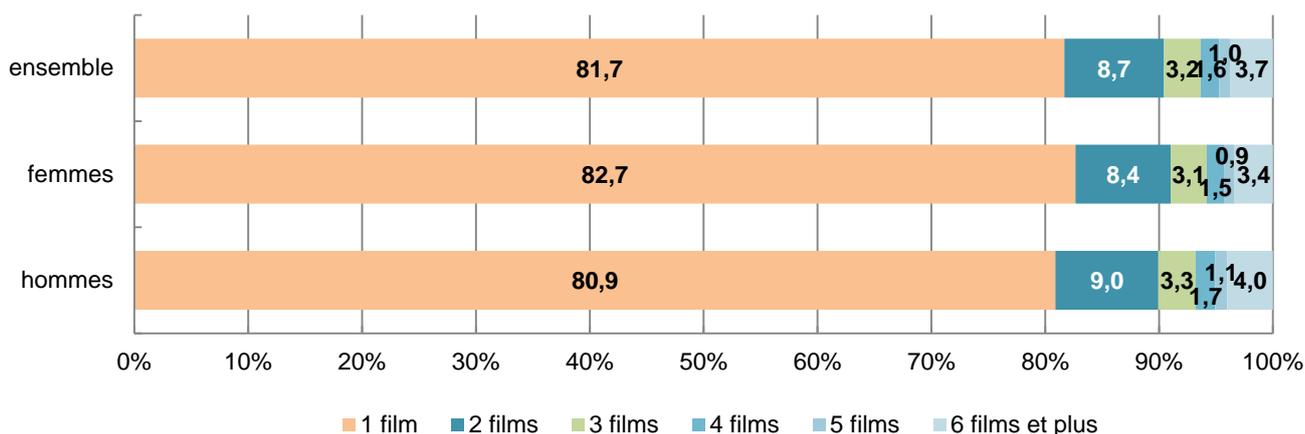
Répartition des effectifs non cadres selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Plus de 80 % des artistes employés pour la production de films n'a participé qu'à un seul film de l'échantillon (81,7 %). Néanmoins, 12,0 % d'entre eux ont été employés sur deux ou trois films et 6,4 % sur quatre films ou davantage. Les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes à n'avoir participé qu'à un film (82,7 % d'entre elles, contre 80,9 % des hommes). Un peu plus d'hommes que de femmes ont participé à deux ou trois films (12,3 % des hommes et 11,5 % des femmes, soit un écart de 0,8 point). La population des intermittents ayant travaillé sur cinq films ou plus est composée de 59,4 % d'hommes.

Répartition des effectifs artistes selon le nombre de films auxquels ils ont participé (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

c. Emploi moyen par film

Sur l'ensemble de la période, la production d'un film cinématographique emploie en moyenne 379 intermittents dont 225 hommes (59,4 %) et 154 femmes (40,6 %). L'écart observé entre la répartition des effectifs moyens et celle observée sur l'ensemble est lié à la différence de pérennité de l'emploi des hommes et des femmes.

Toutes catégories confondues, 981 K€ est consacré en moyenne à la masse salariale des intermittents d'un film. Ce montant est à comparer au devis moyen de production des films de l'échantillon qui s'établit à 6,33 M€. La masse salariale moyenne consacrée aux hommes intermittents est de 655 K€ par film, celle consacrée aux femmes de 326 K€ par film.

Emploi moyen par film

	hommes	femmes	total
effectif moyen	225	154	379
masse salariale moyenne (k€)	655	326	981

Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

d. Pyramide des âges dans la production cinématographique

Remarques méthodologiques

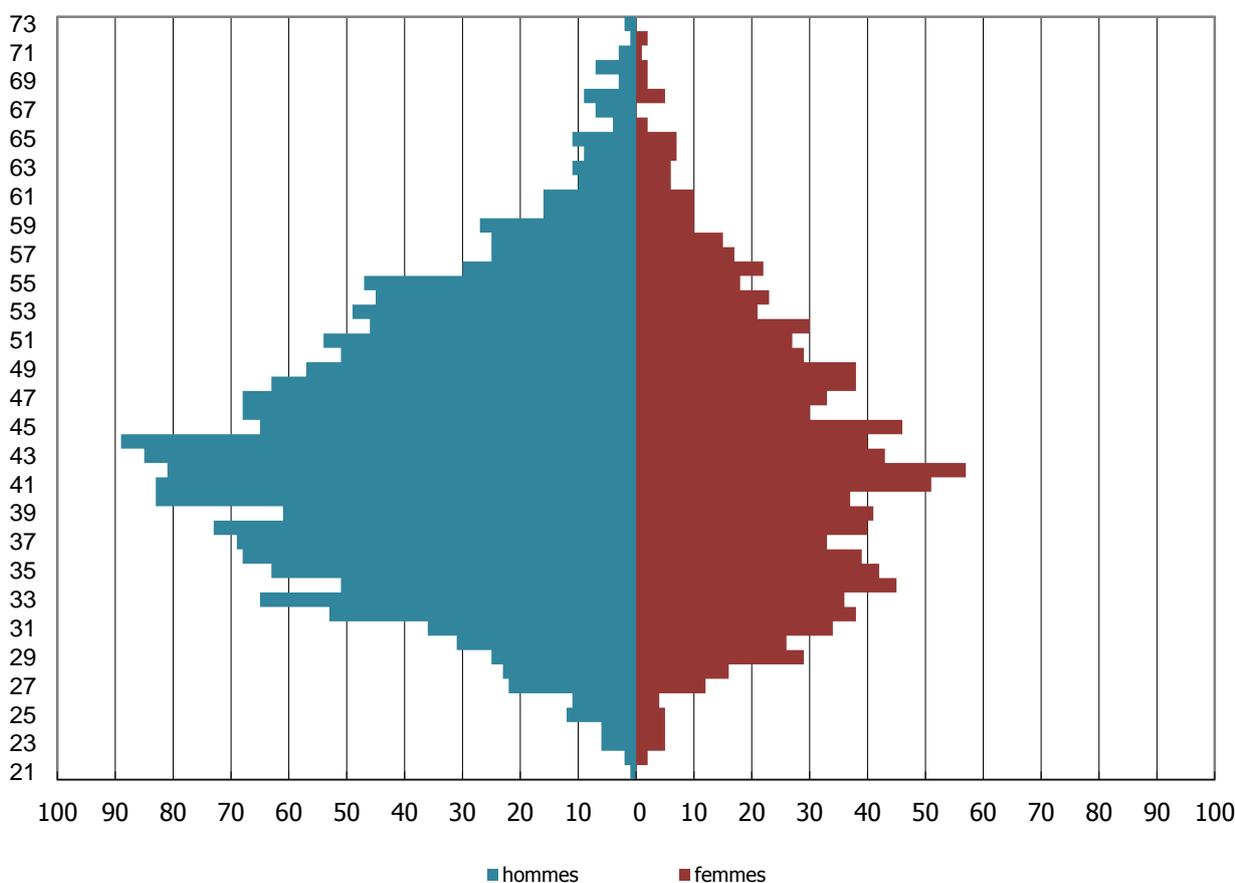
Les 868 films de l'échantillon génèrent de l'emploi sur une période allant de 2008 à 2014. Les pyramides des âges présentées ci-après concernent les individus présents dans la production de films cinématographique en 2014.

Les pyramides des âges dans la production cinématographique apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

La population des techniciens intermittents cadres dans la production cinématographique est majoritairement masculine (62,9 % d'hommes en 2014). 68,3 % des postes de techniciens cadres intermittents sont occupés par des individus de 30 à 49 ans. Cette proportion est un petit peu plus importante parmi les femmes que parmi les hommes (69,1 % d'individus de 30-49 ans parmi les cadres techniques féminins et 67,8 % parmi les cadres techniques masculins en 2014).

Les plus de 50 ans composent environ un quart de l'ensemble des effectifs occupant un poste de cadre technique en 2014 (25,7 %). Cette proportion de seniors est légèrement plus élevée parmi les hommes (26,6 %) que parmi les femmes (24,1 %).

Pyramide des âges des techniciens cadres intermittents présents en 2014 dans la production cinématographique

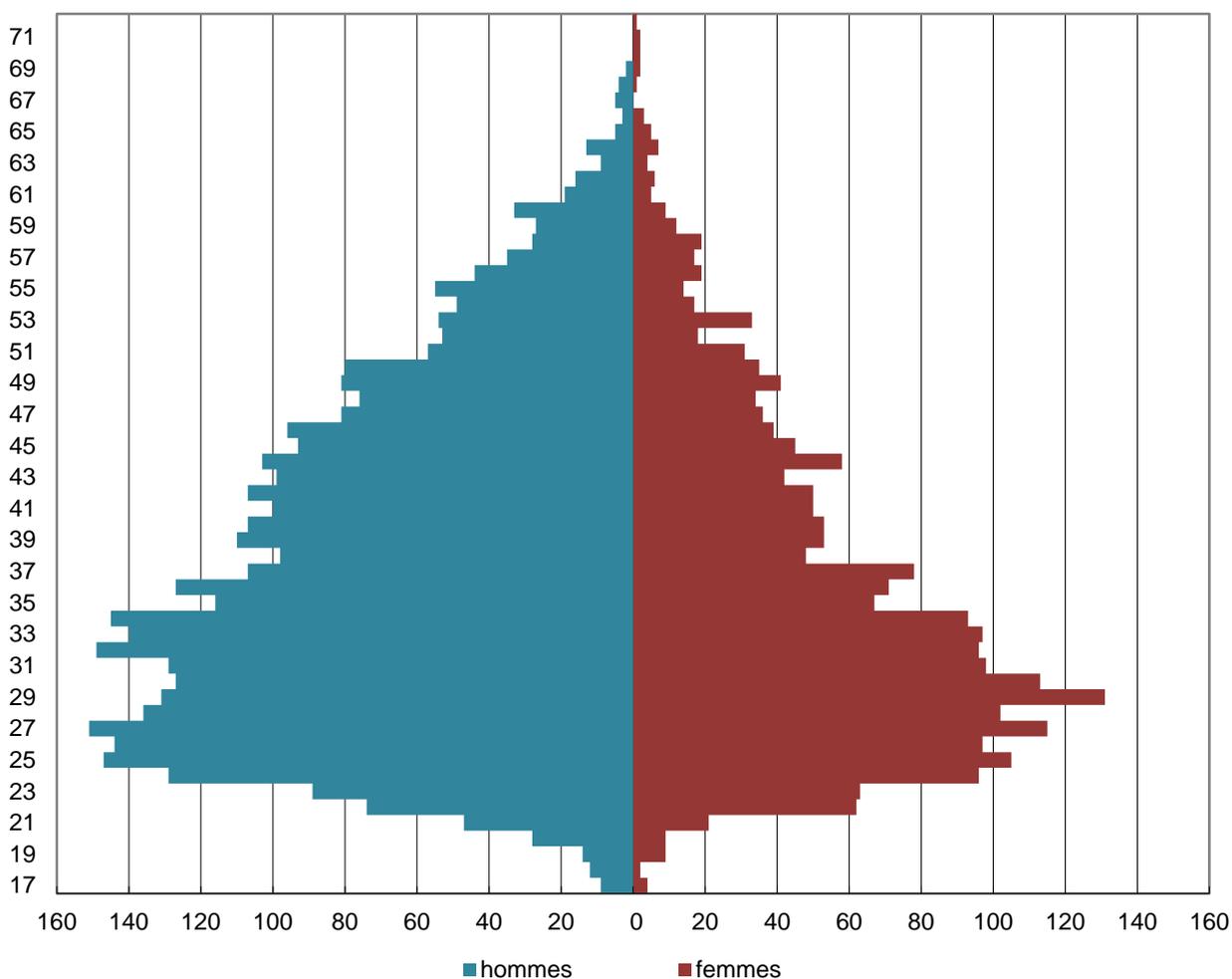


Source : CNC - Audiens.

La population des techniciens intermittents non cadres dans la production cinématographique est également majoritairement masculine (62,4 % d'hommes en 2014). Elle est plus jeune que celle des cadres : 64,0 % des techniciens non cadres ont moins de quarante ans et 30,9 % ont moins de trente ans.

En structure, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âge. La proportion de femmes parmi les techniciens intermittents ne bénéficiant pas du statut de cadre est plus importante parmi les plus jeunes. En effet, si les femmes représentent 37,6 % de l'ensemble des techniciens intermittents non cadres en 2014, elles composent 40,0 % de ceux de moins de 25 ans et 43,7 % de ceux de 25 à 29 ans. Elles ne représentent, en revanche, que 30,2 % des techniciens de 60 ans et plus.

Pyramide des âges des techniciens non cadres intermittents présents en 2014 dans la production cinématographique



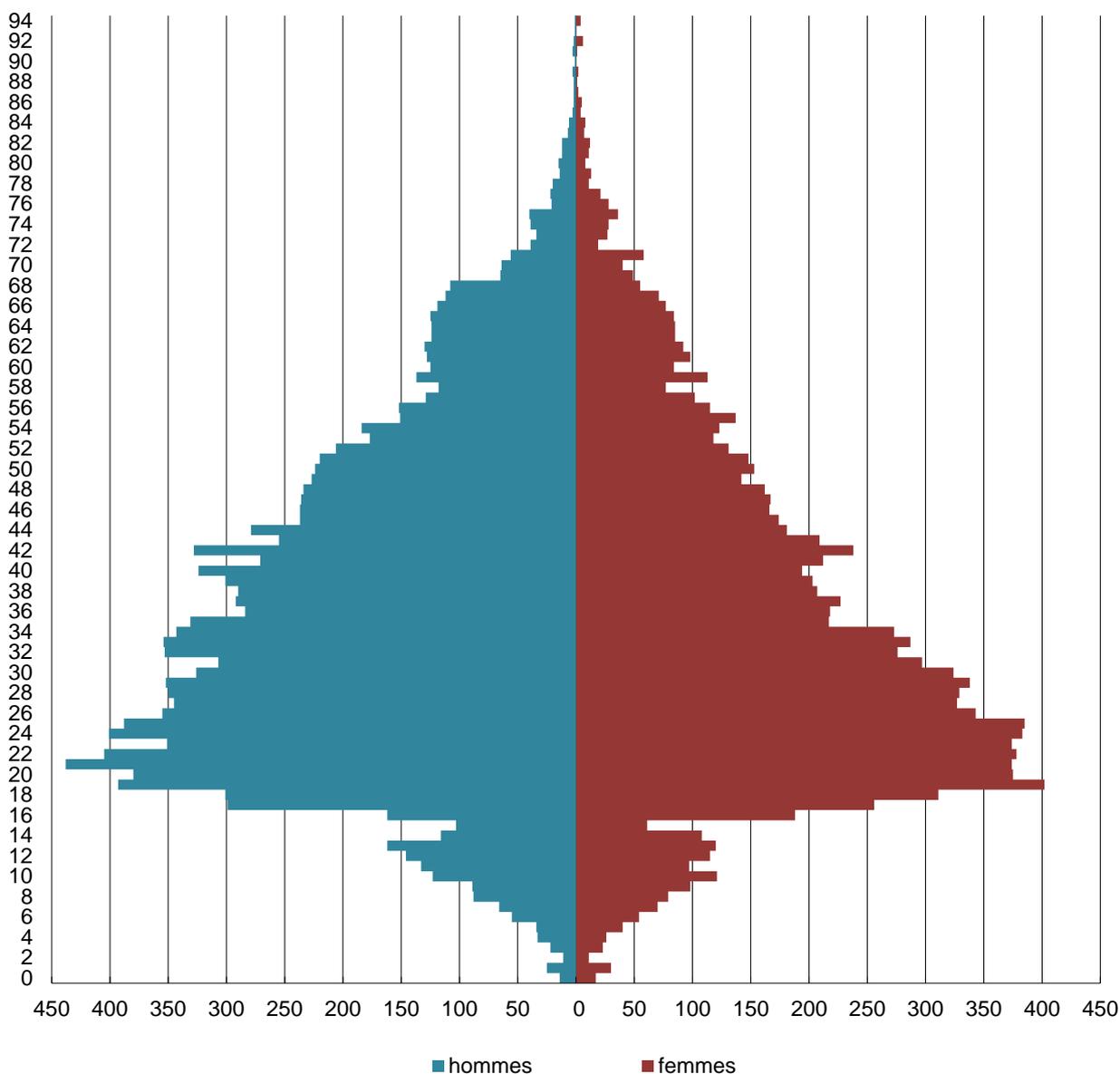
Source : CNC - Audiens.

Dans la production cinématographique, la population des artistes intermittents est un peu plus mixte, tout en demeurant en majorité masculine (54,8 % d'hommes). Il s'agit, par ailleurs, d'une population plutôt jeune : 63,6 % des artistes ont moins de 40 ans. Cette part d'intermittents de moins de 40 ans est encore plus forte au sein des artistes femmes (66,6 %) que des hommes (61,2 %).

Là encore, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âges. Elles composent ainsi 48,6 % des moins de 25 ans et 49,0 % des 25-39 ans, contre 45,2 % de l'ensemble des artistes intermittents et 41,5 % des artistes de plus de 40 ans.

Parmi les enfants, l'emploi des 13-15 ans apparaît particulièrement faible en comparaison de celui des 8-12 ans, pour les filles comme pour les garçons.

Pyramide des âges des artistes intermittents présents en 2014 dans la production cinématographique



Source : CNC - Audiens.

e. Répartition des effectifs par tranche d'âge

La part des plus jeunes augmente sur la période d'étude, pour les effectifs féminins comme masculins. Les femmes de moins de 30 ans composent ainsi 42,2 % des effectifs ayant travaillé à la production de films de fiction en 2014, contre 32,5 % en 2008 (+9,5 points). Chez les hommes cette hausse est de +10,9 points. En revanche, la diminution de la part des 30-39 ans est beaucoup moins marquée chez les femmes (-3,5 points entre 2014 et 2008) que chez les hommes (-6 points).

Répartition des effectifs masculins par tranches d'âge (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs féminins par tranche d'âge (%)

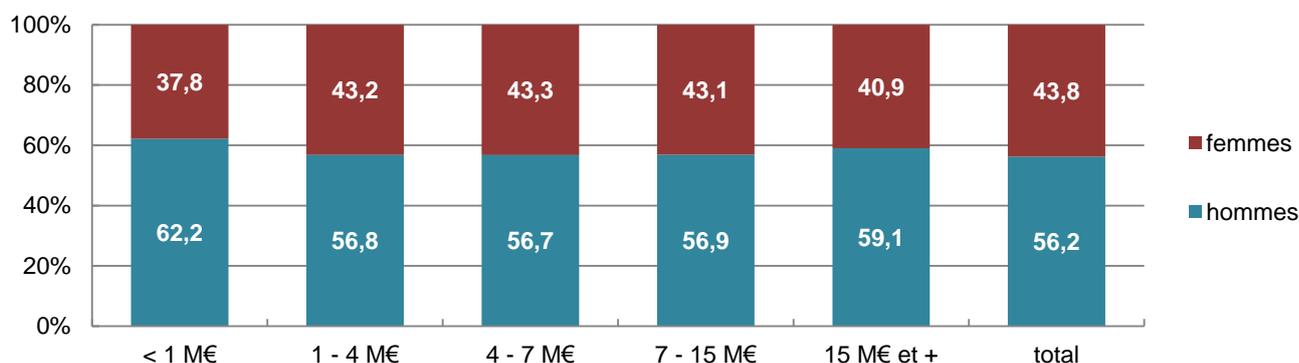


Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

f. Emploi selon le devis des films

La proportion de femmes est moins importante parmi les effectifs employés dans la production de films à petits devis. Elles représentent 37,8 % des effectifs employés des films au budget inférieur à 1 M€, contre 43,8 % des effectifs de l'ensemble des films. Elles sont également un peu moins représentées au sein de la production de films à très gros devis, puisqu'elles composent 40,9 % des effectifs employés à la production de films de cette catégorie.

Répartition des effectifs selon le sexe et le devis des films (%)

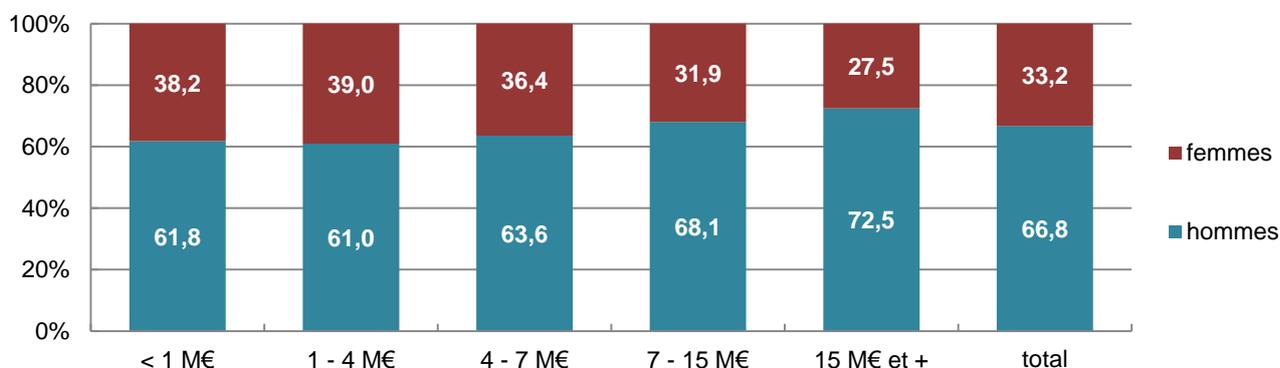


Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Les femmes travaillant à la production de films à devis inférieur à 1 M€ captent 38,2 % de la masse salariale totale dévolue à la production de ces films ; celles travaillant à la production de films à 15 M€ de budget et plus captent 27,5 % de la masse salariale correspondante. Il s'agit respectivement de 0,4 point de plus et 13,4 points de moins que leur poids dans les effectifs.

En effet, si le poids des femmes dans la masse salariale est globalement inférieur à leur part dans les effectifs, cet écart varie fortement avec le devis du film. Il est de -4,2 points pour les films au budget compris entre 1 M€ et 4 M€, de -6,9 points pour les films au budget situé entre 4 M€ et 7 M€ et de -11,2 points pour les films au devis compris entre 7 M€ et 15 M€. Pour rappel, cet indicateur est cependant à considérer avec la plus grande prudence étant donné qu'il n'est pas tenu compte, dans cette partie, de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale selon le sexe et le devis du film (%)



Base : 868 films d'initiative française de fiction.
Source : CNC - Audiens.

g. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel brut dans le secteur

La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations nominatives annuelles des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production cinématographique peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu par l'ensemble des films concernés. Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC.

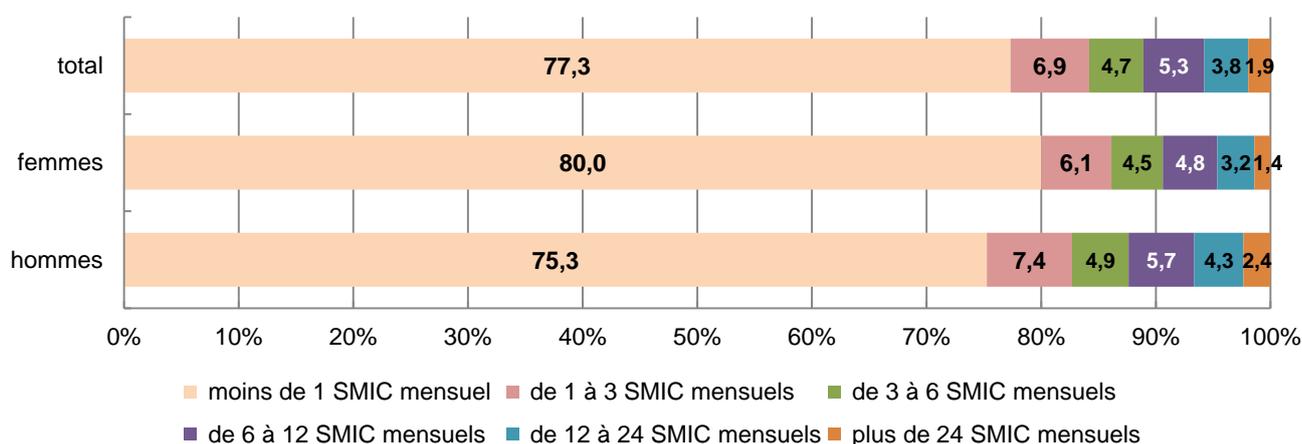
Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures à la production des films retenus dans l'étude.

En 2014, 1,9 % des intermittents ayant participé à la production de films reçoivent un salaire annuel supérieur à 24 SMIC mensuels, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel au minimum égal à deux fois le SMIC. Cette proportion d'intermittents avec les plus gros revenus est plus importante parmi les hommes (2,4 %) que parmi les femmes (1,4 %).

A l'autre extrême, 77,3 % des intermittents reçoivent en 2014 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats concernent davantage les femmes (80,0 % des effectifs féminins en 2014) que les hommes (75,3 % des effectifs masculins).

En 2014, 5,8 % des intermittents ayant participé à la production de films reçoivent en moyenne un salaire mensuel supérieur au SMIC (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette part est un peu plus élevée pour les hommes (6,7 %) que pour les femmes (4,6 %).

Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur en 2014 (%)



Source : CNC - Audiens.

C. Analyse par métiers dans la production cinématographique

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives annuelles des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats.

Si la DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée) permet de renseigner sur la nature de l'emploi occupé, cette information n'est pas exhaustive puisque toutes les entreprises n'utilisent pas ce support. Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre.

En 2014, 96 % des films nous ayant envoyé leur déclaration nominative annuelle des salaires 2014 ont utilisé la norme DADS-U et ils captent 99,3 % de la masse salariale.

a. Emploi dans la production cinématographique selon le métier et le sexe

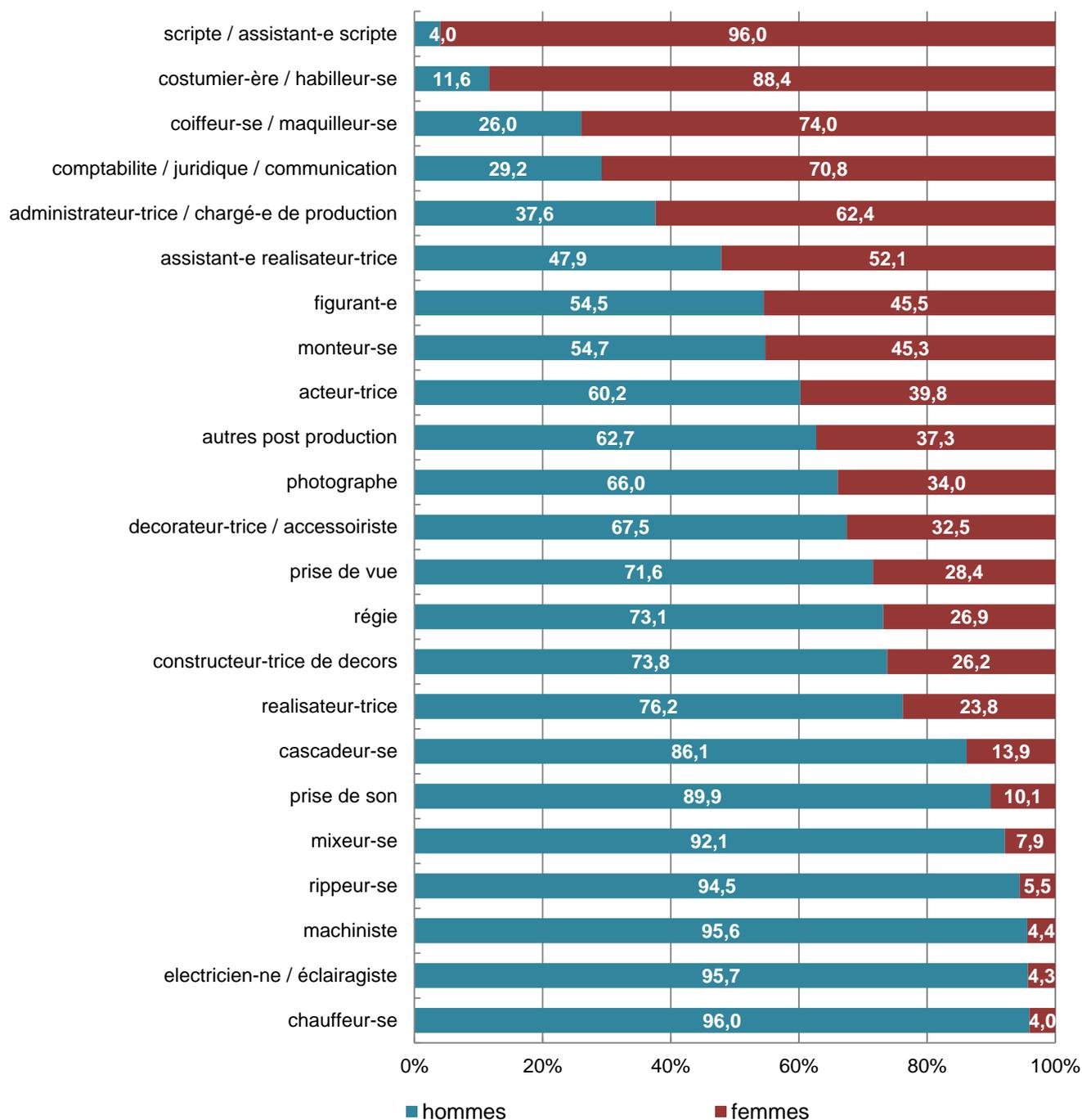
Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Ainsi, une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents dans le même métier, est comptée qu'une seule fois.

Sur la période 2009-2014, l'analyse par métier dans la production cinématographique fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ». Les postes majoritairement occupés par les femmes sont ceux de scripte (96,0 % de femmes), de « costumier-ère / habilleur-se » (88,4 % de femmes) et de « coiffeur-se / maquilleur-se » (74,0 % de femmes). Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les chauffeurs-ses (4,0 %), les électricien-nes (4,3 %) et les machinistes (4,4 %). Elles composent plus d'un quart (26,2 %) des effectifs participants à la construction des décors et de ceux exerçant un métier relatif à la régie (26,9 %).

Les métiers les plus « mixtes » sont ceux d'assistant-e réalisateur-trice (47,9 % d'hommes et 52,1 % des femmes), de figurant-e (45,5 % de femmes) et de monteur-se (45,3 % de femmes).

Répartition de l'emploi dans la production cinématographique¹ (% nombre de personnes)



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Les différences d'effectifs observées dans la production cinématographique entre hommes et femmes varient au fil des ans et en fonction du profil des films agréés. Les principales répartitions demeurent cependant globalement stables sur la période. Ainsi, tous les ans, les femmes composent plus de 80 % des postes de « costumier-ères / habilleur-se » : de 87,0 % en 2009 à 91,7 % en 2014. A l'inverse, la part des femmes parmi les électricien-nes oscille entre 2,2 % en 2012 et 4,1 % en 2014 et celle parmi les machinistes entre 1,9 % en 2013 et 3,7 % en 2012.

Répartition de l'emploi annuel dans la production cinématographique (nombre de personnes)¹

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	1410	915	1833	1119	1876	1195	1634	1081	1906	1307	1821	1179
figurant-e	10 370	8 107	12 876	9 643	15 221	12 843	12 374	10 264	13 486	11 452	13 142	11 184
administrateur-trice / chargé-e de production	164	278	202	336	192	332	184	304	191	285	155	163
assistant-e réalisateur-trice	395	430	409	463	448	494	354	405	399	460	388	441
autres post production	37	18	57	30	61	30	48	32	46	42	34	49
cascadeur-se	138	18	203	27	173	27	147	19	142	20	181	29
chauffeur-se	82	4	109	2	144	7	132	7	136	1	.	.
coiffeur-se / maquilleur-se	121	321	120	374	140	385	110	342	94	393	173	356
comptabilité / juridique / communication	9	19	13	24	15	27	14	32	16	26	31	61
constructeur-trice de décors	489	154	525	161	518	155	441	142	425	142	419	163
costumier-ères / habilleur-se	54	362	54	415	63	446	54	437	49	402	37	410
décorateur-trice / accessoiriste	454	230	533	242	492	252	439	223	426	254	613	306
électricien-ne / éclairagiste	436	11	502	16	475	11	451	10	454	13	444	19
machiniste	419	13	459	14	522	20	408	10	465	9	650	18
mixeur-se	20	3	34	2	54	4	42	3	46	5	77	6
monteur-se	192	197	287	263	294	275	274	246	289	252	322	258
photographe	37	15	36	14	34	18	34	11	39	20	37	21
prise de son	278	23	345	24	353	41	319	35	333	35	271	31
prise de vue	380	156	436	158	473	171	430	178	424	183	484	180
réalisateur-trice	140	34	194	45	203	67	176	45	183	63	184	58
régie	1518	431	1588	508	1641	566	1490	519	1485	523	1555	589
rippeur-se	228	6	261	9	300	17	292	16	265	8	14	.
scripte / assistant-e scripte	-	112	2	124	2	112	3	105	4	105	5	104

¹ Compte tenu de la structure de notre échantillon (FIF de fiction et d'animation agréés entre 2009 et 2015), les données concernant 2014 sont à considérer avec une extrême prudence. En effet, l'activité déclarée sur 2014 étant résiduelle, les données correspondantes concernent un nombre plus restreint de personnes.

Source : CNC - Audiens.

Remarques méthodologiques

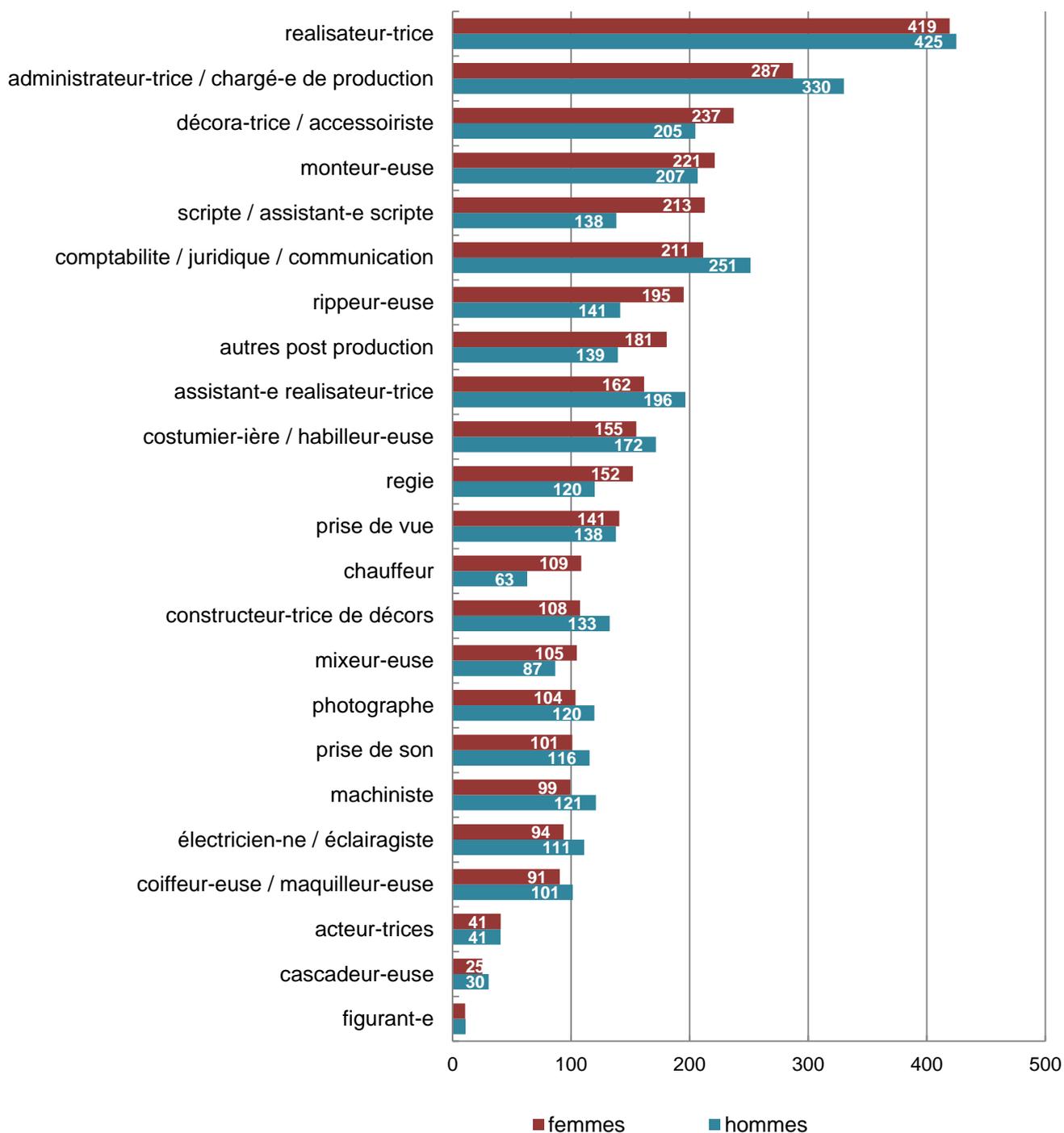
Le « nombre d'heures moyen » correspond au nombre d'heure moyen par période d'activité déclarée.

Les durées d'activité dans la production cinématographique varient beaucoup en fonction des métiers considérés. Elles sont en revanche, stables sur la période étudiée.

Les femmes ont des contrats plus longs que les hommes dans les professions dans lesquelles elles sont fortement représentées, comme les postes de scripte (213 h en moyenne par période d'activité, contre 138 h pour les hommes). Cependant, dans certains métiers où les femmes sont moins présentes, les contrats déclarés sont également plus longs. Ainsi, les femmes occupant un poste en régie effectuent en moyenne 152 h par période d'activité (contre 120 h pour les hommes), celles occupant un poste de rippeur-se effectuent en moyenne 195 h par période d'activité (141 h en moyenne pour leur collègues hommes). Il en va de même pour les femmes employées en tant que « décorateur-trice / accessoiriste » (237 h en moyenne par période d'activité, contre 205 h pour les hommes).

Dans la production cinématographique, les durée de contrats sont, en revanche, équivalentes pour les hommes et les femmes au sein des métiers artistiques, qu'il s'agisse des acteurs (41h en moyenne par période d'activité, pour les hommes comme pour les femmes) ou des figurants (11 h en moyenne par période d'activité).

Nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production cinématographique¹



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Evolution du nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production cinématographique

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	44	50	43	45	42	38	39	39	37	37	38	38
figurant-te	11	11	11	11	12	11	11	11	10	10	11	10
administrateur-trice / chargé-e de production	350	291	335	280	328	301	378	313	293	263	304	265
assistant-e réalisateur-trice	194	160	198	161	196	159	224	186	184	146	184	160
autres post production	113	208	108	164	162	166	190	237	108	170	164	156
cascadeur-se	25	38	36	24	35	17	28	28	24	20	32	26
chauffeur-se	58	15	72	28	73	126	64	181	46	21	-	-
coiffeur-se / maquilleur-se	110	94	105	93	103	90	112	99	94	86	91	82
comptabilité / juridique / communication	288	293	207	182	283	234	333	204	199	177	237	205
constructeurs-trices de décors	141	119	117	97	135	118	156	109	118	104	129	101
costumier-ères / habilleur-se	202	165	121	148	194	165	194	167	140	143	170	142
décorateur-trices / accessoiriste	206	228	203	236	219	266	236	279	195	218	179	206
électricien-ne / éclairagiste	121	77	113	92	114	102	121	120	103	78	97	96
machiniste	136	131	120	107	125	111	128	104	108	43	114	92
mixeur-se	82	141	76	98	106	79	88	30	82	111	82	118
monteur-se	248	241	200	219	211	211	233	257	202	207	174	201
photographe	136	141	114	126	127	97	137	104	101	94	104	76
prise de son	130	125	119	104	115	96	123	103	103	91	108	97
prise de vue	132	145	141	142	138	129	166	157	132	131	121	143
réalisateur-trice	452	457	414	436	403	390	522	511	389	390	386	381
régie	119	162	115	147	125	161	134	157	115	156	112	133
rippeur-se	154	197	131	180	142	145	156	261	129	175	68	-
scripte / assistant-e scripte	-	223	124	203	184	215	212	237	147	211	85	191

Source : CNC - Audiens.

b. Salaires horaires dans la production cinématographique selon le métier et le sexe

Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Ainsi, une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents, est comptée qu'une seule fois.

Pour une très grande majorité des professions identifiées dans la production cinématographique, les salaires horaires moyens des femmes dans la production cinématographique apparaissent inférieurs à ceux des hommes. Pour certaines catégories de métiers, les différences sont particulièrement marquées. Le salaire moyen d'une réalisatrice de long métrage est ainsi inférieur de 42,3 % à celui d'un réalisateur (la différence en termes de salaires horaires médians est de -13,0 %). Cette différence salariale est aussi particulièrement marquée pour les métiers relatifs à l'administration de production, le salaire horaire moyen des femmes y étant de 38,3 % inférieur à celui des hommes. Le salaire horaire moyen des opératrices de prise de vue est également bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (-29,4 %).

Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Pour les figurantes, le salaire horaire moyen des femmes est inférieur de 2,1 % à celui des hommes. Pour les postes relatifs à la comptabilité, au juridique ou à la communication cet écart est de - 3,7 % ; pour ceux relatifs à la régie, il est de -4,0 %.

Pour quelques métiers, cet écart est cependant en faveur des femmes. C'est le cas du métier de scripte, où les femmes sont largement majoritaires. Le salaire horaire moyen des femmes scriptes est de 9,3 % supérieur à celui de leurs collègues hommes. Le métier de cascadeur-se dans la production cinématographique (au sein duquel les femmes sont très peu représentées) affiche également un salaire horaire moyen légèrement supérieur pour les femmes (63 € contre 61 € pour les hommes).

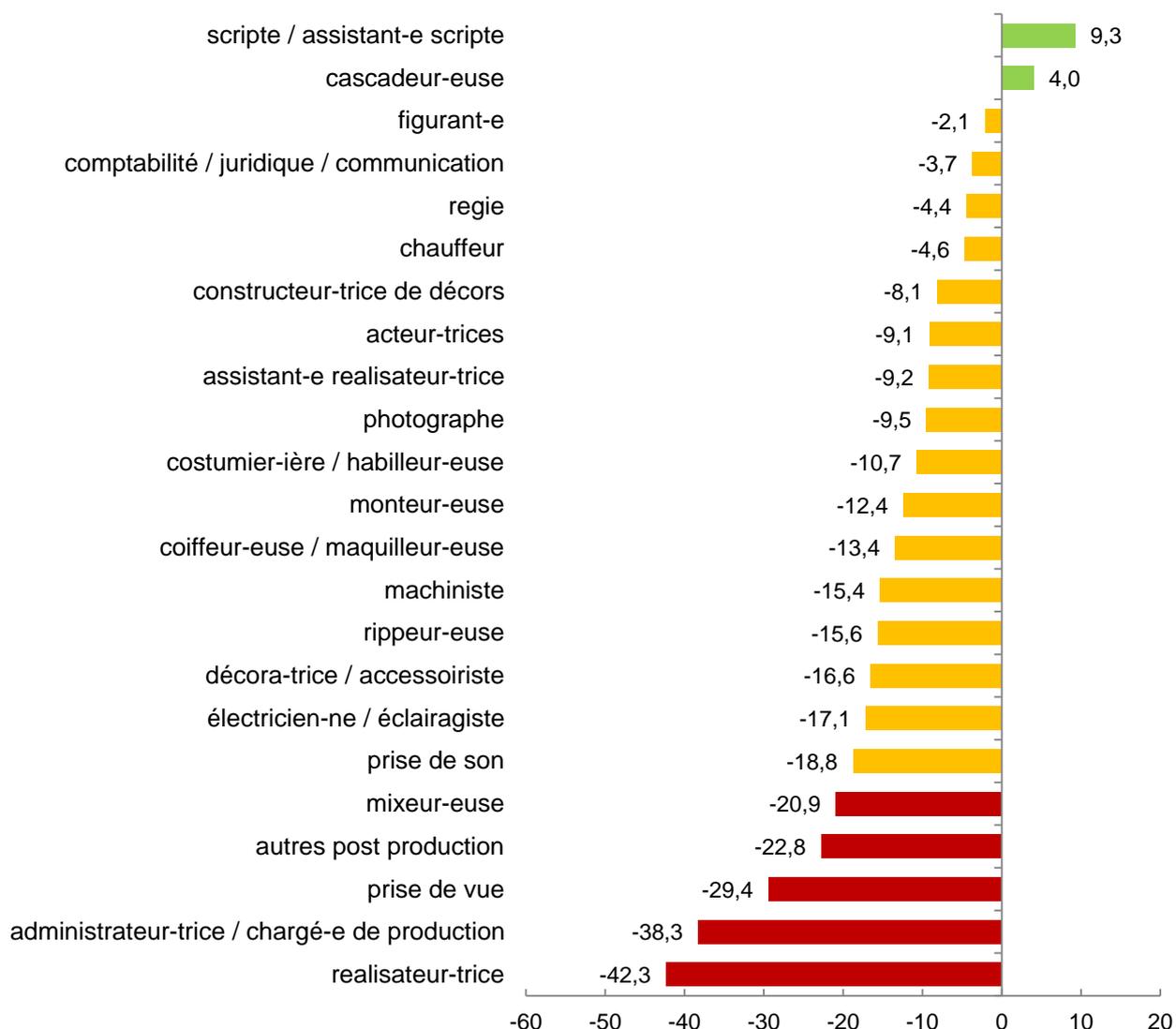
Salaires horaires moyens et médians dans la production cinématographique¹ (€ / h)

	moyenne			médiane		
	hommes	femmes	écart	hommes	femmes	écart
acteur-trice	128	116	-9,1%	54	54	-0,4%
figurant-te	13	13	-2,1%	12	12	-2,4%
administrateur- -trice / chargé-e de production	57	35	-38,3%	55	32	-41,2%
assistant-e réalisateur-trice	31	28	-9,2%	29	26	-8,3%
autres post production	58	45	-22,8%	51	43	-14,4%
cascadeur-se	61	63	+4,0%	62	64	+3,4%
chauffeur-se	25	24	-4,6%	25	24	-4,8%
coiffeur-se / maquilleur-se	42	37	-13,4%	38	35	-8,4%
comptabilité / juridique / communication	31	30	-3,7%	32	32	-2,1%
constructeurs-trices de décors	36	33	-8,1%	35	33	-4,4%
costumier-ères / habilleur-se	38	34	-10,7%	32	31	-2,7%
directeur artistique	48	56	17,0%	35	57	61,1%
électricien-ne / éclairagiste	45	37	-17,1%	43	38	-13,0%
machiniste	41	35	-15,4%	39	33	-14,6%
mixeur-se	79	62	-20,9%	80	57	-29,1%
monteur-se	37	32	-12,4%	35	30	-13,8%
photographe	35	32	-9,5%	34	31	-9,8%
prise de son	49	39	-18,8%	45	35	-21,9%
prise de vue	50	35	-29,4%	43	33	-24,8%
réalisateur-trice	86	50	-42,3%	48	42	-13,0%
régie	23	22	-4,4%	20	20	-2,6%
rippeur-se	27	23	-15,6%	28	21	-24,7%
scripte / assistant-e scripte	32	35	+9,3%	32	35	+9,5%

¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique (%)



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Sur la période, certains écarts entre rémunérations horaires ont très légèrement tendance à se réduire. C'est ainsi le cas pour les postes d'administrateur-trice et de chargé-e de production (-39,2 % en 2009 et -31,8 % en 2014) et d'opérateurs de prises de vue (-30,1 % en 2009 et -25,5 % en 2014).

Dans la production cinématographique, sur certaines catégories d'emplois, les différences semblent se creuser. Le salaire moyen d'une coiffeuse / maquilleuse est ainsi inférieur de 9,0 % à celui d'un collègue homme en 2009 et de 21,0 % en 2014. Le salaire d'une opératrice de prise de son est inférieur de 9,5 % à celui de son collègue masculin en 2009 et est inférieur de 17,3 % en 2014 à celui d'un homme. Enfin, concernant les postes de réalisateur-trice, la rémunération horaire des femmes est inférieure de -15,8 % à celle des hommes en 2009 contre -26,4 % en 2014. Pour rappel, les données concernant 2014 sont cependant à évaluer avec les précautions d'usage

puisque l'activité qui y est déclarée pour la production des films de l'échantillon demeure résiduelle.

Pour les métiers où la différence de salaire moyen entre les hommes et les femmes est faible, l'écart demeure relativement constant dans le temps. C'est ainsi le cas des postes de figurant-e (-4,0 % en 2009 et -3,7 % en 2014) et des métiers relatifs à la comptabilité, au juridique et à la communication (-3,1 % en 2009 et -4,4 % en 2014).

Evolution des salaires horaires moyens dans la production cinématographique (€ / h)

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	Femmes										
acteur-trice	127	122	131	119	162	140	133	121	109	98	102	99
figurant-te	12	12	12	12	13	13	14	14	14	13	15	14
administrateur-trice / chargé-e de production	53	32	56	33	59	36	49	32	57	35	65	44
assistant-e réalisateur-trice	29	26	29	27	31	28	29	27	32	29	33	29
autres post production	64	41	61	41	56	48	58	45	62	47	46	45
cascadeur-se	55	62	56	57	58	62	62	71	65	61	66	65
chauffeur-se	25	22	26	24	27	26	24	24	25	23	-	-
coiffeur-se / maquilleur-se	38	35	39	34	40	37	39	36	43	36	51	41
comptabilité / juridique / communication	33	32	32	31	32	32	30	30	35	31	28	27
constructeurs-trices de décors	35	33	36	33	37	34	33	31	36	33	38	35
costumier-ères / habilleur-se	37	32	39	32	38	34	35	30	38	35	43	39
décorateur-trices / accessoiriste	42	35	42	36	46	37	40	34	46	38	40	34
électricien-ne / éclairagiste	46	33	45	41	47	38	44	37	44	34	45	40
machiniste	42	35	41	34	43	33	41	38	41	36	40	35
mixeur-se	74	64	74	57	84	70	77	38	83	67	76	63
monteur-se	35	31	35	31	38	32	35	30	39	34	38	35
photographe	32	33	34	33	36	31	34	29	36	29	39	36
prise de son	45	41	48	38	49	39	46	37	49	39	53	44
prise de vue	47	33	46	34	50	34	49	34	52	35	56	42
réalisateur-trice	59	49	77	52	77	49	61	47	170	51	66	50
régie	22	22	22	21	24	23	22	20	24	23	26	24
rippeur-se	27	30	28	22	27	21	26	23	28	24	31	-
scripte / assistant-e scripte		32	22	32	42	35	30	33	25	37	38	39

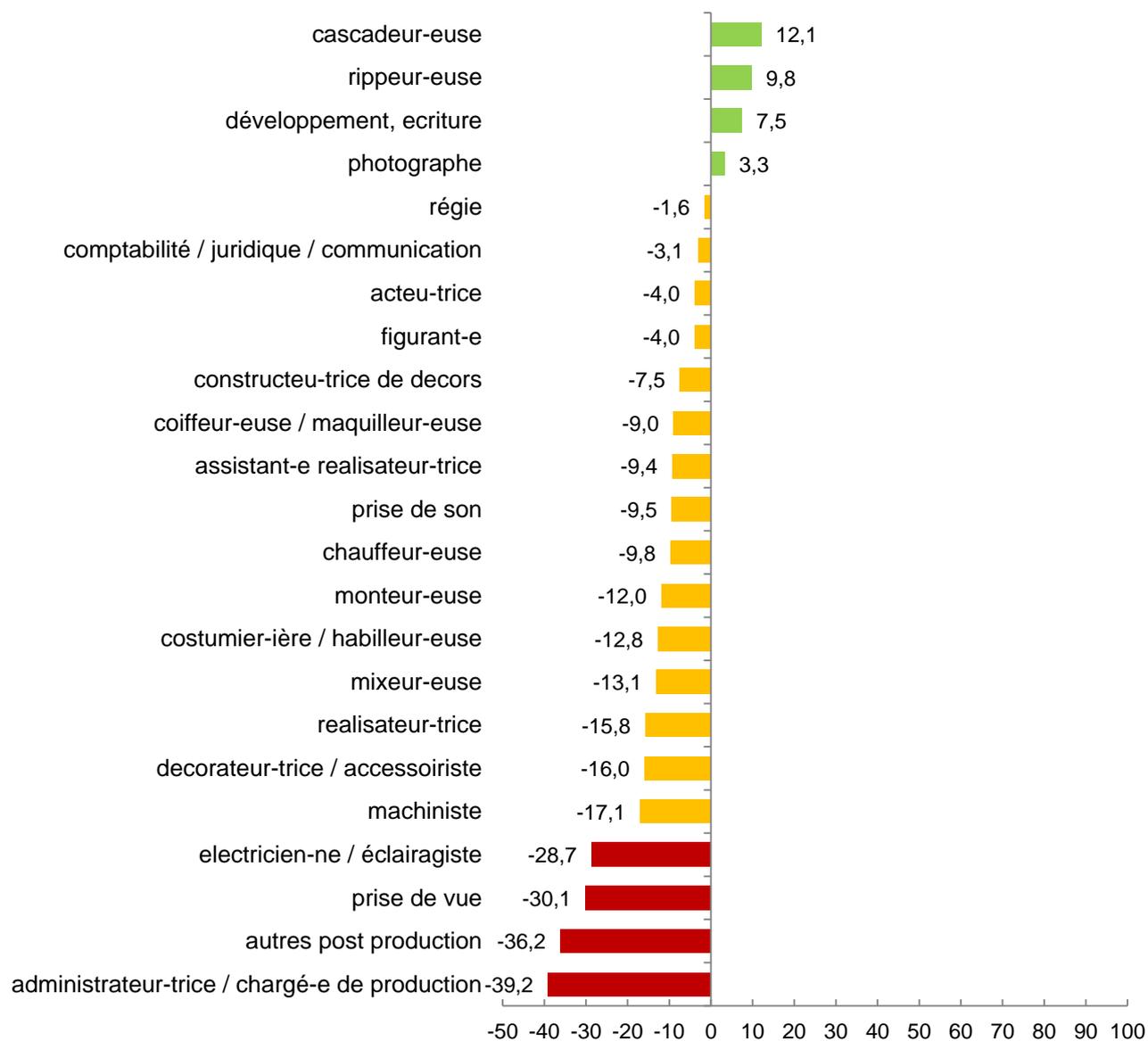
Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
acteur-trice	-4,0	-9,0	-13,6	-8,8	-10,0	-3,0
figurant-te	-4,0	-2,0	-1,8	-1,6	-1,4	-3,7
administrateur-trice / chargé-e de production	-39,2	-41,1	-38,1	-34,9	-38,4	-31,8
assistant-e réalisateur-trice	-9,4	-8,6	-8,0	-8,1	-9,4	-11,5
autres post production	-36,2	-32,2	-14,6	-22,3	-24,8	-1,7
cascadeur-se	12,1	1,8	7,4	14,0	-6,2	-1,4
chauffeur-se	-9,8	-8,2	-2,9	-1,8	-8,3	-
coiffeur-se / maquilleur-se	-9,0	-12,4	-8,2	-6,1	-14,3	-21,0
comptabilité / juridique / communication	-3,1	-4,2	1,5	0,3	-10,7	-4,4
constructeurs-trices de décors	-7,5	-8,5	-8,4	-7,0	-8,3	-9,6
costumier-ères / habilleur-se	-12,8	-17,8	-11,2	-13,1	-7,1	-9,2
décorateur-trices / accessoiriste	-16,0	-13,3	-20,4	-16,3	-17,3	-15,8
électricien-ne / éclairagiste	-28,7	-9,0	-19,8	-16,2	-22,4	-11,5
machiniste	-17,1	-17,5	-23,2	-8,4	-11,6	-13,3
mixeur-se	-13,1	-22,8	-16,4	-50,2	-19,2	-17,0
monteur-se	-12,0	-12,4	-15,2	-12,5	-12,0	-8,3
photographe	3,3	-3,1	-13,8	-14,4	-20,2	-9,7
prise de son	-9,5	-21,6	-20,4	-21,3	-20,3	-17,3
prise de vue	-30,1	-27,4	-31,1	-30,0	-32,7	-25,5
réalisateur-trice	-15,8	-33,2	-36,4	-22,7	-70,0	-24,6
régie	-1,6	-4,9	-1,8	-10,6	-3,2	-6,9
rippeur-se	9,8	-23,0	-24,0	-10,4	-15,4	-
scripte / assistant-e scripte	-	44,8	-16,5	9,3	48,8	2,2

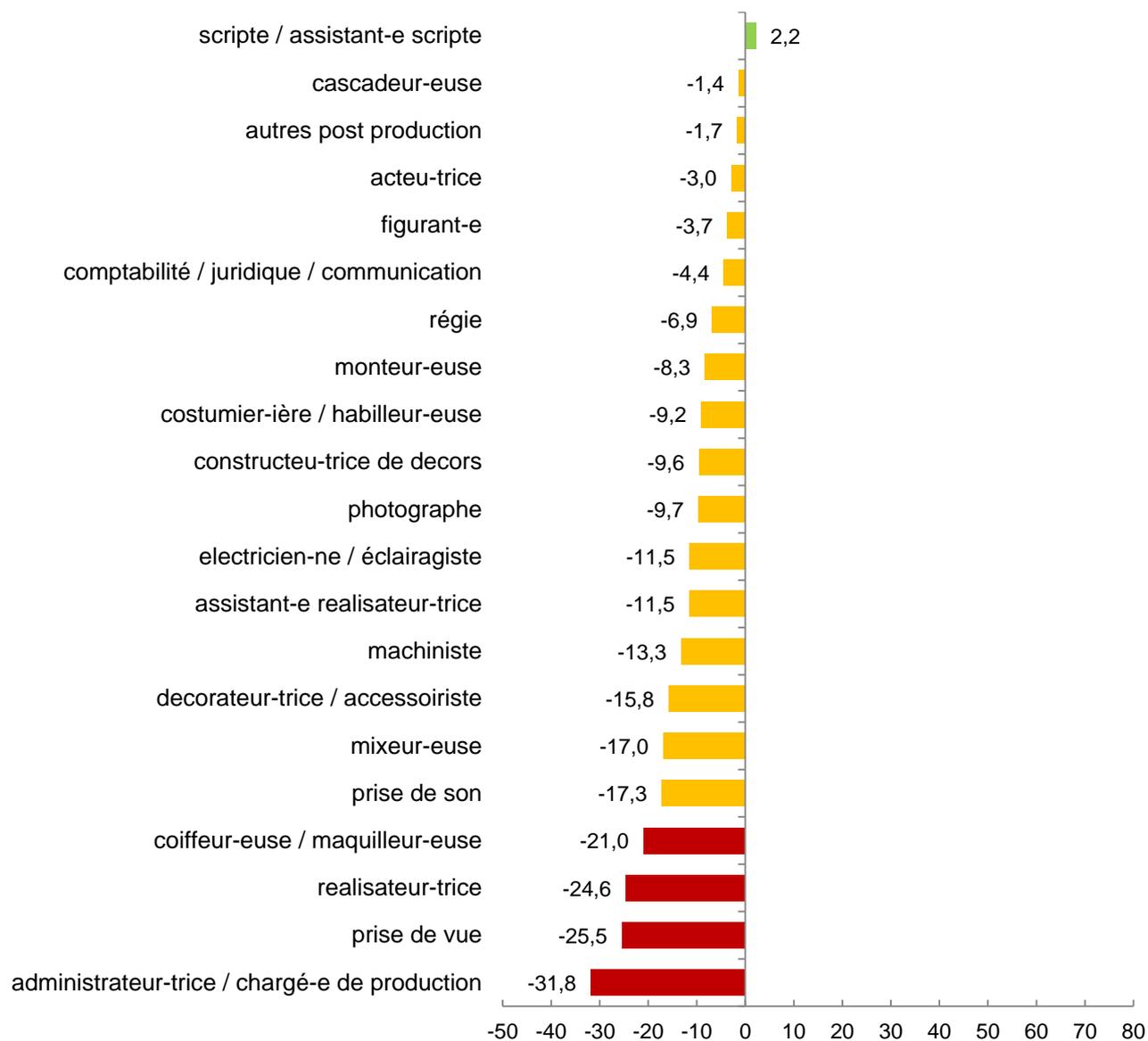
Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique en 2009 (%)



Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique en 2014 (%)



Note : aucune femme n'ayant été comptabilisée parmi le rippeurs et les chauffeurs en 2014, les données ne sont pas présentées sur ces deux métiers.

Source : CNC - Audiens.

Evolution des salaires horaires médians dans la production cinématographique (€ / h)

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	54	57	58	54	55	55	59	54	50	53	57	54
figurant-te	10	10	11	10	11	11	13	13	13	12	14	13
administrateur-trice / chargé-e de production	53	29	55	30	57	33	47	29	54	33	68	40
assistant-e réalisateur-trice	27	25	27	26	28	27	28	26	30	28	31	27
autres post production	65	39	57	36	50	46	50	43	51	44	46	45
cascadeur-se	60	62	60	59	61	62	64	67	64	63	64	66
chauffeur-se	24	21	25	25	26	26	26	24	23	23	-	-
coiffeur-se / maquilleur-se	34	33	35	33	37	36	36	35	41	35	49	38
comptabilité / juridique / communication	36	34	32	33	32	33	30	30	37	33	29	28
constructeurs-trices de décors	34	33	35	33	36	34	32	31	36	34	37	35
costumier-ères / habilleur-se	31	29	29	29	31	31	30	28	33	31	36	34
décorateur-trices / accessoiriste	40	34	40	36	43	36	38	34	43	38	40	32
électricien-ne / éclairagiste	44	36	43	39	46	38	42	39	42	34	43	41
machiniste	40	40	40	33	41	36	39	37	39	33	36	32
mixeur-se	76	55	79	57	85	70	79	35	85	66	75	57
monteur-se	33	29	34	29	37	30	33	29	36	32	36	32
photographe	30	33	34	31	34	31	33	29	36	29	39	34
prise de son	40	35	44	32	45	35	41	34	47	37	50	43
prise de vue	39	29	39	30	43	32	44	32	44	33	50	40
réalisateur-trice	42	31	43	41	49	40	42	42	49	43	59	46
régie	19	18	19	19	20	20	19	17	20	20	22	21
rippeur-se	29	31	29	18	28	19	28	23	29	24	33	-
scripte / assistant-e scripte	-	32	19	32	42	35	29	33	21	37	35	39

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires médians des femmes et ceux des hommes dans la production cinématographique (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
acteur-trice	+6,7	-7,6	-0,4	-9,0	+6,6	-6,2
figurant-te	-1,4	-2,7	-3,0	+0,0	-3,2	-4,2
administrateur-trice / chargé-e de production	-44,7	-45,4	-42,0	-37,7	-38,2	-41,4
assistant-e réalisateur-trice	-6,0	-5,2	-6,1	-8,6	-5,9	-12,5
autres post production	-40,6	-36,1	-8,7	-14,3	-13,9	-2,0
cascadeur-se	3,6	-1,5	+1,1	+5,0	-1,7	+2,4
chauffeur-se	-9,3	-0,7	-0,5	-7,3	+1,0	-
coiffeur-se / maquilleur-se	-1,7	-4,3	-2,6	-2,1	-13,2	-23,1
comptabilité / juridique / communication	-5,5	1,8	+2,1	-0,7	-9,5	-1,5
constructeurs-trices de décors	-3,9	-5,1	-4,2	-3,2	-4,1	-6,3
costumier-ères / habilleur-se	-8,5	-0,2	+0,4	-8,6	-4,9	-4,8
décorateur-trices / accessoiriste	-16,5	-10,8	-16,8	-11,3	-13,2	-20,3
électricien-ne / éclairagiste	-19,6	-9,1	-18,1	-7,8	-19,5	-4,6
machiniste	0,9	-18,0	-12,8	-3,8	-14,7	-10,8
mixeur-se	-27,9	-27,0	-18,1	-54,9	-22,7	-24,5
monteur-se	-12,1	-15,9	-17,2	-13,0	-12,2	-9,1
photographe	8,7	-10,1	-10,7	-10,4	-18,2	-12,1
prise de son	-13,2	-26,8	-21,8	-17,3	-20,0	-13,7
prise de vue	-26,8	-22,8	-24,7	-28,2	-24,8	-20,3
réalisateur-trice	-26,2	-4,9	-19,1	-1,5	-14,0	-21,5
régie	-3,2	-3,7	-0,9	-6,8	2,8	-3,9
rippeur-se	6,5	-37,4	-31,9	-17,5	-15,6	-
scripte / assistant-e scripte	-	67,1	-15,8	+15,9	+71,1	+10,8

Source : CNC - Audiens.

V. La place des femmes dans les entreprises de production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les données analysées dans cette partie sont issues des déclarations nominatives annuelles des salaires faites à Audiens par les entreprises de production audiovisuelle.

Le périmètre d'analyse inclut 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction ayant bénéficié des aides audiovisuelles du Fonds de soutien du CNC au titre des années 2009 à 2015. Les données ici analysées correspondent à l'emploi dans l'ensemble des établissements rattachés à ces 516 entreprises, incluant le personnel permanent et intermittent. Selon la diversité des activités de ces entreprises, l'emploi peut éventuellement concerner d'autres secteurs que la production de fiction télévisuelle à proprement parlé. Ce périmètre donne néanmoins une photographie de l'emploi global dans les entreprises produisant des programmes de fiction télévisuelle en France.

Pour les effectifs par catégorie professionnelle : un même individu pourra être compté dans chaque catégorie, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il sera compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

La masse salariale telle qu'elle est appréhendée dans cette étude correspond aux salaires bruts après abattement pour frais professionnels. Quand cela n'est pas spécifié, les analyses en termes de salaires sont réalisées sans tenir compte de la durée travaillée. La somme perçue au titre d'une année civile par un salarié est comptabilisée comme son salaire annuel. Par ailleurs, sont uniquement considérés les revenus perçus en rémunération d'un emploi dans les entreprises de production de fiction télévisuelle du périmètre d'étude. Les éventuelles autres sources de revenus (allocations chômage, rémunérations versées par d'autres entreprises, etc.) ne sont pas prises en compte.

A. Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle

a. Evolution de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle

Près de 52 200 individus ont travaillé au sein des entreprises de production audiovisuelle de fiction en 2014, parmi lesquels plus de 21 200 femmes. Les effectifs féminins sont en très forte hausse. Entre 2008 et 2014, le nombre de femmes employées dans le secteur a ainsi progressé de 15,3 %, quand cette augmentation n'est que de 8,2 % pour les hommes.

Evolution des effectifs selon l'année d'activité et le sexe

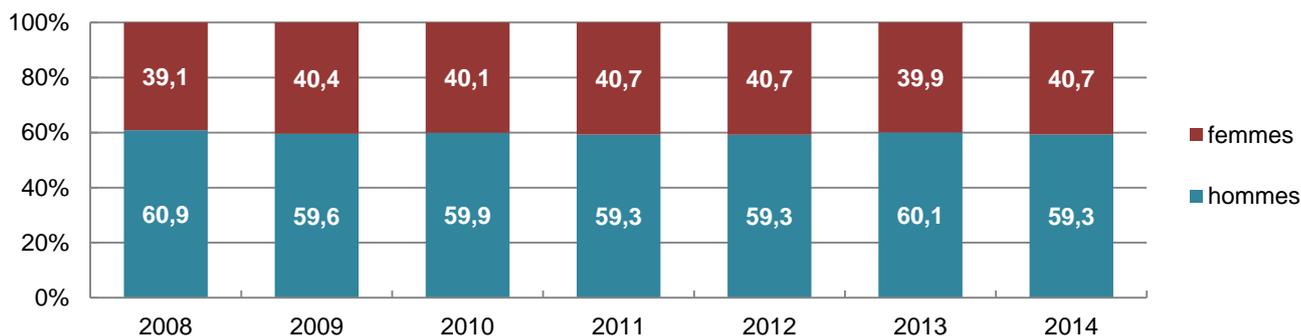
effectif	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	évol 14 / 08
hommes	28 613	31 755	29 940	32 055	29 421	29 537	30 948	+8,2%
femmes	18 392	21 516	20 021	22 002	20 217	19 640	21 201	+15,3%
total	47 005	53 271	49 961	54 057	49 638	49 177	52 149	+10,9%

Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC - Audiens.

Par conséquent, la part des femmes augmente sur les 7 années d'activités observées. Elles composent ainsi 39,1 % des effectifs travaillant dans les entreprises de production audiovisuelle en 2008 et 40,7 % en 2014 (+1,5 point).

Evolution de la répartition des effectifs (%)

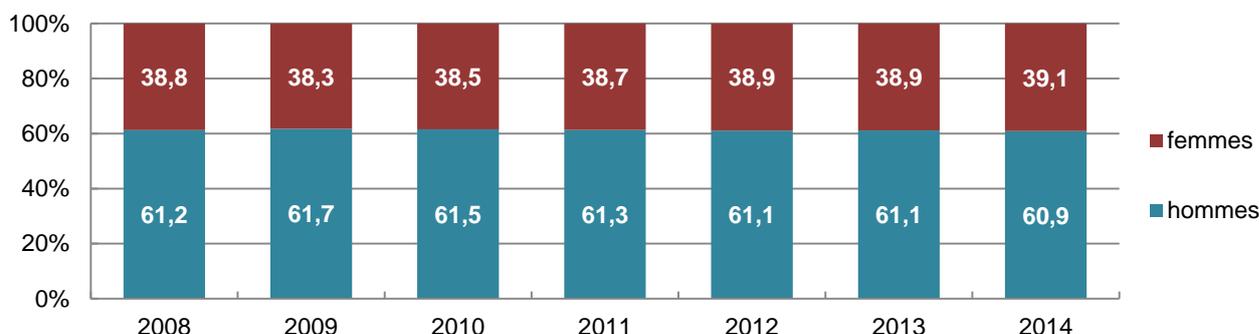


Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC - Audiens.

Le poids des femmes dans la masse salariale est stable sur la décennie, passant de 38,8 % en 2008 à 39,1 % en 2014 (+0,4 point).

Evolution de la répartition de la masse salariale (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC - Audiens.

b. Répartition de l'emploi selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle

Sur l'ensemble de la période d'étude, les 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction de l'échantillon ont mobilisé 184 685 individus et généré plus de 2 246 M€ de masse salariale.

Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle¹

		effectifs totaux	masse salariale totale (k€)
cadres permanents	hommes	1 641	324 937
	femmes	1 425	223 774
non cadres permanents	hommes	1 917	60 305
	femmes	2 497	80 577
total permanents	hommes	3 429	385 242
	femmes	3 753	304 351
cadres intermittents	hommes	16 755	504 424
	femmes	9 140	237 299
non cadres intermittents	hommes	21 060	253 324
	femmes	13 097	157 588
artistes intermittents	hommes	76 805	233 222
	femmes	58 996	170 709
total intermittents	hommes	104 735	990 970
	femmes	74 589	565 596
ensemble	hommes	107 209	1 376 212
	femmes	77 476	869 947
total		184 685	2 246 159

¹ Il convient de préciser que le classement d'un individu dans l'une ou l'autre des catégories professionnelles est effectué pour chaque catégorie. Ainsi, un même individu peut être compté plusieurs fois, dès lors qu'il occupe des emplois de catégories différentes. En revanche, il est compté une seule fois dans le total des emplois. Il résulte de ce mode de calcul que la somme des effectifs par catégorie d'emploi n'est pas nécessairement égale aux effectifs totaux.

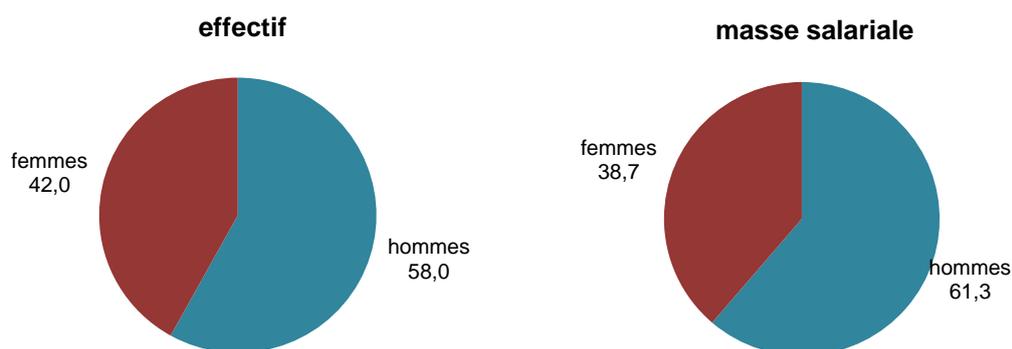
Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.

Source : CNC - Audiens.

La majorité des individus travaillant au sein d'entreprises de production audiovisuelle sont des hommes. Ces derniers représentent 58,0 % des effectifs et captent 61,3 % de la masse salariale. Cet écart peut, en partie, s'expliquer par le fait que 15,6 % des hommes ont participé à l'activité d'au moins une entreprise de l'échantillon en y occupant un poste de cadre (permanents ou intermittents), contre seulement 12,4 % des femmes.

La comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de l'emploi dans les entreprises de production audiovisuelle (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Les deux tiers des effectifs des entreprises de production audiovisuelle de fiction sont salariés en tant qu'artistes interprètes (66,8 %). Ces derniers se partagent 18,0 % de la masse salariale totale. Les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses à être employées en tant qu'artistes dans la production audiovisuelle : c'est le cas de 69,3 % d'entre elles, contre 65,0 % des hommes. Les deux groupes captent respectivement 19,6 % et 16,9 % des masses salariales correspondantes.

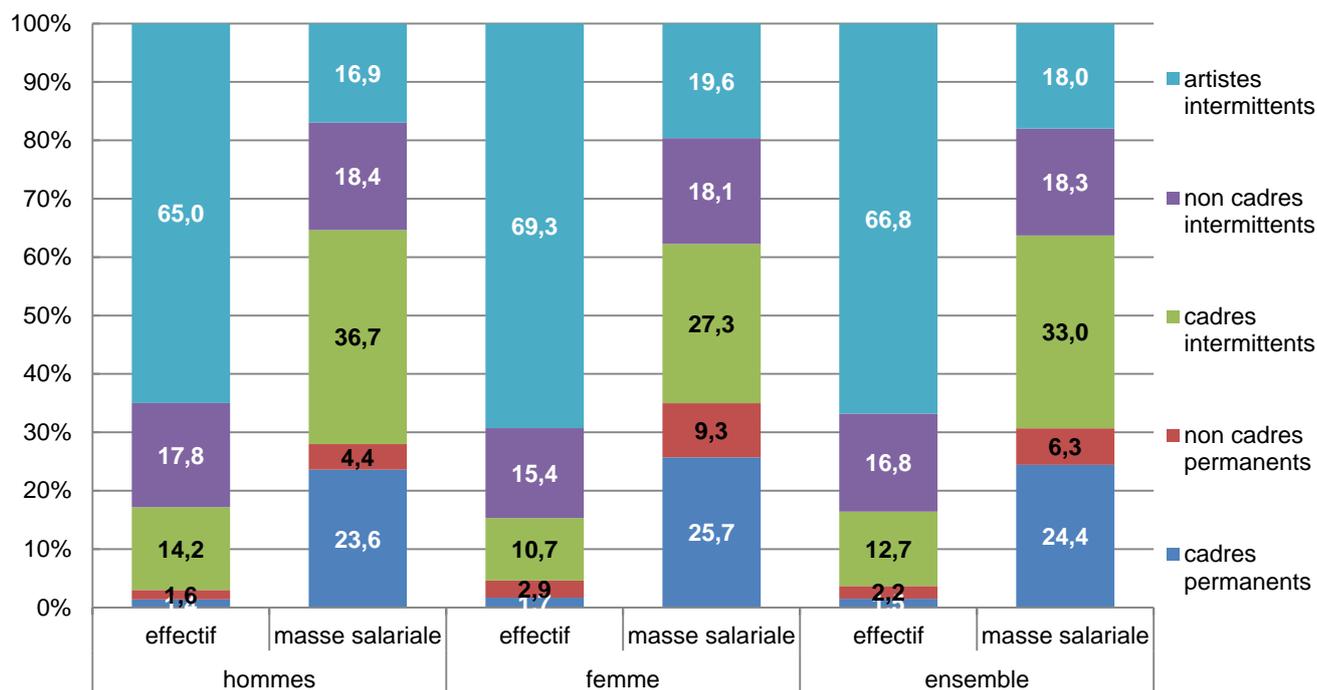
Les personnels techniques intermittents non cadres représentent 16,8 % des effectifs totaux des entreprises de production audiovisuelle et mobilisent 18,3 % de la masse salariale globale. Les femmes travaillant dans le secteur audiovisuel sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à y être technicien(e) intermittent(e) non cadre : c'est le cas de 15,4 % d'entre elles, contre 17,8 % des hommes. Elles captent 18,1 % de la masse salariale globale consacrée aux femmes, quand leurs homologues masculins captent 18,4 % de celle qui leur est consacrée.

Les emplois techniques intermittents au statut de cadre concernent 12,7 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle. 14,2 % des hommes et 10,7 % des femmes occupent un poste de cadre technique. Les emplois techniques intermittents bénéficiant du statut de cadre captent 33,0 % de la masse salariale globale ; les techniciennes cadres intermittentes mobilisent 27,3 % de la masse salariale consacrée aux femmes.

Les personnels permanents ne bénéficiant pas du statut de cadre représentent 2,2 % des effectifs totaux et mobilisent 6,3 % de la masse salariale globale. 2,9 % des femmes occupent un emploi permanent ne bénéficiant pas du statut de cadre ; elles captent 9,3 % de la masse salariale globale consacrée à la rémunération des employés de sexe féminin.

Les emplois permanents au statut de cadre concernent 1,5 % des effectifs employés dans les entreprises de production audiovisuelle et captent 24,4 % de la masse salariale globale. 1,4 % des hommes et 1,7 % des femmes sont cadres permanents; ils mobilisent respectivement 23,6 % et 25,7 % de la masse salariale.

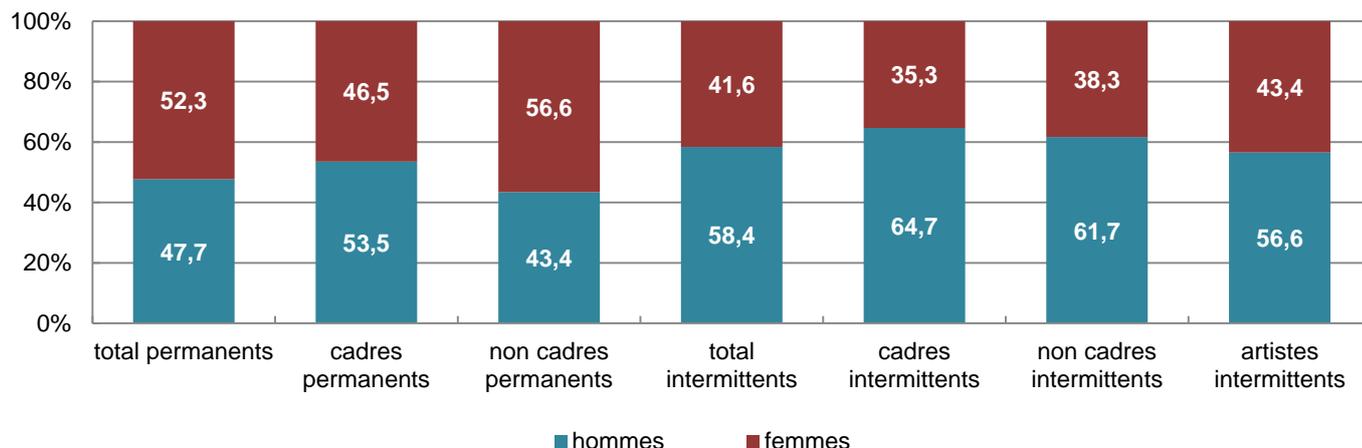
Emploi dans les entreprises de production audiovisuelle selon la catégorie professionnelle (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Au sein des entreprises de production audiovisuelle, la proportion de femmes est bien plus importante parmi les effectifs permanents (52,3 %) que parmi les intermittents (41,6 %). Particulièrement nombreuses à occuper des emplois de permanents non cadres, elles représentent 56,6 % des effectifs de cette catégorie. En revanche, elles sont proportionnellement moins présentes parmi les techniciens intermittents, cadres (35,3 %) et non cadres (38,3 %).

Répartition des effectifs par catégorie professionnelle (%)



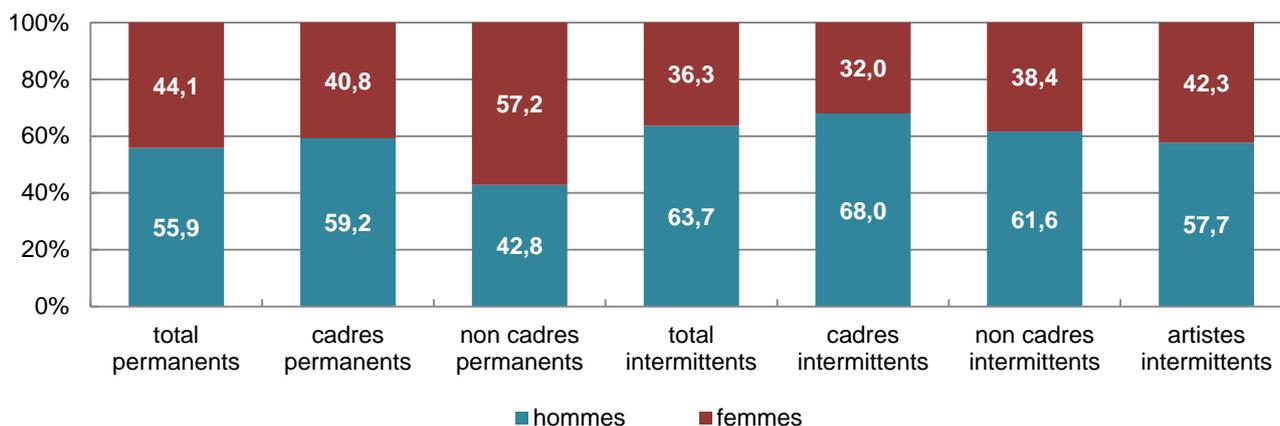
Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

La différence entre la part des femmes dans les effectifs et leur poids dans la masse salariale est davantage prononcée pour les emplois permanents par rapport aux emplois intermittents. Les femmes captent ainsi 44,1 % de la masse salariale dévolue aux permanents dans la production

audiovisuelle et 36,3 % de celle consacrée aux intermittents, soit des écarts respectifs de -8,1 points et de -5,3 points par rapport à leur poids dans les effectifs.

Pour rappel, la comparaison entre les poids dans les effectifs et dans la masse salariale demeure un indicateur à considérer avec prudence étant donné qu'il n'est pas, dans cette partie, tenu compte de la durée travaillée.

Répartition de la masse salariale par catégorie professionnelle (%)

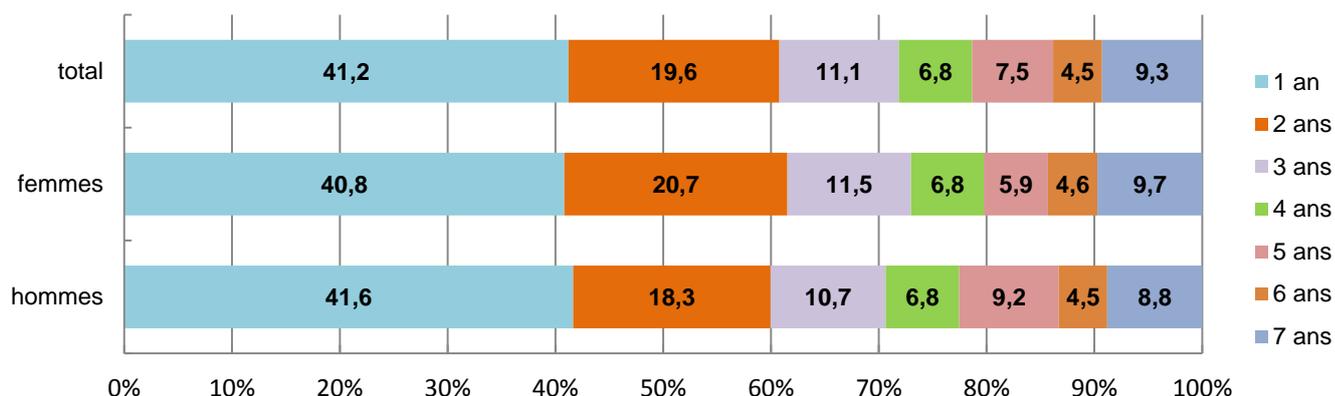


Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

c. Pérennité de l'emploi dans la production audiovisuelle

41,2 % des effectifs permanents employés dans les entreprises de production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est un peu moins élevée chez les femmes (40,8 %) que chez les hommes (41,6 %). A l'opposé, 9,3 % des effectifs permanents sont présents les 7 années étudiées : cette part est plus élevée parmi les femmes (9,7 %) que parmi les hommes (8,8 %).

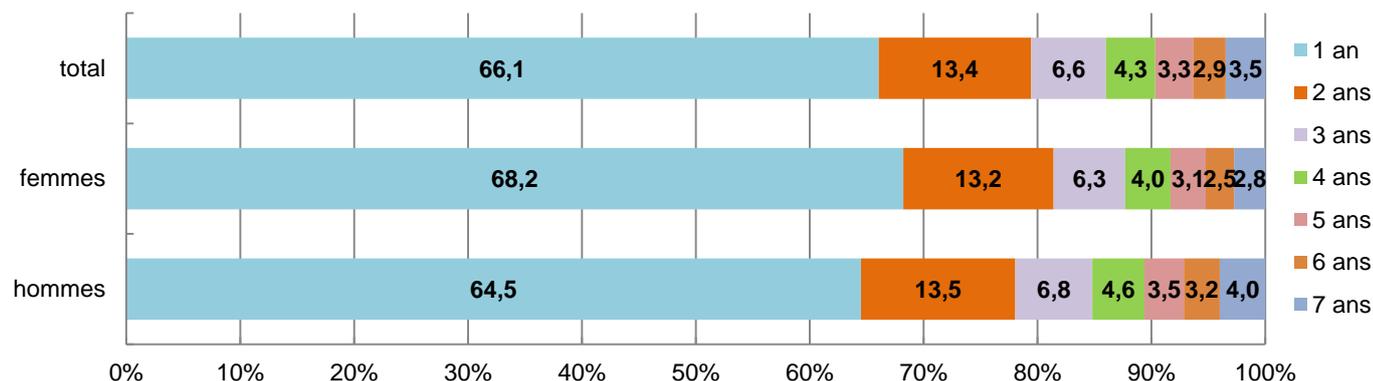
Répartition des effectifs permanents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

L'emploi intermittent dans la production audiovisuelle est, logiquement, beaucoup plus volatile. Les deux tiers (66,1 %) des effectifs intermittents du secteur de la production audiovisuelle n'y ont travaillé qu'une seule année. Cette proportion est plus élevée parmi les femmes (68,2 %) que parmi les hommes (64,5 %). Parallèlement, les hommes occupant un emploi intermittent sont plus nombreux à afficher 7 années de présence dans le secteur : c'est le cas de 4,0 % d'entre eux, contre 2,8 % des femmes.

Répartition des effectifs intermittents selon le nombre d'années de présence dans la production audiovisuelle (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

d. Pyramide des âges dans la production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

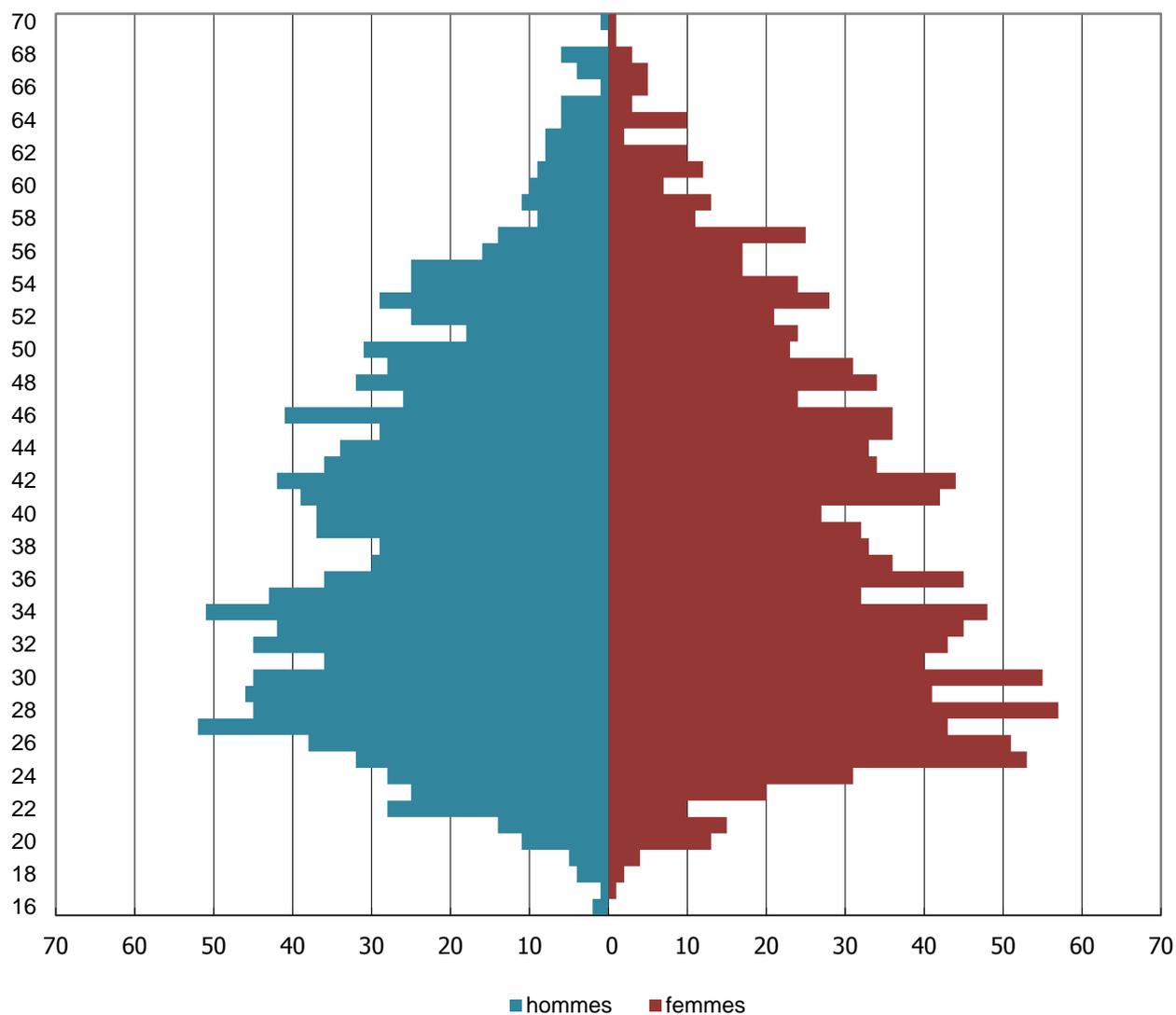
Les 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction de l'échantillon génèrent de l'emploi sur une période allant de 2008 à 2014. Les pyramides des âges présentées ci-après concernent les individus présents dans le secteur de la production audiovisuelle en 2014.

Les pyramides des âges dans la production audiovisuelle apparaissent très différentes selon les catégories professionnelles considérées.

La population des permanents dans la production audiovisuelle est majoritairement féminine (50,4 % de femmes en 2014). La moitié des permanents a moins de 40 ans (54,8 %) et un quart (25,60%) a moins de 25 ans.

En 2014, la proportion des moins de 40 ans est un petit peu plus élevée parmi les femmes (55,3 %) que parmi les hommes (54,3 %). La part des plus âgés est, à l'inverse, un peu plus importante chez les hommes. En 2014, les plus de 50 ans composent 20,0 % de l'ensemble des effectifs masculins et 19,6 % des effectifs féminins occupant un poste permanent.

Pyramide des âges des permanents présents en 2014 dans la production audiovisuelle

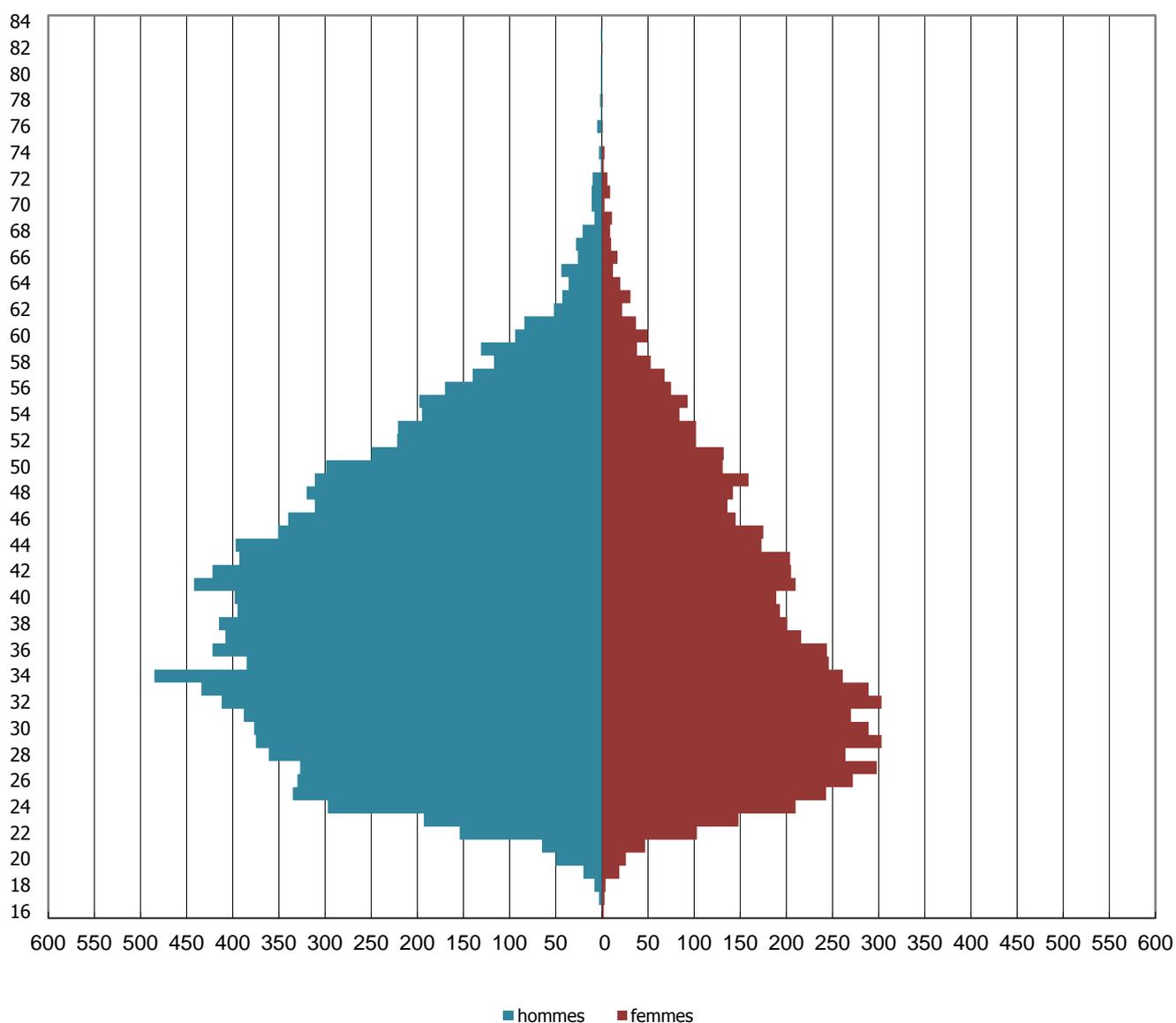


Source : CNC - Audiens.

La population des techniciens intermittents est nettement plus masculine dans la production audiovisuelle. Elle comprend un peu moins de deux tiers d'hommes (63,5 % en 2014). Une majorité des effectifs (60,1 %) a entre 30 et 49 ans.

En structure, une surreprésentation des femmes apparaît dans certaines tranches d'âges. La proportion de femmes parmi les techniciens intermittents dans la production audiovisuelle est plus importante parmi les tranches d'âges les plus basses. En effet, si les femmes représentent 36,0 % de l'ensemble des techniciens intermittents en 2014 dans la production audiovisuelle, elles composent 41,4 % de ceux de moins de 25 ans et 44,4 % de ceux de 25 à 29 ans. Elles représentent en revanche 33,6 % de ceux de plus de 50 ans.

Pyramide des âges des techniciens intermittents présents en 2014 dans la production audiovisuelle

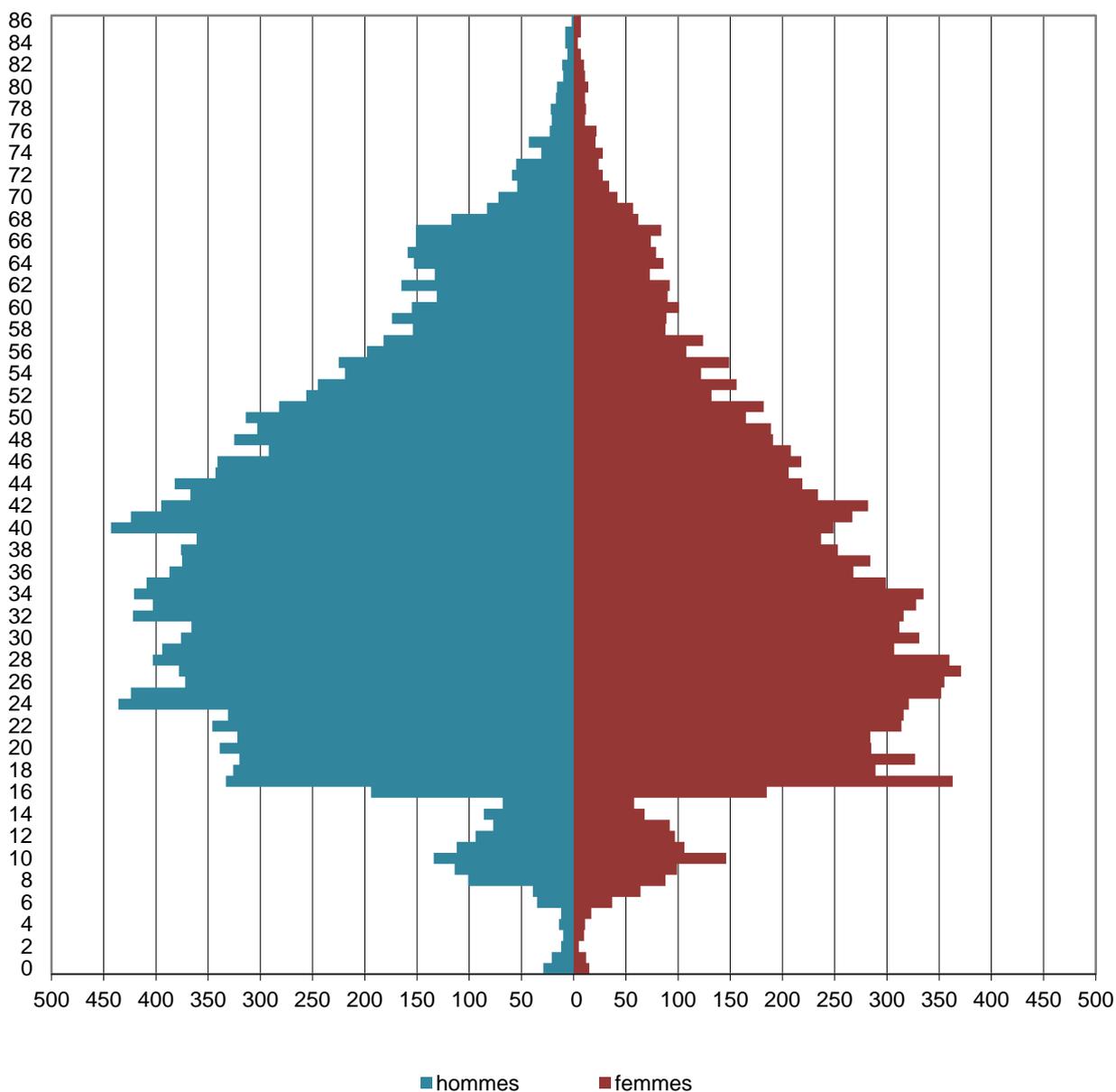


Source : CNC - Audiens.

La population des artistes intermittents est majoritairement masculine (57,4 % d'hommes en 2014) dans la production audiovisuelle. Si 36,8 % des artistes ont moins de 30 ans, cette proportion atteint 41,2 % parmi les femmes tandis qu'elle est de 33,6 % parmi les hommes.

Parmi les enfants, l'emploi des 13-15 ans apparaît particulièrement faible en comparaison de celui des 8-12 ans, pour les filles comme pour les garçons.

Pyramide des âges des artistes intermittents présents en 2014 dans la production audiovisuelle

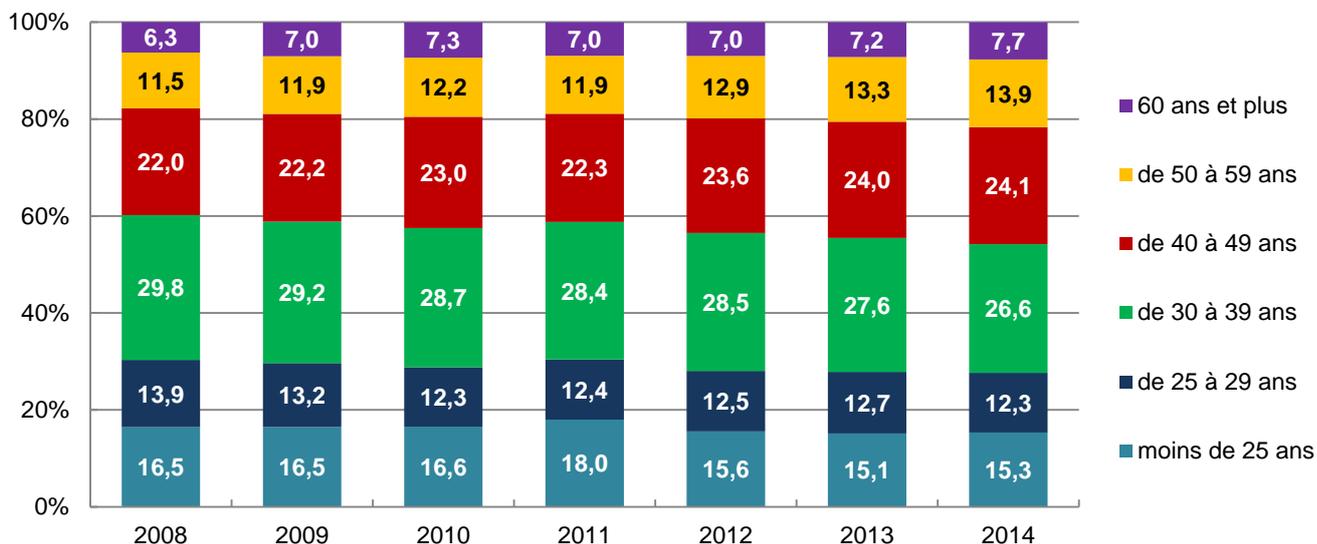


Source : CNC - Audiens.

e. Répartition des effectifs par tranche d'âge

La part des plus jeunes diminue sur la période d'étude, pour les effectifs féminins comme masculins. Les femmes de moins de 30 ans composent ainsi 35,3 % des effectifs des entreprises de production audiovisuelle de fiction en 2014, contre 40,1 % en 2008 (-4,8 points). Chez les hommes cette baisse est un peu moins sensible (-2,7 points).

Répartition des effectifs masculins par tranche d'âge (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

Répartition des effectifs féminins par tranche d'âge (%)



Base : 516 entreprises de production audiovisuelle de fiction.
Source : CNC - Audiens.

B. Répartition des effectifs selon leur salaire annuel dans le secteur

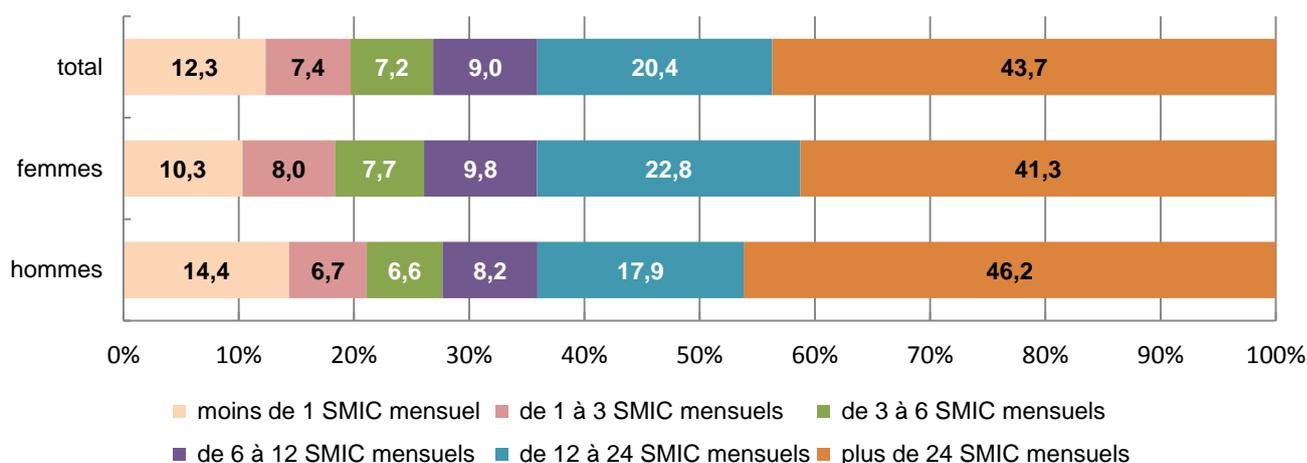
La déclaration de la durée de travail pour les contrats intermittents n'étant pas obligatoire dans les déclarations nominatives annuelles des salaires faites par les entreprises auprès d'Audiens, cette information n'est pas toujours une donnée disponible. Le taux d'emploi dans le secteur de la production audiovisuelle peut cependant être appréhendé par un indicateur de salaire annuel, défini dans cette étude comme l'ensemble des revenus déclarés pour un même individu par la totalité des entreprises concernées. Par convention, la notion de salaire annuel est regroupée en tranches définies par comparaison avec la valeur du SMIC.

Les données ci-dessous sont à prendre avec la plus grande prudence. En effet, il n'est ici tenu compte ni de la durée travaillée, ni des éventuels revenus complémentaires relevant d'activités extérieures au périmètre des entreprises de production audiovisuelle retenues dans l'étude.

En 2014, 43,7 % des effectifs permanents des entreprises productrices de fiction télévisuelle reçoivent un salaire annuel supérieur à 24 SMIC mensuels, c'est-à-dire en moyenne un salaire mensuel au minimum égal à deux fois le SMIC. Cette proportion de permanents avec les plus gros revenus dans le secteur est nettement plus importante parmi les hommes (46,2 %) que parmi les femmes (41,3 %). A l'autre extrême, 12,3 % des effectifs permanents reçoivent en 2014 un salaire annuel inférieur à un SMIC mensuel, c'est-à-dire un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC. Ces contrats de permanents, dont la durée est en moyenne inférieure à un mois, concernent davantage les hommes (14,4 % des effectifs permanents masculins en 2014) que les femmes (10,3 % des effectifs permanents féminins).

Au global, un peu moins des deux tiers (64,1 %) des effectifs permanents des entreprises de production de fiction télévisuelle reçoivent un salaire mensuel moyen supérieur au SMIC en 2014 (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette part est identique pour les hommes et les femmes.

Répartition des permanents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2014 (%)

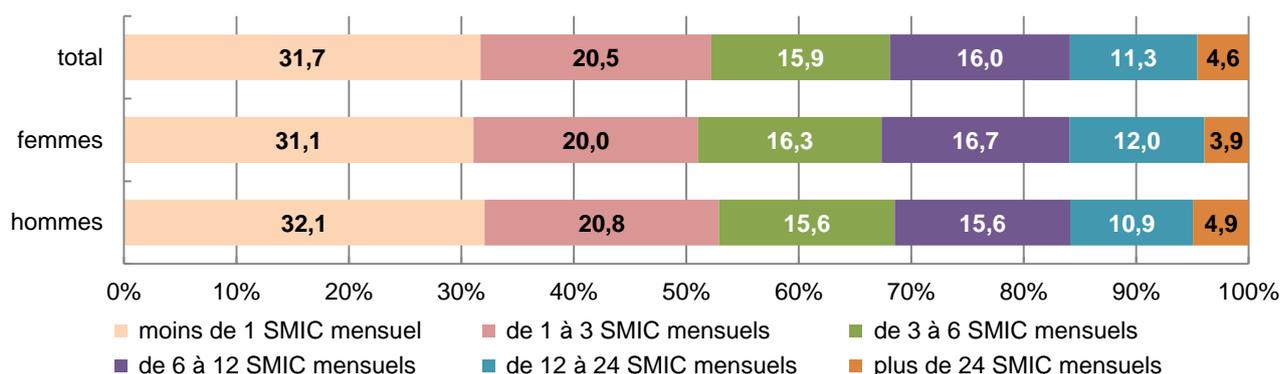


Source : CNC - Audiens.

Plus des deux tiers (68,1 %) des intermittents techniciens reçoivent en 2014 un salaire moyen mensuel inférieur à la moitié du SMIC (salaire annuel inférieur à 6 SMIC mensuels) pour leur travail dans les entreprises de production de fiction télévisuelle. Cette part est légèrement plus élevée pour les hommes (68,5 %) que pour les femmes (67,4 %).

En 2014, 15,9 % des intermittents techniciens reçoivent de la part des entreprises du secteur un salaire moyen mensuel supérieur au SMIC (salaire annuel supérieur à 12 SMIC mensuels). Cette proportion la même pour les hommes et pour les femmes.

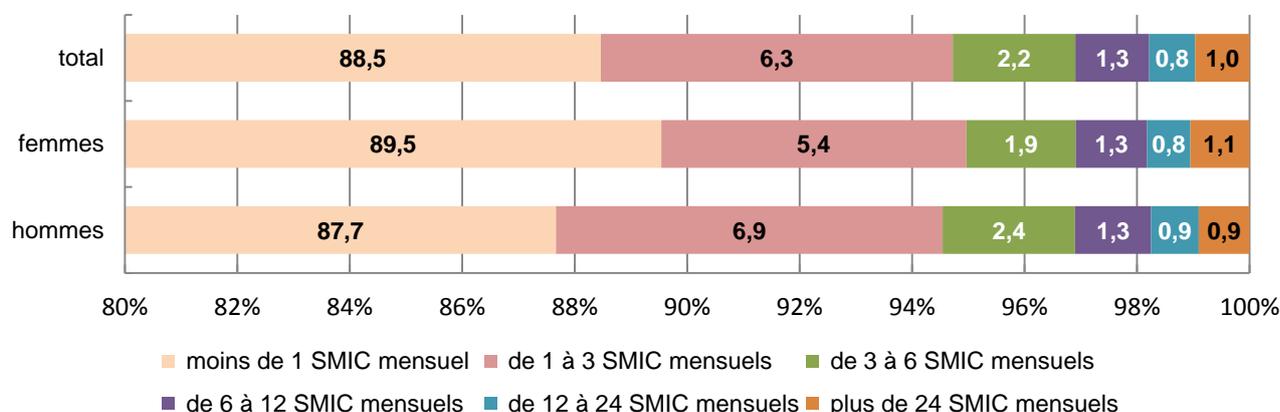
Répartition des techniciens intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2014 (%)



Source : CNC - Audiens.

Au sein de la population des artistes intermittents, la répartition des effectifs en fonction des salaires annuels dans le secteur fait apparaître la grande prédominance des individus recevant peu de revenus dans le secteur. En 2014, la très grande majorité (88,5 %) des artistes intermittents reçoivent des entreprises de production de fiction télévisuelle un salaire annuel équivalent à moins d'un SMIC mensuel (soit un salaire mensuel moyen inférieur à un douzième du SMIC). Cette part est un peu plus élevée chez les femmes (89,5 %) que chez les hommes (87,7 %). Dans la plupart des cas, il s'agit de contrats de courte durée. Seuls 1,8 % des artistes ayant travaillé dans le secteur en 2014 réussissent à y gagner plus que le SMIC. Cette proportion est identique chez les artistes des deux sexes.

Répartition des artistes intermittents selon leur salaire annuel dans la production audiovisuelle en 2014 (%)



Source : CNC - Audiens.

C. Analyse par métiers dans la production audiovisuelle

Remarques méthodologiques

Les déclarations nominatives annuelles des salaires adressées par les entreprises à Audiens peuvent se faire sur différents supports et sous différents formats.

Si la DADS-U (norme informatique de « déclaration automatisée de données sociales-unifiée) permet de renseigner sur la nature de l'emploi occupé, cette information n'est pas exhaustive puisque toutes les entreprises n'utilisent pas ce support. Par ailleurs, la zone « intitulé d'emploi » est une zone libre d'au maximum 120 caractères. Elle est généralement alimentée par le logiciel de paye et les intitulés peuvent varier d'une entreprise à une autre.

En 2014, 97,0% des établissements nous ayant envoyé leur déclaration nominative annuelle des salaires 2014 ont utilisé la norme DADS-U et ils captent 99,5% de la masse salariale.

a. Emploi dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe

Remarques méthodologiques

La notion de « nombre de personnes » correspond au nombre de personnes distinctes. Ainsi, une personne déclarée plusieurs fois, par le même employeur ou des employeurs différents, n'est-elle comptée qu'une seule fois dans les sous-ensembles affichés.

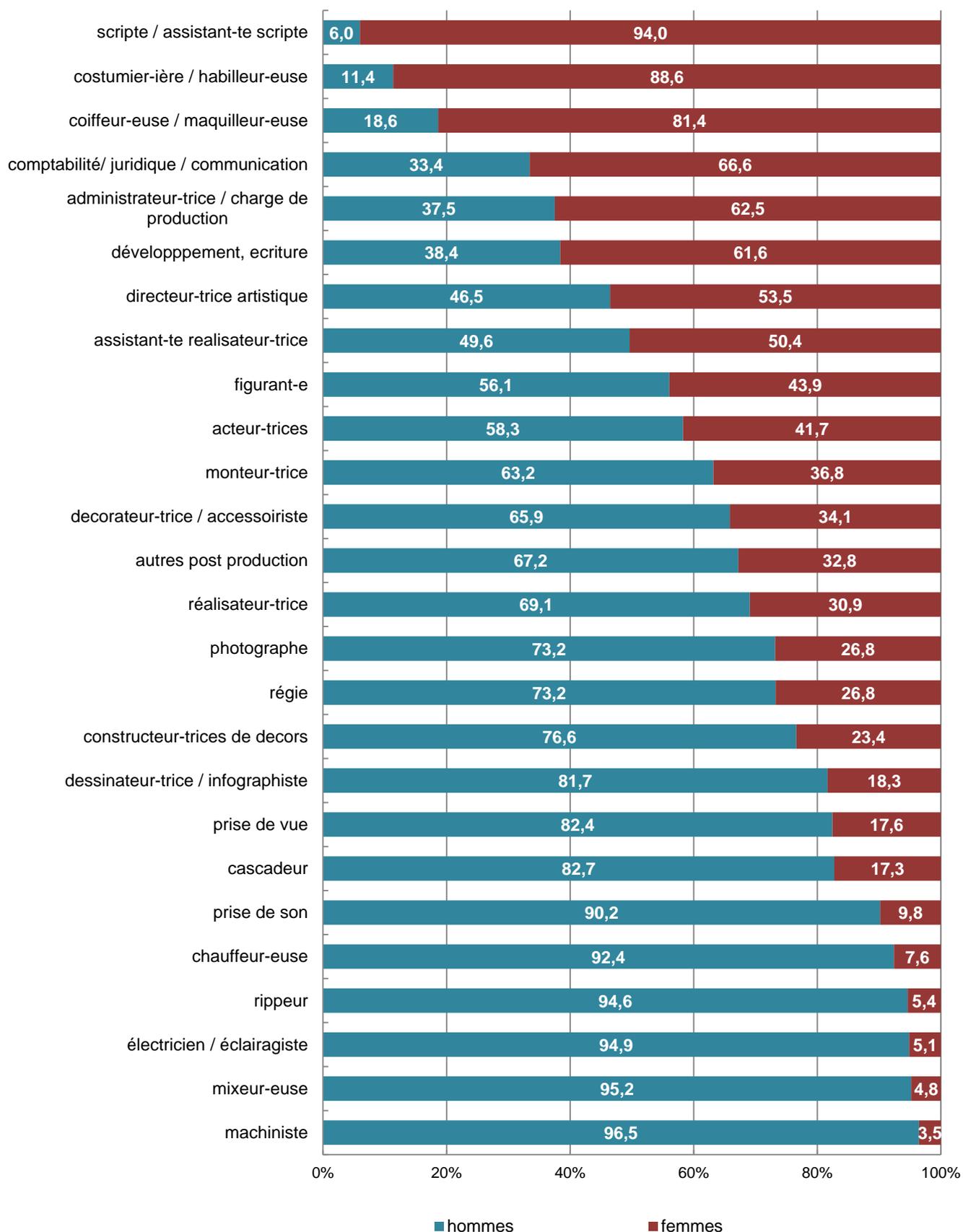
Comme pour la production de film cinématographique, l'analyse par métier dans la production audiovisuelle fait apparaître des professions clairement plus « masculines » et d'autres plus « féminines ».

Certains postes sont à plus des trois quart occupés par des femmes comme ceux de scriptes (94,0 % de femmes), de costumier-ères / habilleur-ses (88,6 % de femmes) et de coiffeur-se / maquilleur-se (81,4 % de femmes). Les femmes sont, en revanche, peu nombreuses parmi les machinistes (3,5 %), les mixeur-euses (4,8 %) et les électricien-nes (5,1 %).

Les femmes composent plus d'un quart (26,8 %) des effectifs exerçant un métier relatif à la régie et 23,4 % des constructeur-trices de décors.

Au sein des entreprises de production audiovisuelle, comme pour la production de films, le métier le plus « mixte » est celui d'assistant-réalisateur-trice avec 49,6 % d'hommes et 50,4 % de femmes.

Répartition de l'emploi dans la production audiovisuelle¹ (% nombre de personnes)



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Les différences d'effectifs observées entre hommes et femmes selon les métiers dans la production audiovisuelle sont relativement stables sur la période. Tous les ans, les femmes composent plus de 80 % des postes de « coiffeur-se / maquilleur-se », leur part variant entre 81,2 % en 2011 et 82,2 % en 2010. Elles occupent environ 90 % des emplois de « costumier-ères / habilleur-se » : de 88,1 % en 2010 à 90,8 % en 2012.

A l'inverse, la part des femmes parmi les machinistes oscille entre 1,9 % en 2010 et 2,7 % en 2014, celle parmi les électricien-nes entre 2,7 % en 2011 et 3,8 % en 2014.

Répartition de l'emploi annuel dans la production audiovisuelle (nombre de personnes)

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	3 611	2 561	3 410	2 267	3 508	2 396	3 483	2 381	3 705	2 629	3 873	2 606
figurant-te	14 313	10 798	12 540	9 535	14 295	10 693	12 100	9 719	11 912	8 759	13 355	10 397
administrateur-trice / chargé-e de production	619	1 105	607	1 114	629	1 097	649	1 066	631	1 035	607	1 031
assistant-e réalisateur-trice	789	751	762	736	768	769	745	786	732	792	766	824
autres post production	298	135	344	209	322	174	351	149	376	155	415	187
cascadeur-se	188	39	154	30	202	32	218	42	201	37	211	41
chauffeur-se	106	8	117	5	113	13	119	11	92	2	126	6
coiffeur-se / maquilleur-se	156	713	143	660	157	676	148	681	152	672	154	686
comptabilité / juridique / communication	90	178	94	178	78	163	63	132	53	137	61	134
constructeurs-trices de décors	576	165	483	127	504	154	445	112	401	111	463	122
costumier-ères / habilleur-se	74	605	76	564	72	635	62	613	66	593	68	604
décorateur-trices / accessoiriste	613	316	606	302	712	363	724	403	764	408	812	441
dessinateur / infographiste	52	8	64	17	62	16	49	9	28	8	24	10
développement, écriture	137	204	122	229	104	176	88	180	99	188	89	175
directeur artistique	44	46	28	45	29	47	34	48	40	47	48	57
électricien-ne / éclairagiste	871	34	888	27	869	24	861	26	907	33	857	34
machiniste	608	16	460	9	452	9	438	9	492	12	496	14
mixeur-se	91	8	106	6	110	11	145	7	142	6	166	8
monteur-se	1 175	803	1 245	814	1 305	844	1 390	885	1 435	913	1 478	903
photographe	39	11	40	7	34	16	31	12	31	8	38	12
prise de son	1 138	93	1 087	104	1 032	85	1 019	97	1 025	93	1 005	86
prise de vue	2 041	342	2 035	361	2 018	428	2 192	427	2 229	465	2 132	488
réalisateur-trice	1 183	530	1 214	470	1 139	481	1 313	515	1 310	522	1 300	486
régie	1 927	616	1 849	587	1 889	630	1 788	604	1 812	615	1 883	632
rippeur-se	406	14	371	17	401	28	340	13	350	16	311	7
scripte / assistant-e scripte	7	343	8	306	11	319	17	314	14	301	15	281

Source : CNC - Audiens.

Remarques méthodologiques

Le « nombre d'heure moyen » correspond au nombre d'heures moyen par période d'activité déclarée.

Comme pour la production cinématographique, les durées d'activité dans la production audiovisuelle varient beaucoup en fonction des métiers considérés.

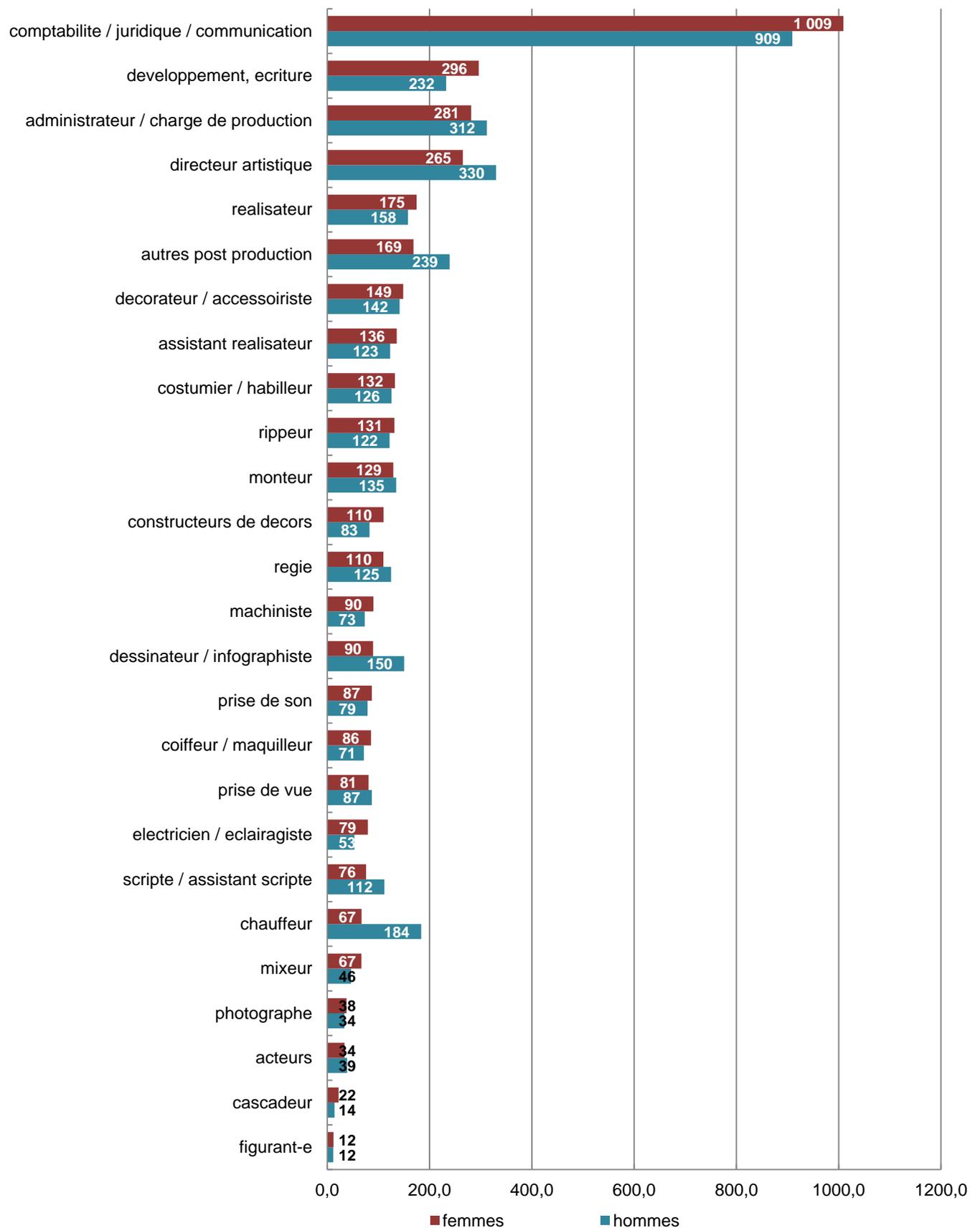
Les femmes ont des contrats plus longs que les hommes dans certaines des fonctions « supports » des entreprises de production audiovisuelles étudiées. C'est ainsi le cas parmi les professions relatives à la comptabilité, au juridique et à la communication (1 009 h en moyenne par période d'activité, contre 909 h pour les hommes). Elles bénéficient également de contrats plus longs pour les postes relatifs au développement et à l'écriture (296 h en moyenne par période d'activité, contre 232 h pour les hommes).

A l'instar de ce qui avait été observé sur la production cinématographique, les femmes ont des contrats plus longs que les hommes dans les professions dans lesquelles elles sont fortement représentées, comme ceux de coiffeur-se / maquilleur-se (86 h en moyenne, 71h pour les hommes) et de costumier-ère / habilleur-se (132 h en moyenne, 126h pour les hommes). Cependant, dans certains métiers où les femmes sont moins présentes, les contrats déclarés peuvent être plus long que ceux des hommes. Les femmes occupant un poste de machinistes effectuent en moyenne 90 h par période d'activité contre 73 h pour les hommes. Les électriciennes cumulent en moyenne 79 h par période d'activité, contre 53 h pour leur collègues hommes. Il en va de même pour celles occupant un poste de rippeur (131 h en moyenne, contre 122 h pour les hommes) ou relatif à la prise de son (87 h en moyenne, contre 79 h pour les hommes).

En revanche, les femmes ont en moyenne des contrats un peu plus courts que leurs collègues hommes sur les métiers relatifs à la post-production (169 h en moyenne par période d'activité, contre 239 h pour les hommes), ainsi qu'au poste de chauffeur (67 h, contre 184 h pour les hommes).

Les durée de contrats sont équivalentes pour les hommes et les femmes parmi les acteur-trices de compléments avec 12 h en moyenne par période d'activité.

Nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production audiovisuelle¹



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Evolution du nombre d'heure moyen par période d'activité dans la production audiovisuelle

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	37	40	33	38	34	39	34	41	34	38	31	37
figurant-te	12	12	12	12	12	12	12	11	12	11	12	11
administrateur-trice / chargé-e de production	356	425	354	392	311	346	253	269	209	215	215	227
assistant-e réalisateur-trice	143	124	132	123	138	123	140	131	126	113	135	122
autres post production	290	412	214	278	161	193	132	199	109	186	118	200
cascadeur-se	26	15	22	18	21	15	24	13	20	13	20	13
chauffeur-se	81	335	98	629	52	77	74	69	40	127	57	119
coiffeur-se / maquilleur-se	83	74	82	65	89	73	90	78	86	67	83	72
comptabilité / juridique / communication	1667	1507	1385	1394	1232	1017	368	363	391	389	340	390
constructeurs-trices de décors	137	97	99	92	99	62	111	86	85	67	119	93
costumier-ères / habilleur-se	132	132	142	119	133	128	124	133	125	113	135	128
décorateur-trices / accessoiriste	169	157	148	129	152	158	160	146	130	118	136	145
dessinateur / infographiste	261	183	123	118	120	155	56	205	39	109	33	160
développement, écriture	401	277	407	302	280	216	211	211	194	170	193	188
directeur artistique	363	428	360	505	325	316	201	267	187	234	178	237
électricien-ne / éclairagiste	86	41	75	46	85	79	83	56	70	45	78	57
machiniste	98	93	82	96	98	47	95	53	80	68	89	63
mixeur-se	75	44	68	43	68	45	74	37	67	57	54	60
monteur-se	148	134	147	128	131	148	125	141	116	125	115	132
photographe	44	45	36	33	40	32	33	27	39	22	33	40
prise de son	107	70	88	94	94	87	80	75	76	69	76	77
prise de vue	88	97	77	83	89	102	81	83	75	78	75	81
réalisateur-trice	180	141	165	148	205	181	185	182	160	152	159	147
régie	118	134	105	117	114	130	117	133	98	115	105	118
rippeur-se	137	97	120	134	126	130	153	102	116	105	139	189
scripte / assistant-e scripte	88	113	89	102	94	120	54	116	76	104	76	113

Source : CNC - Audiens.

b. Salaires horaires dans la production audiovisuelle selon le métier et le sexe

Pour une majorité de professions identifiées, les salaires horaires moyens des femmes dans la production audiovisuelle apparaissent inférieurs à ceux des hommes.

Pour certaines catégories de métiers du secteur de la production audiovisuelle, les différences sont particulièrement marquées. C'est notamment le cas du métier de réalisateur, qui est, comme pour la production cinématographique, celui pour lequel l'écart est le plus conséquent. Une réalisatrice dans le secteur de la production audiovisuelle perçoit en moyenne horaire une rémunération de 34,7 % inférieure à celle des réalisateurs. La différence en termes de salaires horaires médians est de -18,4 %. Le salaire horaire moyen des femmes occupant un poste relatif à l'administration de production est également bien inférieur à celui de leurs homologues masculins (-24,9 %), tout comme celui des femmes travaillant en post-production (-23,9 %)

Cependant, par rapport à ce qui avait été observé dans la production de films cinématographiques, un nombre plus réduit de métiers affiche une différence supérieure à -25 % (un seul métier pour la production audiovisuelle, contre trois pour la production cinématographique).

Pour plusieurs professions, l'écart de salaire est cependant en faveur des femmes. C'est le cas des métiers de mixeur-euse, de directeur artistique, d'acteur-trice, de cascadeur-se (au sein duquel les femmes sont très peu représentées) et de scripte (qui compte de nombreuses femmes). Une mixeuse gagne ainsi en moyenne 58 € de l'heure (55 € pour son collègue homme), une directrice artistiques 46 € / heure (43 h pour un directeur artistiques), une actrice 87 € / heure (84 € / heure pour un acteur) et une cascadeuse 64 € / heure (62 € / heure pour un cascadeur).

Sur d'autres métiers, les différences de salaires horaires moyens sont moindres. Pour les professions de rippeur-se et pour les métiers relatifs à la comptabilité, au juridique et à la communication, ces écarts sont respectivement de -0,4 % et de -0,6 % en défaveur des femmes.

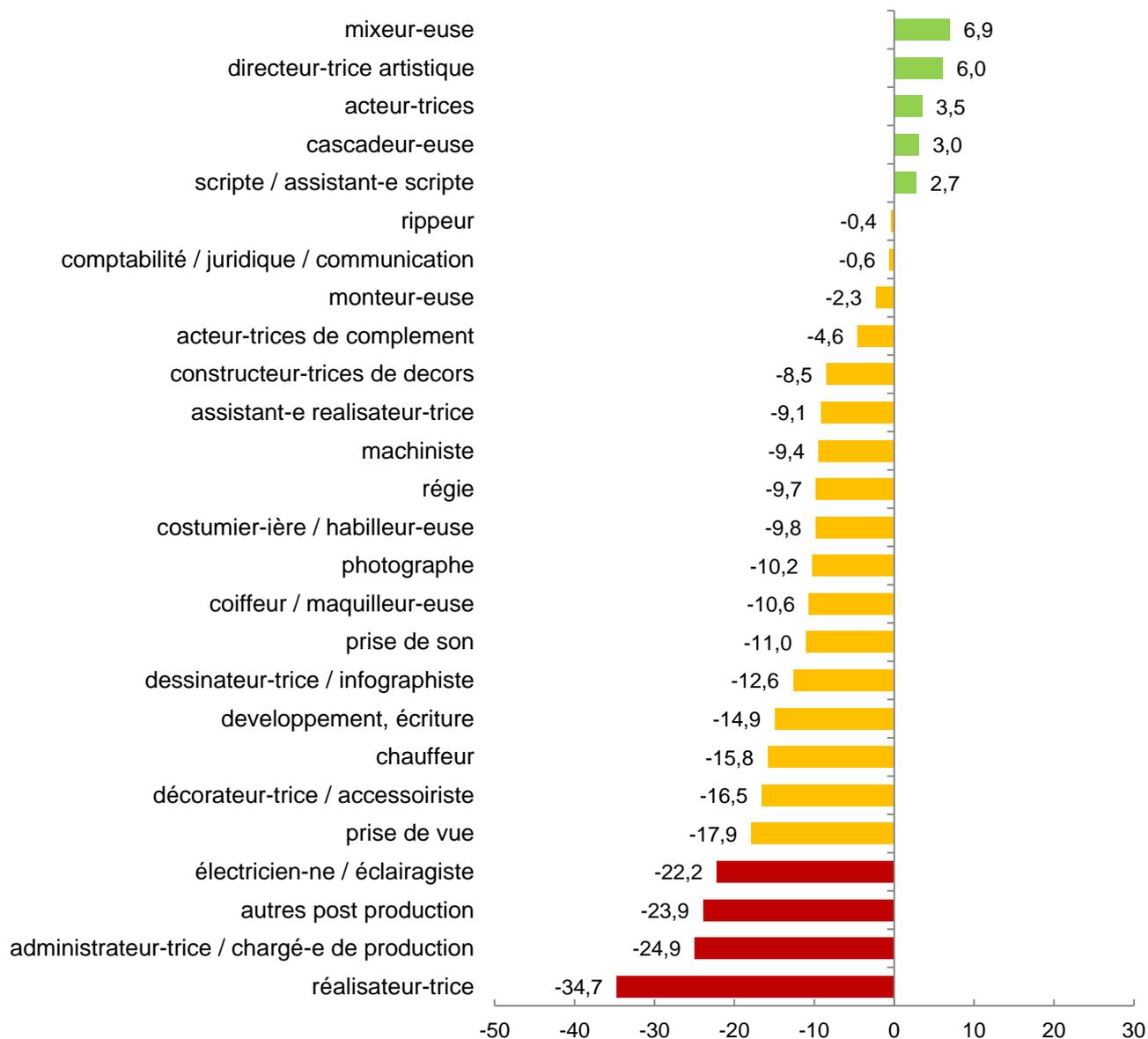
Salaire horaires moyens et médians dans la production audiovisuelle¹ (€ / h)

	moyenne			médiane		
	hommes	femmes	écart	hommes	femmes	écart
acteur-trice	84	87	3,5%	53	52	-0,8%
figurant-te	12	11	-4,6%	11	10	-3,4%
administrateur-trice / chargé-e de production	41	31	-24,9%	33	26	-19,6%
assistant-e réalisateur-trice	32	29	-9,1%	33	30	-9,1%
autres post production	38	29	-23,9%	36	26	-27,2%
cascadeur-se	62	64	3,0%	64	63	-1,3%
chauffeur-se	24	20	-15,8%	23	20	-12,5%
coiffeur-se / maquilleur-se	36	32	-10,6%	34	31	-10,0%
comptabilité / juridique / communication	38	38	-0,6%	25	24	-4,4%
constructeurs-trices de décors	33	30	-8,5%	31	30	-5,4%
costumier-ères / habilleur-se	34	31	-9,8%	30	29	-4,3%
décorateur-trices / accessoiriste	37	31	-16,5%	36	31	-14,3%
dessinateur / infographiste	23	20	-12,6%	21	19	-12,5%
développement, écriture	37	32	-14,9%	29	30	4,9%
directeur artistique	43	46	6,0%	39	43	8,0%
électricien-ne / éclairagiste	36	28	-22,2%	36	27	-25,5%
machiniste	36	32	-9,4%	36	33	-8,6%
mixeur-se	55	58	6,9%	48	64	35,0%
monteur-se	32	31	-2,3%	34	33	-2,2%
photographe	39	35	-10,2%	37	35	-5,6%
prise de son	38	34	-11,0%	36	32	-9,1%
prise de vue	42	35	-17,9%	39	36	-7,3%
réalisateur-trice	51	33	-34,7%	37	30	-18,4%
régie	23	21	-9,7%	19	18	-7,0%
rippeur-se	27	27	-0,4%	27	27	0,7%
scripte / assistant-e scripte	32	32	2,7%	34	35	2,9%

¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle (%)



¹ Cumul 2009-2014.

Source : CNC - Audiens.

Sur la période observée, les écarts de rémunération entre hommes et femmes varient sensiblement d'année en année et sont parfois difficile à interpréter. Sur certains métiers, ces écarts sont relativement stables dans le temps. C'est le cas pour les postes en régie (-9,0 % en 2009 et -8,8 % en 2014) et ceux d'opérateur-trices de prises de vues (-18,2 % en 2009 et -17,4 % en 2014).

Pour d'autres catégories d'emploi, les différences semblent s'amenuiser : le salaire moyen d'une chauffeuse est ainsi inférieur de 27,4 % à celui de son homologue masculin en 2009 et de 0,2 % en 2014. Le salaire moyen d'une femme occupant un poste relatif à l'administration de production est inférieur de 30,1 % à celui de son collègue homme en 2009 et de 18,4 % en 2014. Une machiniste gagne un salaire horaire moyen de 15,0 % inférieur à celui de son collègue homme en 2009, alors qu'en 2014 cette différence n'est que de -0,6 %.

Evolution des salaires horaires moyens dans la production audiovisuelle (€ / h)

	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	83	86	83	87	81	83	87	91	84	84	88	92
figurant-te	11	11	11	11	12	12	12	12	12	12	12	12
administrateur-trice / chargé-e de production	41	29	40	29	41	29	38	31	42	33	42	34
assistant-e réalisateur-trice	33	30	33	30	32	30	30	27	33	30	34	30
autres post production	35	28	34	23	35	24	40	35	41	37	42	35
cascadeur-se	57	56	59	59	60	67	64	66	65	68	66	68
chauffeur-se	21	16	24	21	23	20	24	19	25	21	25	25
coiffeur-se / maquilleur-se	37	32	37	33	36	32	33	31	37	33	37	33
comptabilité / juridique / communication	22	19	23	20	26	24	59	55	59	64	62	62
constructeurs-trices de décors	33	30	33	30	32	29	31	28	33	30	33	30
costumier-ères / habilleur-se	33	32	37	31	34	31	30	28	34	30	35	31
décorateur-trices / accessoiriste	42	35	41	34	39	31	32	28	36	29	35	31
dessinateur / infographiste	21	12	26	19	24	19	22	29	24	22	22	29
développement, écriture	31	29	35	28	36	27	45	34	41	36	42	38
directeur artistique	37	35	47	36	40	48	39	51	47	50	49	53
électricien-ne / éclairagiste	37	31	36	30	36	26	35	26	36	30	37	26
machiniste	35	30	36	34	37	36	35	28	36	33	36	35
mixeur-se	61	62	62	65	58	65	53	52	52	50	48	52
monteur-se	32	33	32	31	32	31	31	30	33	32	33	32
photographe	38	38	39	42	38	35	37	29	41	34	39	33
prise de son	38	32	39	36	37	32	35	31	38	34	40	36
prise de vue	44	36	44	36	41	35	40	32	43	34	44	36
réalisateur-trice	48	34	65	34	48	35	48	32	46	34	51	33
régie	23	21	23	21	23	21	22	20	24	21	24	22
rippeur-se	27	25	27	27	27	25	25	25	28	34	29	27
scripte / assistant-e scripte	26	33	31	33	33	32	30	30	34	32	33	34

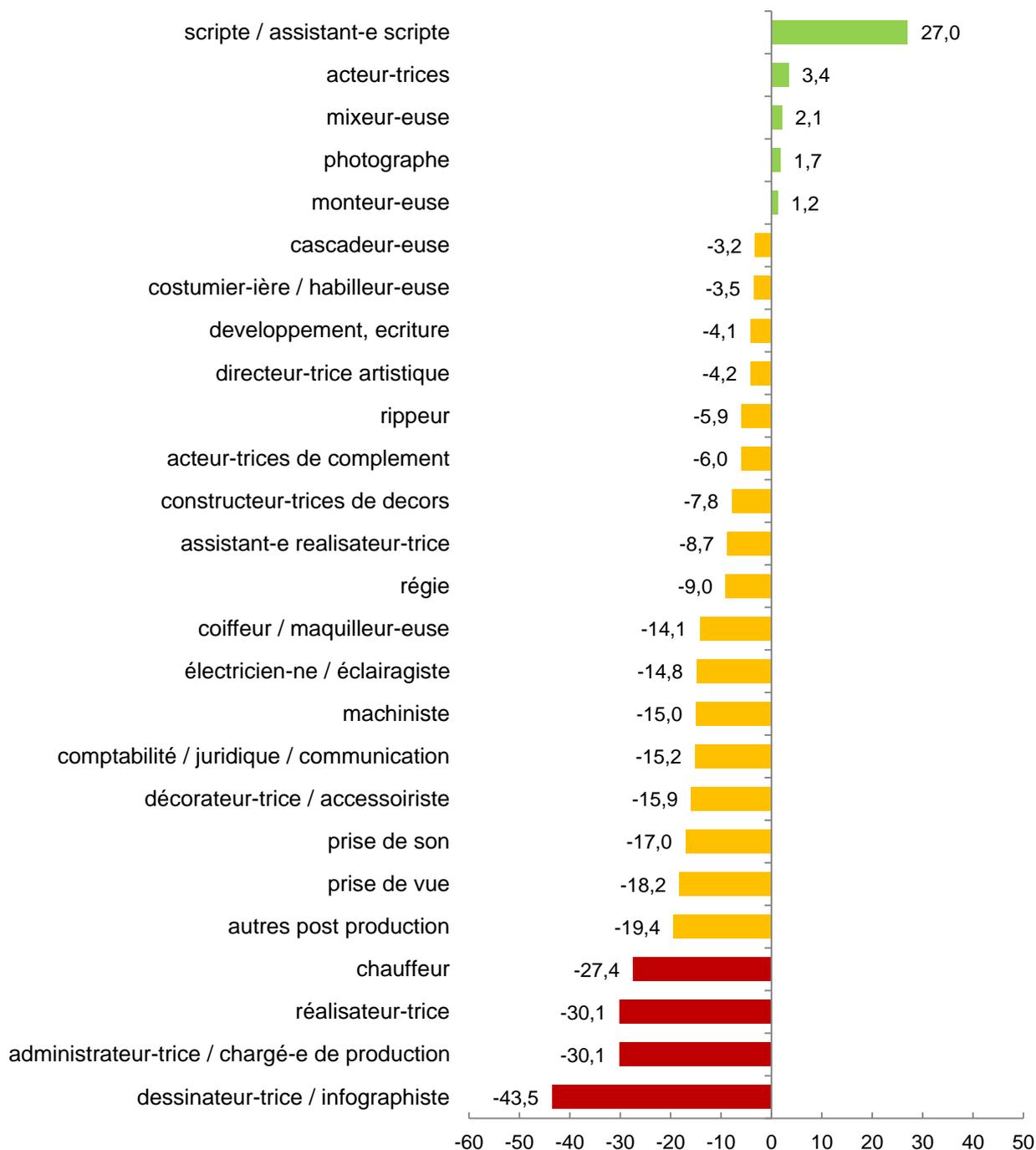
Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
acteur-trice	+3,4	+4,3	+2,5	+5,3	+0,0	+5,3
figurant-te	-6,0	-5,4	-3,7	-3,7	-4,9	-4,4
administrateur-trice / charge de production	-30,1	-28,9	-29,7	-19,9	-22,5	-18,4
assistant-e réalisateur-trice	-8,7	-10,0	-7,5	-9,2	-7,7	-11,4
autres post production	-19,4	-31,7	-31,4	-14,4	-9,3	-16,8
cascadeur-se	-3,2	+0,9	+11,3	+2,5	+4,6	+1,9
chauffeur-se	-27,4	-10,0	-10,4	-22,6	-16,5	-0,2
coiffeur-se / maquilleur-se	-14,1	-10,8	-10,0	-5,9	-11,4	-10,8
comptabilité / juridique / communication	-15,2	-14,1	-6,4	-5,6	8,3	-0,9
constructeurs-trices de décors	-7,8	-8,1	-9,2	-6,7	-9,9	-9,1
costumier-ères / habilleur-se	-3,5	-15,9	-9,7	-6,8	-10,7	-10,8
décorateur-trices / accessoiriste	-15,9	-16,4	-19,2	-12,9	-19,9	-11,4
dessinateur / infographiste	-43,5	-26,2	-19,6	32,5	-6,0	32,0
développement, écriture	-4,1	-20,1	-23,6	-24,0	-11,6	-10,5
directeur artistique	-4,2	-22,8	+19,8	+29,7	+8,0	+7,2
électricien-ne / éclairagiste	-14,8	-18,5	-27,6	-26,2	-18,3	-29,2
machiniste	-15,0	-4,9	-2,1	-18,6	-9,1	-0,6
mixeur-se	+2,1	+5,1	+13,0	-0,6	-4,3	+7,5
monteur-se	+1,2	-3,1	-1,9	-3,5	-3,1	-3,1
photographe	+1,7	8,1	-8,1	-21,5	-16,8	-15,7
prise de son	-17,0	-7,0	-12,6	-9,9	-9,4	-9,9
prise de vue	-18,2	-17,1	-14,0	-19,4	-20,6	-17,4
réalisateur-trice	-30,1	-48,0	-27,8	-34,1	-26,4	-36,0
régie	-9,0	-7,3	-10,8	-12,0	-10,4	-8,8
rippeur-se	-5,9	1,9	-5,5	-1,9	21,9	-6,5
scripte / assistant-e scripte	+27,0	+8,9	-3,6	1,7	-4,6	+4,7

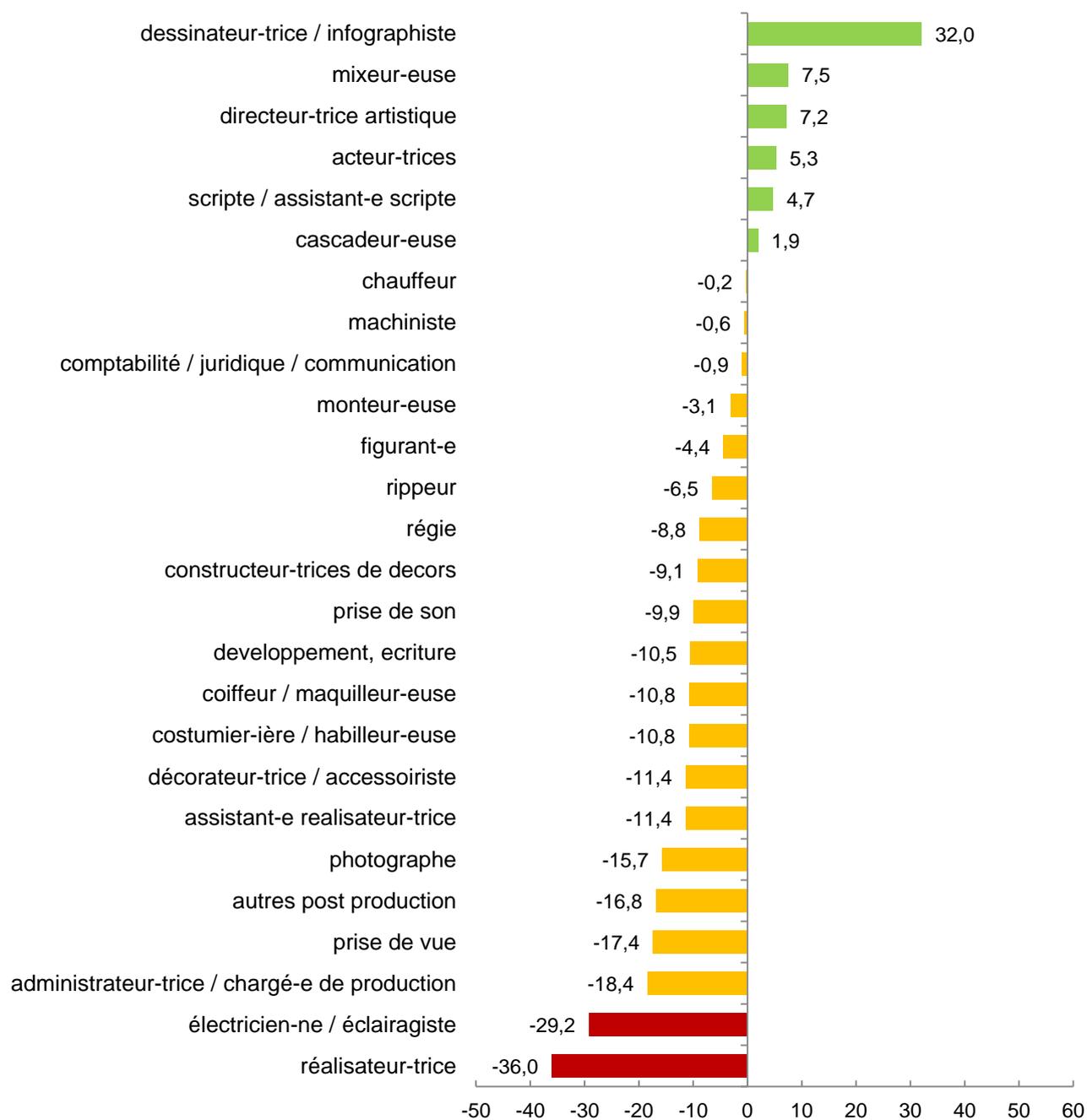
Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle en 2009 (%)



Source : CNC - Audiens.

Écarts entre les salaires horaires moyens des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle en 2014 (%)



Source : CNC - Audiens.

Evolution des salaires horaires médians dans la production audiovisuelle (€ / h)

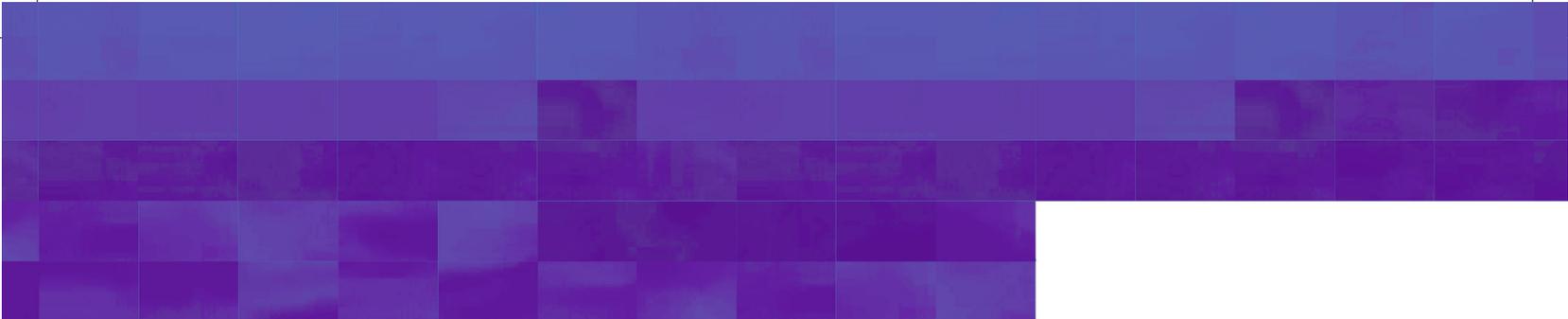
	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	hommes	femmes										
acteur-trice	56	56	48	47	50	48	53	54	48	47	54	54
figurant-te	10	10	10	10	11	10	12	11	11	11	12	11
administrateur-trice / chargé-e de production	34	26	33	25	33	26	31	26	34	28	32	29
assistant-e réalisateur-trice	33	30	34	30	32	30	31	28	33	30	35	31
autres post production	33	27	30	16	31	17	36	31	37	34	37	33
cascadeur-se	60	60	62	62	62	63	64	64	65	65	65	64
chauffeur-se	21	15	22	24	23	23	23	17	24	21	25	24
coiffeur-se / maquilleur-se	35	30	34	31	33	30	32	30	36	31	36	31
comptabilité / juridique / communication	20	17	20	17	22	23	39	36	43	53	44	52
constructeurs-trices de décors	32	30	32	30	31	29	29	27	32	30	32	31
costumier-ères / habilleur-se	30	30	31	30	30	29	28	27	31	29	33	30
décorateur-trices / accessoiriste	40	36	39	35	38	31	32	26	33	27	34	29
dessinateur / infographiste	22	6	24	19	23	19	25	25	21	17	20	34
développement, écriture	25	29	27	28	27	26	33	31	30	33	34	33
directeur artistique	37	33	42	34	34	43	33	40	43	46	43	50
électricien-ne / éclairagiste	36	31	36	31	36	26	34	26	36	26	37	26
machiniste	35	32	36	34	38	34	35	29	36	31	36	34
mixeur-se	69	71	64	71	57	71	47	61	43	46	43	47
monteur-se	34	34	33	33	33	33	33	31	35	34	36	34
photographe	37	36	38	39	36	33	36	28	43	35	37	34
prise de son	36	29	36	34	36	29	36	30	36	33	37	36
prise de vue	39	36	39	36	38	36	37	33	38	34	40	37
réalisateur-trice	38	32	38	29	38	29	36	29	36	31	37	30
régie	19	18	19	18	19	18	19	17	20	18	20	19
rippeur-se	27	27	27	28	27	28	25	25	28	28	28	28
scripte / assistant-e scripte	29	33	34	34	35	33	33	34	34	35	33	37

Source : CNC - Audiens.

Evolution des écarts entre les salaires horaires médians des femmes et ceux des hommes dans la production audiovisuelle (%)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
acteur-trice	0,1	-2,9	-5,0	0,9	-2,4	0,0
figurant-te	-1,4	-1,4	-3,7	-7,3	-7,5	-5,4
administrateur-trice / charge de production	-23,5	-24,5	-23,5	-17,8	-18,4	-11,3
assistant-e réalisateur-trice	-9,2	-12,3	-6,6	-12,1	-8,5	-12,2
autres post production	-18,2	-46,2	-44,9	-13,1	-7,7	-9,1
cascadeur-se	0,0	0,0	0,7	0,0	0,2	-0,7
chauffeur-se	-28,9	6,1	-1,2	-25,6	-14,2	-4,6
coiffeur-se / maquilleur-se	-16,0	-8,6	-8,3	-5,5	-12,6	-12,0
comptabilité / juridique / communication	-18,4	-15,6	4,4	-7,2	24,6	17,4
constructeurs-trices de decors	-5,5	-4,8	-6,3	-5,2	-5,5	-4,0
costumier-ères / habilleur-se	-0,2	-4,3	-5,7	-3,1	-6,7	-6,5
décorateur-trices / accessoiriste	-9,2	-10,5	-16,8	-19,5	-18,7	-16,3
dessinateur / infographiste	-73,8	-22,3	-16,7	0,0	-19,6	70,0
développement, écriture	14,8	1,2	-6,1	-7,0	10,6	-3,4
directeur artistique	-11,7	-20,4	27,4	21,9	6,9	17,6
électricien-ne / éclairagiste	-13,6	-15,0	-27,5	-25,2	-26,8	-28,8
machiniste	-9,6	-3,7	-8,2	-16,2	-14,2	-4,5
mixeur-se	4,2	11,1	25,0	28,8	5,9	9,8
monteur-se	0,0	-1,1	0,0	-4,9	-4,1	-6,0
photographe	-2,5	4,5	-6,4	-20,3	-19,3	-6,5
prise de son	-20,0	-4,0	-20,0	-17,2	-8,0	-3,8
prise de vue	-9,1	-9,4	-4,8	-11,4	-9,5	-8,2
réalisateur-trice	-15,0	-21,9	-22,4	-20,0	-12,0	-18,9
régie	-6,5	-4,3	-6,7	-9,9	-9,1	-5,8
rippeur-se	-1,5	4,9	2,0	-2,1	3,0	-1,0
scripte / assistant-e scripte	14,0	1,5	-5,8	2,9	4,2	14,3

Source : CNC - Audiens.



**La place des femmes
dans l'industrie
cinématographique
et audiovisuelle**

une publication
du Centre national
du cinéma
et de l'image animée
12 rue de Lübeck
75784 Paris Cedex 16
www.cnc.fr

direction des études,
des statistiques
et de la prospective
3 rue Boissière 75784
Paris Cedex 16
tél. 01 44 34 38 26
despro@cnc.fr

édité par la direction
de la communication
conception graphique
couverture : c-album
février 2017

